DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13412 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 13-LUNDI 14 MARS 1988

Démission romaine

Voilà l'Italie plongée dans une nouvelle crise politique, la quarante-huitième depuis la guerre ! Le président du conseil, M. Giovanni Goria, qui a présenté sa démission le vendredi 11 mars, a jeté l'éponge quelques jours plus tôt que prévu, les tensions entre les cinq partis membres de la coalition gouvernementale s'étant brutalement aggravées.

Jeudi, le conseil des ministres avait, à une étroite majorité, donné le feu vert à la reprise des travaux de construction de la centrale nucléaire de Montalto-di-Castro, située à une centaine de kilomètres au nord de Rome, qui est à 80 % achevée. Les ministres socialistes, soutenus par les sociaux-démocrates, s'étaient violemment opposés à cette décision, peu compatible à leurs yeux avec le résultat des référendums du 8 novembre dernier plutôt hostile à l'atome industriel.

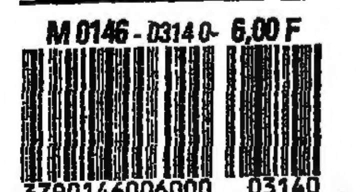
M. Giovanni Goria semble avoir exploité cette affaire pour écarter le soupçon largement répandu que son départ était en fait dû aux pressions de son propre parti. Lors de la précédente crise avortée, le 10 février, la démocratie chrétienne n'avait pas caché son désir de procéder à une redistribution des cartes parmi les différents courants qui la composent. Le président du conseil s'était trouvé contraint de reprendre du service, le projet de budget pour 1988 n'ayant pas encore été approuvé par le Parlement. Mais, devant ses amis, il s'était engagé à se démettre sitôt le vote obtenu. Cette situation extravagante avait évidemment permis aux partenaires – et adversaires – socialistes de clamer que la démocratie chrétienne était le principal fauteur d'instabilité politique dans la péninsule.

En démontrant, par le biais de la discorde sur le nucléaire, qu'il existe en réalité de très profonds sujets de divergence dans la majorité, M. Goria s'est ménagé une sortie qui ne manque pas de panache, et il a rendu service à son propre parti, qui ne l'avait pourtant soutenu que du bout des lèvres depuis son accession au pouvoir, le 28 juillet de l'année dernière.

Le fragile gouvernement à cinq de M. Goria s'est montré impuissant à résoudre nombre de problèmes, entre autres la vague de grèves qui, depuis six mois, paralysent les transports ferroviaires et aériens. De fait, il aura consacré l'essentiel de ses efforts, durant sa courte vie, à la préparation et, finalement, au vote d'un budget lourdement déficitaire, qui n'apporte aucun remède à la dégradation de la conjoncture économique.

Le président de la République, M. Francesco Cossiga, va entamer les consultations politiques d'usage. Sur les rivalités traditionnelles entre démocrates-chrétiens et socialistes, se greffe maintenant un contentieux sur le thème du nucléaire. La démocratie chrétienne affecte une fois encore d'être totalement maîtresse du jeu. Pour succéder à M. Goria à la tête d'un gouvernement dont il est difficile de deviner les contours, elle proposera sans doute son secrétaire, M. Ciriaco De Mita. Mais un retour du ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, déjà cinq fois président du conseil dans les années 70, ne peut être exclu.

M 0146 - 0314 0- 6,00 F



3790146006000 03140

Les tensions au Proche-Orient et la tentative de médiation de M. Shultz

• Washington ferme le bureau de l'OLP à l'ONU
• M. Shamir rejette le plan de paix américain

A la veille de l'arrivée du premier ministre israélien, M. Shamir, à Washington venu pour discuter des initiatives de paix américaines au Proche-Orient, les Etats-Unis ont officiellement confirmé, vendredi 11 mars, leur décision de fermer, dans une dizaine de jours, la mission de l'OLP auprès des Nations unies. Cette décision, qui fait suite au vote, en 1987, par le Congrès d'une loi anti-terroristes, a déjà suscité des réactions négatives dans le monde arabe ainsi qu'aux Etats-Unis, où elle a été critiquée par le secrétaire d'Etat. Avant de quitter Jérusalem pour Washington, M. Shamir a, d'autre part, catégoriquement rejeté le plan de paix de M. Shultz.

Le premier à réagir à la décision de fermeture du bureau de l'OLP a justement été M. Shultz, qui est sorti de sa réserve habituelle pour dénoncer, dans la loi anti-terroristes votée par le Congrès et au nom de laquelle la fermeture de la représentation de l'OLP a été décidée, *« l'une des choses les plus stupides que le Congrès ait faites ces derniers temps »*.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, informé de la décision des Etats-Unis par le chargé d'affaires de la mission américaine, M. Herbert Okun, a immédiatement élevé une *« vive protestation à la suite de cette violation de l'accord de siège existant entre les Etats-Unis et l'ONU »*. Dans sa lettre, M. Okun explique que la loi anti-terroristes adoptée par le Congrès en 1987 exige de fermer le bureau de la mission d'observation de l'Organisation de libération de la Palestine auprès des Nations unies : *« Si l'OLP ne se plie pas à la loi, le procureur général entamera une action judiciaire pour fermer la mission de l'OLP le ou autour du 21 mars, date effective d'entrée en vigueur de la loi »*, ajoute-t-il. *« Les Etats-Unis*, poursuit la lettre, *n'entreprendront pas d'autre action pour fermer la mission* [de l'OLP] *en attendant une décision dans ce litige. Etant donné les circonstances, les Etats-Unis jugent que la soumission de cette affaire à un arbitrage ne serait pas utile. »*

Si Washington laisse ainsi la porte ouverte à une bataille juridique devant les tribunaux américains, l'OLP et la Ligue arabe ont d'ores et déjà exprimé leur refus de tels recours, estimant qu'il s'agissait d'un litige *« entre les Nations unies et les Etats-Unis »* et non d'un conflit entre la centrale palestinienne et le gouvernement américain.

Y. H.

(Lire la suite page 4.)

Le sommaire complet se trouve en page 20

Un sondage IPSOS-« le Monde »

La politique et les mots pour la dire

« Chômage », « noyaux durs », « plan », « cohabitation »... Comment les Français entendent-ils le discours politique ? Quel est l'écart entre la réalité et les mots pour la dire ? C'est à ces questions que répond le sondage réalisé par IPSOS pour le Monde.

par André Laurens

La campagne précédant l'élection présidentielle constitue l'une des plus intenses périodes de la communication politique. Elle fournit, sur un plateau, l'occasion de s'interroger sur la portée médiatique du débat démocratique, sur la manière dont le message passe dans l'opinion. C'est pour tenter de répondre, fût-ce partiellement, à cette question que *le Monde* et la société IPSOS ont procédé à un sondage inhabituel sur la culture politique des Français à partir d'une vingtaine de mots-clés de la confrontation préélectorale qui doit déboucher sur le choix, décisif dans nos institutions, du président de la République.

Inhabituelle, cette enquête l'est surtout par la démarche qui l'inspire et la méthode sur laquelle elle s'appuie. Celle-ci consiste à solliciter, par le biais de questions ouvertes, non un choix parmi plusieurs solutions proposées, mais une réponse spontanée et personnelle. La liberté ainsi laissée aux personnes interrogées se traduit par une grande diversité dans l'éventail des réponses qu'elles donnent pour chacun des vingt mots retenus dans le vocabulaire politique. Ceux-ci ne sont pas compris, il s'en faut, de la même façon par tout le monde, mais, si variées que soient les réponses, il est possible de les classer par groupes de significations proches.

Dans la présentation des résultats partiels de l'enquête que l'on trouvera ci-dessous, nous n'avons conservé que les définitions dominantes, celles que renvoie notamment une proportion significative de l'échantillon de la population.

Avant même la diversité, voire la fantaisie, des réponses, ce qui retient l'attention, c'est l'échelle des non-réponses qui établit, à l'envers, une sorte de palmarès de l'incompréhension du débat politique et, en quelque sorte, la frontière de la non-communication. Il y a des mots-messages du discours ambiant qui ne sont pas reçus par une grande partie de l'opinion, ou qui ne lui disent rien, ou, encore, qui ont perdu leur signification.

(Lire la suite page 6.)



SOS-Racisme devait rassembler ses sympathisants le samedi 12 mars à Vincennes. Une façon de prendre date à six semaines de l'élection présidentielle (lire page 5).

Un rapport de l'INSERM

L'homéopathie inefficace

Une étude réalisée sous l'égide de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) vient de démontrer l'absence d'efficacité de l'homéopathie dans le traitement de certains troubles digestifs. Réalisée à la demande de Mme Georgina Dufoix, lorsqu'elle était ministre des affaires sociales, cette étude, publiée dans l'hebdomadaire médical britannique The Lancet, *pourrait troubler les nombreux adeptes de cette médecine douce qui consiste à administrer des substances toxiques, mais à des doses infinitésimales, pour avoir un effet thérapeutique.*

Jamais sans doute une étude destinée à mesurer une éventuelle efficacité de l'homéopathie n'avait été faite avec une telle rigueur scientifique. Rarement la publication de travaux d'une telle importance avait fait l'objet d'aussi peu de publicité. Qu'on en juge : une simple *« lettre à l'éditeur »*, publiée dans le dernier numéro du *Lancet* (daté du 5 mars).

Pourtant, à l'origine, la mise en œuvre de cette étude avait été annoncée à grand fracas. C'était en décembre 1985, Mme Georgina Dufoix, alors ministre des affaires sociales, venait de créer la Fondation pour l'évaluation des thérapeutiques alternatives (*le Monde* du 11 décembre 1985). Sous son égide, le Groupe de recherches et d'essais cliniques en homéopathie (GRECHO) était mis en place, avec la mission de procéder rapidement à des études en double aveugle, faites selon un protocole d'expérimentation établi par le professeur Daniel Schwartz (INSERM). Il fut alors décidé que la première de ces études concernerait le domaine de la chirurgie digestive. A cela une raison simple : les homéopathes admettent que, dans cette indication – l'accélération de la reprise du transit intestinal après intervention chirurgicale, – le traitement homéopathique est le même pour tous les malades. On n'est donc pas forcé d'établir un protocole thérapeutique qui prendrait en compte, comme le veulent les préceptes de l'homéopathie, la singularité de chaque patient.

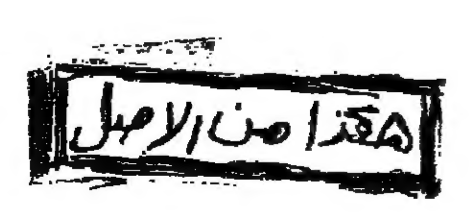
On décida donc d'étudier six cents patients ayant tous été opérés dans douze hôpitaux de la région parisienne. A cent cinquante d'entre eux, il ne fut rien prescrit ; à cent cinquante autres, il ne fut administré qu'une substance neutre (placebo) ; cent cinquante patients reçurent du placebo plus de l'« opium » dilué à 30 CH. Enfin, cent cinquante opérés reçurent, après leur intervention, le traitement le plus couramment prescrit par les homéopathes, à savoir de l'opium 30 CH et du raphanus 10 CH.

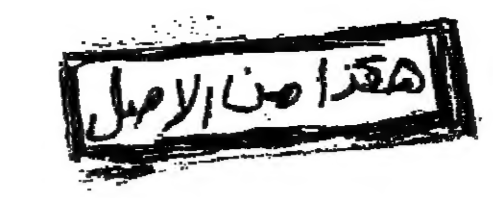
Les produits homéopathiques avaient été préparés tout spécialement par les laboratoires Boiron, sous le contrôle d'experts officiels.

FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 7.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 13 mars. – *Corée :* visite du président chypriote, G. Vassiliou.

Lundi 14 mars. – *Allemagne fédérale :* rencontre entre M. François Mitterrand et M. Helmut Kohl.

Etats-Unis : visite officielle du premier ministre israélien, Y. Shamir (jusqu'au 16).

Yougoslavie : visite officielle d'amitié de M. Gorbatchev (jusqu'au 18).

Mardi 15 mars. – *Brésil :* entrée en vigueur du nouveau système parlementaire.

Etats-Unis : élections primaires dans l'Illinois.

Inde : arrêt de travail national, à l'appel de l'opposition.

Mercredi 16 mars. – *Suisse :* rencontre entre M. Dimitri Iazov, ministre soviétique de la défense et M. Frank Carlucci.

Samedi 19 mars. – *Séville :* rencontre entre M. François Mitterrand et M. Felipe Gonzales.

Dimanche 20 mars. – *Allemagne fédérale :* élections régionales dans le Bade-Wurtemberg.

Salvador : élections législatives et municipales.

IL Y A CINQUANTE ANS

L'annexion de l'Autriche par l'Allemagne

C'EST un samedi 12 mars 1938. A midi, Josseph Gœbbels, ministre de la propagande du Reich, fait passer ce communiqué à la radio : *« Depuis ce matin, les soldats de la Wehrmacht allemande passent toutes les frontières de l'Autriche allemande... Appelés par le nouveau gouvernement national-socialiste de Vienne, (ils) seront les garants de ce que le peuple autrichien aura, dans les plus brefs délais et grâce à un véritable référendum, la possibilité de disposer de son avenir et, par là, de son destin... »*

Les cloches de toutes les églises sonnent à toute volée au long du Danube jusqu'à Saint-Etienne de Vienne, les Autrichiens acclament les colonnes de fantassins, les premiers blindés de la nouvelle armée allemande. *« L'Autriche salue son Führer »*, proclament les banderoles. Pour la dernière fois, les emblèmes nationaux rouge-blanc-rouge sont hissés auprès des drapeaux à croix gammée.

Tous les envoyés spéciaux de la presse internationale, les documentaires filmés, en témoignent, ce sont des retrouvailles, rien d'une entreprise de conquête militaire : pas un coup de feu n'a été tiré, pas une résistance n'a été ébauchée. Ce n'est même pas une annexion, enjolivée par la seule propagande, mais un *rattachement (ce que signifie le mot Anschluss)*... Sans la moindre réaction des puissances signataire du traité de Versailles. La France n'a pas de gouvernement, l'Angleterre tergiverse.

Les hommages du cardinal-archevêque

Tout commence à cinq heures du matin, ce 12 mars, avant l'entrée des troupes. A l'aérodrome de Vienne, Himmler, chef des SS et de la police, arrive en compagnie de Heydrich, chef de la police de sûreté, et de Wolf, autre dignitaire SS. En vingt-quatre heures, seize mille hommes de la police d'intervention venus du Reich occupent tous les postes de police et de gendarmerie autrichiens. L'épuration des fonctionnaires de police est immédiate.

En trois jours, le gauleiter Burckel, commissaire pour l'incorporation de *l'Ostmark* (la marche de l'Est), procède à une transfusion générale d'Allemands dans tous les postes publics et privés. Le 14, l'armée autrichienne est intégrée à la Wehrmacht et prête serment avant d'être dispersée dans les garnisons du Reich. Tous les médecins, les juristes, les magistrats juifs sont remplacés. 16 000 révocations sont prononcées. Les actes d'allégeance de la magistrature, des universitaires, du clergé ne sont ni moins précipités ni moins massifs.

En fin d'après-midi, le 14 mars, Hitler fait son entrée dans Vienne. 250 000 Viennois l'acclament dans une explosion de passion, une frénésie de joie qui ne se fabrique pas à coups de trique. Ces gens croient sincèrement que l'unité de la nation allemande est faite et qu'elle transforme leur destin. Derrière le chancelier, un von Papen en uniforme d'ambassadeur fier d'avoir été l'architecte d'une opération dont il espère qu'elle renforcera le poids des catholiques dans l'ensemble allemand, et qu'elle amènera Hitler à la modération.

Le cardinal-archevêque de Vienne, Innitzer, originaire des Sudètes et qui a toujours été grand-Allemand, sans pour autant se rallier au national-socialisme, est reçu par Hitler sous les huées des militants prêts à *« pendre les juifs et les curés. »* Ils lui crient : *« à Dachau, à Dachau ! »* Il rend tout de même son hommage, dans la même illusion que von Papen... Ce dont le pape Pie XI ne lui saura aucun gré.

En quarante-huit heures, il entraîne les évêques autrichiens à aller beaucoup plus loin dans la voie du ralliement que ne le feront jamais les évêques du Reich. Leur appel du 18 mars, dicte aux catholiques un *« devoir national de faire, en tant qu'Allemands, profession de foi en faveur du Reich allemand »*. Naïveté, opportunisme, manque de jugement ou de sens politique ? Le cardinal Innitzer en rajoute, il affirme au gauleiter Burckel que la déclaration a été écrite *« volontairement et sans contrainte »*. Et il fait précéder sa signature des mots *« Heil Hitler ! »* Ce n'est ni une excuse ni une explication de constater que les pasteurs protestants, aussi, se ruent dans le loyalisme... Ou que des dirigeants socialistes respectés, tel Karl Renner, ancien et futur chancelier, futur président de la Seconde République, font savoir qu'ils voteront oui au plébiscite à venir sur le rattachement. Accompagnant l'enthousiasme, la terreur. En quinze jours, les SA, les SS, les polices, déferlent dans les rues, traquent les suspects ; les juifs, les socialistes, les modérés de droite connus pour leur fidélité à l'Autriche. 70 000 arrestations sont opérées, le premier convoi pour Dachau part le 1er avril.

Un plébiscite a été fixé au 10 avril pour approuver le rattachement. L'alternance de politiques de répression, de mise en confiance ou de séduction grossit la masse prévisible des votes favorables. Le sens tactique joue autant que la conviction, le désespoir d'avoir vu l'Autriche abandonnée pèse autant *que la volonté fiévreuse* de rejeter les clauses du traité de Versailles. Il n'est plus temps pour les militants de gauche de se manifester comme tels dans les bureaux de vote contrôlés par les sbires du parti. Les plus sceptiques veulent croire que les choses iront mieux qu'avant, et que *l'Autriche balancera* la Prusse au sein du Reich.

L'intimidation physique et morale produit ses effets multiplicateurs. Si bien que le 11 avril, pour 4 270 000 oui, on compte 11 260 non..., *hardis, dont les auteurs* n'attendent pas longtemps l'arrestation.

Le 1er juin, l'Etat autrichien disparaît totalement. Il est divisé en sept *Gaue*, au lieu de neuf provinces. Le nom *d'Autriche lui-même est supprimé.*

L'erreur sur l'adversaire

Dès la fin de 1918, après la défaite des Empires centraux, le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne était voulu comme l'unique salut pour le groupe de provinces autrichiennes de langue allemande dépourvues des moyens de vivre en nation autonome. L'indépendance *voulue par les traités de Versailles* et Saint-Germain de 1919 était ressentie comme le prix d'une guerre perdue. Tous les partis autrichiens inscrivent donc dans leurs statuts la volonté d'Anschluss. *Les plus fervents* partisans étaient les sociaux-démocrates, qui rêvaient d'une Grande-Allemagne socialiste avec leurs camarades allemands alors au pouvoir. Les chrétiens sociaux, un peu plus réservés, y trouvaient le cadre fédéral qui pourrait englober un Etat catholique. La droite penchait vers le pangermanisme. Personne pour défendre l'Autriche.

Lorsque Hitler arriva au pouvoir, le 30 janvier 1933, son programme, dans l'article premier, réclamait l'Anschluss *et l'abolition du traité de Saint-Germain.* L'une de ses premières dépêches, le 31 janvier, saluait *« le peuple allemand-frère en Autriche »*.

La réaction politique est immédiate : *tous les partis autrichiens rejettent le* national-socialisme. Ils suppriment de leurs programmes la référence à l'Anschluss, Hitler devient l'ennemi, sans que l'Allemagne cesse, malgré tout, de constituer une espérance liée à une forme de solidarité qui entretient les équivoques.

Le discours que tient, le 1er mai 1933, le chancelier Dollfuss trace explicitement des frontières difficiles à tenir : *« Nous professons avec joie notre germanité, mais nous ne pouvons permettre qu'on transforme la communauté ethnique en objet d'idolâtrie... L'objectif auquel nous tendons ne saurait être qu'une relation compréhensive entre la communauté ethnique et la conception chrétienne du monde... La défaite du marxisme est le premier objet de notre combat... Nous ne voulons ni du socialisme international ni du socialisme brun. »*

Ces propos éclairent l'évolution de 1933 à 1938. Les chanceliers catholiques, Dollfuss puis Schussnigg, se trompent lourdement d'adversaire. Leur objectif majeur est le « marxisme », contre lequel ils bâtissent un « Etat corporatif », ils acculent les socialistes à la *guerre civile (février 1934), qui fait* plus de trois cents morts et plus de huit cents blessés. Les sociaux-démocrates sont réduits à la clandestinité, mais Dollfuss y perd le concours de milices ouvrières puissantes et bien armées, prêtes à s'opposer aux nazis.

Hitler, en un premier temps, veut précipiter les choses : il tente un coup d'Etat en juillet 1934, où Dollfuss est assassiné. Il passe alors à la voie diplomatique, utilisant à cette fin von Papen, personnalité catholique, incarnation de l'ordre moral, prompt à toute besogne. Patiemment, en deux ans à Vienne, il joue des factions les unes contre les autres, facilite l'extension clandestine et pacifique des nationaux-socialistes autrichiens *et finit par convaincre* Schussnigg qu'avec Hitler un arrangement n'est pas impossible. C'est l'accord assez vague du 11 juillet 1936, première étape des concessions irrémédiables.

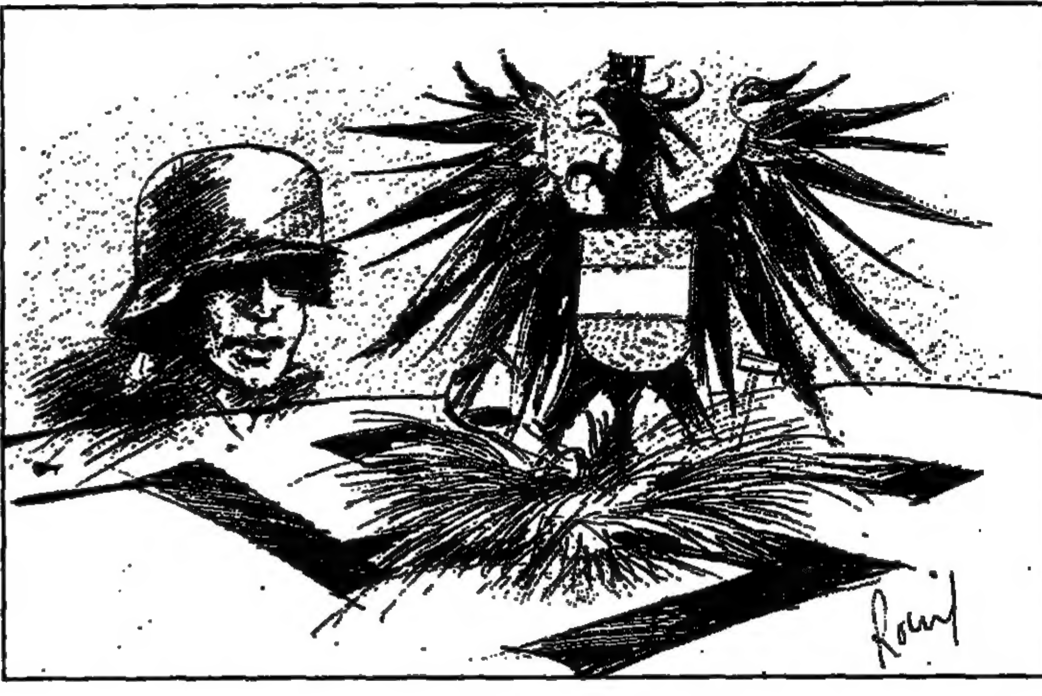
Diktat

Au nom de la « communauté culturelle », le chancelier Schussnigg introduit les nationaux-socialistes dans l'Etat. Il n'a d'ailleurs aucun doute sur les vraies intentions de Hitler. En proie à une résignation fascinée devant la catastrophe, il s'obstine à maintenir dans l'illégalité les organisations de gauche, politiques ou *syndicales. Mussolini* l'avertit en vain, en août 1936 : *« L'Autriche doit vouloir son indépendance »*, puis, seul à le soutenir encore, il le lâche. Car la France et l'Angleterre redoutent Hitler, mais pour leur propre compte, en fermant les yeux sur les violations successives du traité de Versailles.

En novembre 1937, Hitler fixe à son état-major l'échéance pour le printemps 1938. Les Anglais en sont informés. Ils font avertir Schussnigg, dont la police trouve des documents qui confirment. Commence alors l'ultime manœuvre de von Papen.

En Autriche, *les forces illégales* du Parti nazi sont prêtes à l'insurrection. A la frontière, les divisions allemandes se massent. Alors, le 12 février 1938, Papen emmène Schussnigg à Berchtesgaden pour *« dissiper les malentendus »* de l'application de l'accord de 1936. Hitler lui présente un diktat pur et simple, aux termes duquel l'Autriche doit désormais soutenir la politique du Reich. Les nationaux-socialistes autrichiens sortent de l'illégalité, sont amnistiés, ne font plus l'objet de discriminations, et leur principal représentant, l'avocat Arthur Seyss-Inquart, nommé conseiller d'Etat deux ans avant, devient ministre de l'intérieur et de la sécurité.

Jouissant à la fois de la confiance de Hitler et de celle de Dollfuss, puis de Schussnigg, aussi pieux catholique que national-socialiste, Seyss-Inquart sera pendant la guerre commissaire du Reich aux Pays-Bas, et *condamné à mort* par le tribunal de Nuremberg pour y avoir couvert des atrocités.



La pression s'accentue

Pendant trois semaines, la *pression* s'accentue. Schussnigg, au dernier instant, tente un référendum sur l'indépendance, qui détermine Hitler à précipiter le chantage. Par téléphone, Seyss-Inquart *transmet les messages jusqu'à* l'aube du 12 mars, où la nouvelle Wehrmacht entreprend le premier essai de ses capacités manœuvrières, assez décevant d'ailleurs, diront les techniciens.

L'*Anschluss n'est pas survenu sur un* coup de tête ; il était explicable que l'Autriche du traité de Saint-Germain en eût nourri l'idéal. Beaucoup d'Autrichiens furent de bons Allemands, non *seulement dans l'occupation de l'Europe*, mais aussi dans la pratique politique SS. Mais il fut clair dès 1945 que c'est l'expérience même de sept ans de cet Anschluss, le prix payé en commun avec le IIIe *Reich d'une colonisation par* le national-socialisme et d'une guerre, qui a permis de liquider cette nostalgie.

L'identité de l'Autriche indépendante de langue allemande s'est forgée dans cette *épreuve* et *dans* la naissance d'une résistance autrichienne au nazisme. La conscience en a pris forme dans les quelques jours de février-mars 1938, où, au dernier moment et trop tard, les chrétiens-sociaux entrent *enfin* en conversation avec les socialistes avant de se retrouver dans les camps ou en émigration.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ Bibliographie. – Essentiellement : Félix Kreisler, *la Prise de conscience de la nation autrichienne, 1938-1945-1978*, tomes 1 et 2, Presses universitaires de France, 1980.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PANAMA

Washington accentue ses pressions sur le général Noriega

Les Etats-Unis ont resserré d'un *tour leur étau* financier sur Panama, le vendredi 11 mars, dans l'espoir d'accélérer le départ de l'homme fort du pays, le général Noriega, inculpé de trafic de drogue par la justice américaine. Dans un texte diffusé par la Maison Blanche, le président Reagan a fait savoir que toutes les sommes dues au Panama par les Etats-Unis au titre de l'utilisation du canal seront placées immédiatement sur un compte bloqué; cela représente, 6,5 millions de dollars pour le mois en cours. Panama est, en outre, exclu du système des préférences généralisées et de l'initiative du bassin des Caraïbes, qui permet aux pays bénéficiaires d'exporter vers les Etats-Unis sans payer de droits de douane.

Demandant au général Noriega – dont le pouvoir est qualifié d' *« illégitime »* – de s'effacer *dans « l'intérêt de son pays »* (au profit du président Delvalle déposé le 26 février), le président Reagan qui a tenu une conférence de presse avec le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, s'est déclaré disposé à *« reprendre des relations de travail étroites avec Panama une fois le gouvernement civil et la démocratie constitutionnelle rétablis. »*

Pour sa part, M. Shultz, qui a une nouvelle fois précisé que les forces armées américaines au Panama n'étaient pas en état d'alerte, a laissé entendre sans préciser que de *« nouvelles mesures seraient prises, si nécessaire »*. Enfin, dernière *« sanction »*, les services américains de douanes et d'immigration accentueront leur surveillance sur les arrivées en provenance de Panama.

La crise politique et financière continue à déchirer le pays. L'ambassadeur du Panama à Bruxelles, M. Riera Diaz, a *été* démis de ses fonctions vendredi pour avoir refusé de reconnaître le nouveau gouvernement. Sur place, à Panama, un important dispositif policier a été déployé pour faire face aux plusieurs centaines d'opposants qui ont manifesté, vendredi, contre le régime. La police devait le soir même opérer une quinzaine d'arrestations. Enfin, tandis que se multiplient chaque jour les rumeurs sur le départ éventuel du général Noriega, le journal espagnol *El Pais* laisse entendre dans son édition du 11 mars que, de source diplomatique, l'Espagne si elle *était* sollicitée accepterait d'offrir l'asile politique à M. Noriega. – *(AFP, AP.)*

● **Démission de deux diplomates.** – Le consul panaméen à Los Angeles, M. Santiago Torrijos, neveu de l'ancien homme fort du Panama Omar Torrijos, et Mme Emilia Arosomena Vallarino, ambassadeur à Mexico depuis dix-huit ans, ont tous deux annoncé, le mercredi 9 mars, qu'ils rompaient avec le régime du général Noriega, et se ralliaient au président destitué, Eric Delvalle. – *(AFP.)*

BRÉSIL : scandales et débat constitutionnel

Le gouvernement et le président ne sont plus irréprochables

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le réalisme et la sincérité ne sont visiblement pas la force du président Sarney. Depuis son arrivée au pouvoir, il y a trois ans, il n'a cessé de se présenter comme un homme *« sans ambition »* qui *« se sacrifiait »* dans l'exercice de sa charge. Or, à l'idée que l'Assemblée constituante puisse limiter son mandat à quatre ans, comme elle semble bien en avoir l'intention, il fait feu de tout bois pour l'en dissuader, recourant tour à tour à la menace et à la séduction.

En septembre 1987, quand il croyait une fois de plus pouvoir juguler l'inflation en recourant au blocage des prix, il annonça, au vu des premiers résultats, que le Brésil était *« sorti de la crise économique »*. Affirmation démentie peu après, l'année se terminant par une inflation de 400 % et avec un taux de croissance en chute libre, qui préfigurait le climat de récession *régnant aujourd'hui*. Avec la *même* inspiration, il déclara un jour que son gouvernement était *« l'un des plus austères du monde »*. Les Brésiliens vérifient aujourd'hui la valeur d'une telle assertion, en suivant jour après jour les travaux d'une commission parlementaire d'enquête sur la corruption gouvernementale.

La commission a été formée à la suite de la démission forcée du *ministre du plan*, M. Anibal Teixeira, qui a quitté son poste au début de l'année dans des relents de scandale. M. Teixeira était accusé de distribuer *le* budget important dont disposait son ministère en recourant à des interlocuteurs qui prélevaient au passage leurs commissions. L'enquête menée par la police et les auditions faites par la commission parlementaire montrent qu'il y a des présomptions sérieuses dans ce sens. Un cousin de M. Teixeira serait impliqué. Il aurait réclamé un pot-de-vin de 50 % pour la libération d'un crédit. Le ministre a contre-attaqué, en laissant entendre que bien d'autres cas de corruption existaient dans les sphères officielles.

L'affaire risque d'atteindre le président de la République. A en croire l'ancien chef de cabinet de M. Teixeira, aucune subvention *d'importance n'était attribuée* sans la signature présidentielle et elle devait répondre à des critères politiques. Il semble inévitable dans ces *conditions que les parlementaires* demandent au secrétaire particulier du président, M. Jorge Mourad, de venir déposer devant eux, une déposition que M. Sarney a tenté d'éviter, semble-t-il, en en faisant la demande expresse au président du Congrès.

Ce n'est pas la première fois que des odeurs délétères montent des cabinets ministériels, depuis l'arrivée *de M. Sarney* au pouvoir. Il y a dix mois, un quotidien de Sao-Paulo avait révélé que le ministère des transports avait procédé à un appel d'offres frauduleux pour recruter les entreprises chargées de réaliser le projet favori de M. Sarney, la voie ferrée nord-sud, lequel aurait l'inconvénient de coûter, au bas mot, 2 milliards et demi de dollars et d'être d'une viabilité douteuse, car elle traverserait les régions peu habitées du Brésil central.

« C'est en donnant qu'on reçoit »

La polémique sur l'« austérité » gouvernementale a rebondi quand la conférence épiscopale a affirmé, dans une note envoyée à tous les diocèses, fin janvier, que *« la corruption continuait d'être impunie »* et qu'elle *« dépassait même celle qui existait sous le régime militaire »*. *« Le mal venant d'en haut*, précisaient les évêques, *il imprègne tout le pays. »* Une telle déclaration a valu au président de la conférence épiscopale, Dom Luciano Mendès, d'être appelé par le chef de l'Etat à fournir des explications et celles-ci ont été plutôt embarrassées. L'Eglise, et c'était là la faiblesse de sa position, n'avait aucune preuve à présenter.

Mais il arrive que les supporters du président vendent eux-mêmes la mèche. On a beaucoup parlé ces derniers mois de marchandages entre la présidence et les constituants susceptibles de voter, en faveur de M. Sarney, le mandat de cinq ans qu'il réclame. A en croire la rumeur publique, la récompense *promise* en cas de débauchage réussi est souvent la concession d'une station de radio : le ministre des télécommunications, M. Antonio Coulos Magalheas, « faucon » bien connu du régime, étant là pour étudier le dossier. Interrogé sur ce climat de tractations, l'un des dirigeants de la droite, M. Roberto Cardoso Alves, partisan du mandat de cinq ans pour M. Sarney, cita, pour justifier sa position, une phrase de... saint François d'Assise : *« C'est en donnant qu'on reçoit »*. La phrase a fait le tour du pays. Elle sert aujourd'hui involontairement de maxime aux défenseurs du président.

CHARLES VANHECKE.

Diplomatie

M. Jean Mazeo nommé ambassadeur au Guatemala

M. Jean Mazeo a été nommé ambassadeur de France au Guatemala par décret du 9 mars 1988.

[Né en 1934, M. Jean Mazeo, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été premier secrétaire à Vienne (1968-1970) et à Tel-Aviv (1970-1972), puis deuxième conseiller à Brasilia (1972-1976) ; il a été affecté à l'administration centrale dans les fonctions de sous-directeur Afrique du Nord et Levant de 1979 à 1981. En poste à Buenos-Aires comme premier conseiller (1982-1985), il a ensuite été nommé consul général à Montréal (1985).]

CANADA : la nouvelle stratégie militaire

Ottawa a entrepris de renforcer son dispositif de défense dans le Grand Nord

L'arrivée au pouvoir des conservateurs à Ottawa a marqué un tournant dans la politique de défense du Canada. Le parapluie américain sur lequel les précédents gouvernements comptaient pour assurer l'intégrité du territoire est devenu quelque peu étouffant. *« Finis les complexes »*, nous a déclaré le ministre canadien de la défense, M. Perrin Beatty. Le Canada entend être considéré non plus comme un *« protégé »*, mais comme un *« partenaire à part entière »*. Le gouvernement canadien a prévu une augmentation annuelle de 2 % de son budget de la défense (10,3 milliards de dollars canadiens en 1987) pendant quinze ans. Afin de rattraper le retard accumulé dans le secteur naval notamment, le Canada s'équipera d'une dizaine de sous-marins à propulsion nucléaire. Aux militaires du Pentagone qui manifestaient quelque humeur devant cet acte d'émancipation, M. Beatty s'est efforcé d'expliquer que son pays *« pouvait être pro-américain tout en étant nationaliste »*. Dans cette optique, l'armée canadienne s'est lancée à la conquête du Grand Nord, si proche de l'Union soviétique.

INUVIK (Grand Nord canadien)
de notre envoyée spéciale

A 190 kilomètres au nord du cercle polaire, deux chasseurs CF-18 de l'armée canadienne déchirent le silence des espaces infinis de l'Arctique. Ils fondent sur l'aérogare d'Inuvik, petit village lové dans le détroit du fleuve Mackenzie, près de la mer de Beaufort figée dans la glace.

Dans leur sillage, quatre avions Hercules libèrent dans le ciel cent quinze parachutistes engoncés dans leur tenue camouflée, aussi blanche que la neige sur laquelle ils se posent, par – 47 °C. A 11 heures du matin, le jour vient de se lever. Il ne durera que quatre heures sous cette latitude en ce mois de février. A peine délestés d'une partie de leurs 70 kilos d'équipement, les parachutistes vont, raquettes au pied et arme au poing, *« nettoyer »* l'aérogare construit sur pilotis (1), comme toutes les habitations des quelque 2 500 Inuits (esquimaux), Indiens Dénés, métis ou Blancs d'Inuvik.

L'assaut simulé fait partie de la plus importante série de manœuvres jamais menées par les forces d'opérations spéciales (3 000 hommes des armées de terre et de l'air) dans le Grand Nord canadien. Ce territoire immense et désolé (3,9 millions de kilomètres carrés – soit sept fois la France, – où vivent 60 000 habitants, inuits pour moitié) est jugé particulièrement vulnérable : il est situé aux avant-postes de la route la plus directe et la plus courte entre les Deux Grands : les Etats-Unis et l'Union soviétique.

L'ennemi est soviétique

L'ennemi, clairement identifié, est soviétique. Les généraux canadiens jugent peu propable une invasion massive de l'armée rouge par le pôle, qu'ils seraient d'ailleurs bien en peine de contenir avec les 84 600 hommes (dont plus de 10 000 sont en Europe) de leurs forces régulières. Les états-majors redoutent davantage des opérations de commandos parachutés ou débarqués par sous-marins, qui prendraient pour cible les stations radars du système d'alerte du nord du NORAD (2) disséminés du Labrador à l'Alaska, les zones militaires, les aérogares ou même les installations pétrolières.

Les troupes d'élite de la FOS, seule formation canadienne capable de monter des opérations aéroportées, se sont donc récemment exercées à riposter à ces attaques dans l'Arctique. Le Canada a, en effet, décidé de se réapproprier le Nord et d'y renforcer sa défense, qui en avait bien besoin.

Pour l'ensemble formé par le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et l'archipel Arctique (un tiers de la superficie du pays), un seul quartier général, installé à Yellowknife et qui compte 67 militaires, appuyés par les 625 cadets et 710 rangers, des Inuits pour la plupart. Ces derniers, dispersés dans les communautés isolées où ils vivent, sont des miliciens volontaires, qui reçoivent pour tout équipement une carabine Lee Enfield de calibre 303 et deux cents balles distribuées chaque année, avec une casquette rouge pour insigne. Considérés comme « les yeux et les oreilles du Grand Nord », ils sont chargés de signaler par radio tout fait inhabituel ou suspect. Ils forment aussi les militaires blancs venus du Sud aux techniques de survie dans les conditions extrêmes de leur région.



A ces forces terrestres, il faut ajouter les 209 militaires de la base de communication d'Alert, la plus septentrionale du monde (au nord de l'île d'Ellesmere) et les quelque 200 autres soldats éparpillés dans les stations radars du NORAD. Leur nombre est toutefois appelé à diminuer : le nouveau système d'alerte en cours d'installation comprendra 36 stations radars à courte portée entièrement automatiques et 11 stations radars à longue portée nécessitant un personnel restreint.

Dans les airs, les avions de patrouille Aurora à grand rayon d'action effectuent une vingtaine de vols de reconnaissance par année dans le Grand Nord. Ils sont toutefois incapables de détecter les sous-marins qui se promènent en toute impunité sous la calotte glaciaire.

Or les submersibles, soviétiques ou américains, y sont de plus en plus nombreux. Basés à Mourmansk, seul port d'URSS ayant un accès aux mers libres, les sous-marins soviétiques (nucléaires pour moitié) s'avanceraient déjà jusqu'au cœur de la baie d'Hudson, profonde échancrure dans le continent américain. Les trois seuls sous-marins canadiens de type classique que le Canada possède depuis vingt ans ne peuvent, pour leur part, patrouiller dans l'Arctique : ils ne disposent pas de l'autonomie suffisante pour rester immergés plus de trois jours.

Sous-marins

Le Canada aurait sans doute continué plus longtemps à s'en remettre aux engins américains pour assurer sa défense polaire si les Etats-Unis n'avaient pas décidé de contester la souveraineté canadienne sur le passage du Nord-Ouest, que les Soviétiques ont, incidemment, admise d'emblée. Dans ce détroit stratégique qui relie la mer de Baffin à la mer de Beaufort, les Américains ont fait passer en 1985 un brise-glace, le *Polar-Sea*, sans avoir au préalable avisé Ottawa ni sollicité d'autorisation.

Cet incident a provoqué un véritable sursaut national. Le Canada a, pour la première fois, délimité ses frontières dans l'archipel Arctique tout en proclamant unilatéralement sa souveraineté *« sur la terre, la mer et les glaces »*.

Ottawa a ensuite lancé la construction du plus gros brise-glace du monde (200 mètres de long, 88 000 chevaux), capable de briser une couche de glace de 2,5 mètres d'épaisseur à une vitesse constante de 3 nœuds, ce qui permettra des patrouilles toute l'année dans l'Arctique.

Le gouvernement canadien a franchi un autre pas décisif en décidant l'achat d'une flotte de dix à douze sous-marins à propulsion nucléaire. Avant que ces nouveaux submersibles puissent se glisser sous les glaces polaires, le Canada disposera d'ici cinq ans d'un centre permanent d'entraînement du Nord situé au seuil du passage du Nord-Ouest, à Nanisivik. Ce village minier du nord de la terre de Baffin dispose déjà d'un port en eau profonde et d'une piste d'atterrissage longue de 2 kilomètres.

Pour améliorer la surveillance aérienne du Grand Nord, Ottawa projette d'acquérir au moins six nouveaux avions de patrouille à grand rayon d'action et dix nouveaux CF-18 qui compléteront la flotte actuelle de cent soixante-deux chasseurs. Ces avions pourront bientôt être stationnés en permanence dans cinq centres d'opérations avancées *en cours de construction* dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au moment où la militarisation du Grand Nord prend forme, l'Union soviétique propose au Canada la négociation du premier traité bilatéral de coopération dans l'Arctique. Ottawa n'a pas encore répondu à cette invitation à former dans l'Arctique une zone de paix. *« Nous serions effectivement intéressés à ce que l'URSS désarme Mourmansk et la péninsule de Kola, où sont basés plus de cent sous-marins équipés de missiles balistiques intercontinentaux. Toute proposition qui viserait à exclure les submersibles soviétiques serait malhonnête et inutile »*, a estimé le ministre canadien de la défense, en se rendant sur le théâtre de manœuvres de ses troupes d'élite, près d'Inuvik.

MARTINE JACOT.

(1) La construction sur pilotis est la seule possible dans ces régions où le sol est gelé en permanence et en profondeur (permafrost). Le sable, l'argile et le limon, qui constituent, le sol se transformeraient en boue si les bâtiments n'étaient pas surélevés.

(2) Le NORAD, accord sur la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord conclu entre les Etats-Unis et le Canada, est en vigueur depuis 1958.

CHILI

Soupçons sur l'origine d'une vague d'attentats

SANTIAGO
correspondance

« Si l'opposition remportait le plébiscite, le Chili connaîtrait une période de convulsions et d'incertitudes qui mènerait de nouveau à l'anarchie. » S'adressant au pays, le vendredi 11 mars, à l'occasion du septième anniversaire de la Constitution, le général Pinochet a ainsi brodé sur le thème : la continuité ou le chaos.

Cette allocution a toutefois surpris par sa brièveté (quarante minutes) et par l'austérité de son propos. Au lieu du discours-fleuve et des annonces préélectorales qui étaient attendus, le chef de l'Etat *s'est limité à présenter une défense* de la Charte fondamentale approuvée en 1980 par voie référendaire, dans des circonstances qualifiées de *« frauduleuses »* par les partis d'opposition. Faut-il voir-là le souci du tacticien de ne rien laisser entrevoir de ses prochains mouvements ?

Quoi qu'il en soit, l'intérêt et l'inquiétude des Chiliens sont moins centrés actuellement sur les discours et les commentaires que sur les attentats, commis presque chaque jour, tant contre des institutions gouvernementales que contre des militants d'opposition ou des bâtiments religieux. Ainsi la nuit du 10 au 11 mars a été troublée à Santiago par plusieurs explosions, qui ont précédé la spectaculaire attaque d'un commissariat par un commando muni de lance-roquettes et de fusils automatiques. Deux policiers ont été grièvement blessés. La nuit suivante, de nouveaux attentats à la bombe ont visé des transformateurs électriques et un bureau du ministère de l'éducation.

Selon les autorités, ce regain de violence indique que l'extrême gauche est disposée à jouer son va-tout pour empêcher le déroulement normal du plébiscite prévu pour l'automne prochain. Pour de nombreux opposants, ces attentats ne font qu'apporter de l'eau au moulin du régime et pourraient lui permettre de proclamer l'état de siège. Ces *spéculations* sont alimentées par l'attitude du principal mouvement d'opposition armée, le Front patriotique Manuel Rodriguez, qui alterne les *communiqués revendiquant* certains attentats avec les démentis concernant les autres.

Assiste-t-on à la mise en place de ce que Monica Madariaga, l'ancienne « dame de fer » du gouvernement et parente du chef de l'Etat ayant rompu avec le pouvoir, appelle *le « scénario final »*, celui de la violence généralisée fournissant au régime l'occasion de survivre, quitte à passer outre à sa propre légalité ?

GILLES BAUDIN.

ÉTATS-UNIS

Ancien conseiller de M. Reagan, M. McFarlane plaide coupable dans l'affaire de l'Irangate

L'un des principaux protagonistes de l'affaire de l'Irangate, M. Robert McFarlane, l'ancien conseiller de M. Reagan pour la sécurité nationale, a décidé de plaider coupable *sur diverses accusations* dans le cadre de l'enquête judiciaire. M. McFarlane a ainsi admis devant un juge fédéral, le vendredi 11 mars, *avoir caché des informations concernant* les activités de son subordonné, le lieutenant-colonel Oliver North et les tentatives d'autres officiels américains pour recueillir des fonds de pays tiers, en faveur des rebelles antisandinistes au Nicaragua.

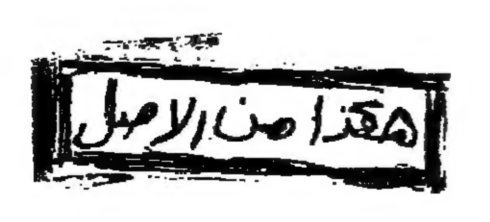
L'ancien conseiller du président Reagan s'était rendu à Téhéran en mai 1986, en compagnie du lieutenant-colonel Oliver North, pour tenter d'obtenir la libération des otages américains détenus au Liban. Ce voyage avait été à l'origine du scandale des fournitures d'armes *américaines* à l'Iran. Au point que M. McFarlane avait tenté de se suicider, l'année dernière, lorsque le pot-aux-roses fut révélé.

Il risque une peine de quatre ans de détention. – *(AFP, Reuter.)*

M. Gary Hart se retire de la course présidentielle

Au cours d'une conférence de presse à Denver, dans le Colorado, dont il fut le sénateur, M. Gary Hart, *le plus controversé des candidats* de la campagne présidentielle américaine, a annoncé, le vendredi 11 mars, qu'il jetait l'éponge. *« Le peuple américain a maintenant décidé. J'ai pu me faire entendre, mais il est clair que je ne dois pas aller plus loin »*, a déclaré M. Hart, ajoutant qu'il continuerait à se *« battre pour le changement »* comme il l'avait fait en présentant une candidature *« au-delà du champ de la politique traditionnelle »*.

Révélation des primaires d'il y a quatre ans, M. Hart et ses *« idées neuves »* – notamment en matière de défense – était, cette année, donné grand favori chez les démocrates. Pourtant, à la suite du scandale créé par la révélation de sa liaison avec un mannequin de Miami, il avait abandonné, cet automne, l'idée de se présenter à l'élection présidentielle. Son retour, quelques mois plus tard, parmi les prétendants démocrates avait d'autant plus surpris que Gary Hart, privé de soutien financier, et doté d'une organisation squelettique, avait peu de chances. Son meilleur score depuis le début des primaires en février : 5 % des voix, le 8 mars dans le Texas.



Europe

URSS

Nouveaux témoignages sur les violences en Azerbaïdjan

Moscou. – Des chars et des patrouilles de soldats étaient toujours visibles en milieu de semaine dans les rues de Soumgaït, ville d'Aserbaïdjan où se sont déroulés fin février des affrontements aux allures de pogrom anti-arménien, selon le témoignage d'un dissident soviétique qui a pu y passer six heures.

M. Andreï Chilkov, collaborateur de M. Serguei Grigoriants à la revue indépendante *Glasnost*, a affirmé au cours d'une conférence de presse, le vendredi 11 mars, à Moscou, que les témoignages des quelques habitants ayant accepté de lui parler faisaient apparaître que les troubles avaient été bien plus meurtriers qu'on ne l'a dit, même s'il ne possédait pas de preuve directe. Le bilan officiel est de trente-deux morts.

« Les récits sont horribles. Ce fut un carnage, un véritable pogrom, a-t-il dit, *les Arméniens ont été pourchassés et tués aveuglément. »*

M. Chilkov a encore indiqué qu'il lui avait fallu gagner Soumgaït en auto-stop après avoir pris un avion d'Erevan, la capitale d'Arménie, puis un car et un taxi. *« Jamais de ma vie, je n'ai vu une telle concentration de soldats casqués et équipés de gilets pare-balles »*, a-t-il dit en racontant son entrée dans la ville, où il a compté pas moins de 47 blindés légers dans une seule avenue.

Selon les habitants, les violences ont éclaté le 28 février après l'annonce par Radio-Bakou de la mort de deux jeunes Azeris au cours de manifestations organisées pour réclamer le rattachement de la région de Nagorny-Karabakh (Azerbaïdjan) à l'Arménie. Elles se sont poursuivies le lendemain.

Les récits recueillis par M. Chilkov font état de violences inouïes à Soumgaït : une jeune fille aurait été jetée par la fenêtre de son appartement par ses agresseurs. Elle aurait survécu à sa chute mais ils l'auraient ensuite tuée en faisant tomber une armoire sur elle. Une femme enceinte aurait été assassinée à coups de couteau dans un hôpital ; d'autres, éventrées.

Ces exactions auraient pour l'essentiel été commises par des Azerbaïdjanais ayant fui le Nagorny-Karabakh, auxquels se seraient joints des adolescents de Soumgaït lors d'une brève expédition punitive. Des tracts, dont l'origine est inconnue, les auraient incités à partir pour cette ville avec la promesse d'y avoir des salaires élevés et des facilités de logement.

Les Arméniens de Soumgaït, a ajouté M. Chilkov, ont été regroupés dans un certain nombre de bâtiments, notamment au siège d'une organisation locale du Parti communiste, dans la maison de la culture et dans un entrepôt d'autobus, qu'ils ne peuvent pour le moment quitter.

Miliciens assaillis

Les entreprises et les écoles fonctionnent normalement, mais dans les magasins, il y a désormais deux files d'attente, une pour les Azerbaïdjanais, *« servis en priorité »*, et une pour les autres nationalités, toujours d'après le dissident.

L'impression règne sur place que les Arméniens *« vont se venger »*, a estimé M. Chilkov.

Par ailleurs, selon le témoignage d'un des trois cents policiers envoyés de Bakou en premiers renforts à Soumgaït, enregistré sur cassette et entendu par des correspondants occidentaux, vendredi, au domicile du dissident Lev Timofeev, dès le 27 février au soir des manifestants avaient attaqué des magasins, tandis que le lendemain matin une foule composée en majorité de très jeunes gens, *« de douze à dix-sept ans »*, envahissait la place centrale de Soumgaït. Les miliciens ont été incapables de les disperser, de même qu'un régiment des forces spéciales, dépendant du ministère de l'intérieur, également dépêché en renfort.

Assaillis à coups de pierre, les miliciens, dont certains étaient blessés, se sont repliés dans le bâtiment du parti de la ville, où ils ont reçu des mitraillettes, *« au cas où ils auraient à se défendre, mais ils ne les ont pas utilisées »*.

Les forces spéciales, *« furieuses »* de ce comportement, ont quitté Soumgaït le dimanche soir. *« Les Arméniens ont alors été abandonnés aux groupes de tueurs, qui se sont répandus dans la ville »*, a affirmé le milicien azerbaïdjanais. Il a fait état de viols, de défenestrations. Des Azerbaïdjanais, qui avaient recueilli ces voisins arméniens ont aussi été tués, leurs filles violées, a-t-il affirmé.

Le lundi, à 4 heures du matin, a déclaré le témoin, des renforts armés sont arrivés de républiques voisines. Néanmoins, les massacres ont continué *« en nombre encore plus important »*, commis par des groupes de *« vingt ou trente personnes »*, alors que la foule avait disparu des rues. Le couvre-feu n'a pu être imposé que mardi. Le policier a estimé le nombre des morts de trois cents à quatre cents. – *(AFP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE : après Khrouchtchev et Brejnev

M. Gorbatchev se rend pour la première fois en visite officielle à Belgrade

BELGRADE
de notre correspondant

M. Gorbatchev devait effectuer, du 14 au 18 mars, sa première visite à la Yougoslavie, au cours de laquelle il prononcera, notamment, un discours devant l'Assemblée nationale fédérale. Après Belgrade, il se rendra à Ljubljana, ville principale de la République de Slovénie, puis à Dubrovnik, grand centre touristique du littoral adriatique d'où il rentrera directement à Moscou.

Après plusieurs années de vives tensions provoquées par la fameuse résolution de Bucarest du Kominform de 1948 excluant la Yougoslavie du « camp socialiste », les relations soviéto-yougoslaves se sont acheminées, avec des hauts et des bas prononcés, vers leur normalisation. Le point de départ fut la visite à Belgrade, en mai 1955, de Nikita Khrouchtchev au cours de laquelle ce dernier avait reconnu, dans un discours retentissant, les erreurs de Staline à l'égard du titisme. En juin 1956, Tito fut invité officiellement à Moscou, où la direction soviétique lui réserva un accueil en apparence chaleureux. Cette reprise encourageante fut cependant interrompue par la répercussion des événements de Pologne et de Hongrie, et, plus tard, par l'invasion de la Tchécoslovaquie, en 1968, condamnée sans équivoque par les Yougoslaves.

« Perestroïka » et autogestion

Au cours de ses rencontres avec Tito, Nikita Khrouchtchev avait tenté, sans succès, de faire rentrer la Yougoslavie dans le bercail du « camp socialiste ». Les deux hommes eurent d'orageuses explications, et on se souvient de celles de l'île de Brioni, lorsque Khrouchtchev avait demandé à son hôte : *« Que feriez-vous du soldat d'un détachement en marche qui refuse constamment de marcher au pas ? » « Je changerais de musique »*, lui répondit Tito...

Après Khrouchtchev, la Yougoslavie reçut encore trois fois la visite de Brejnev, sans remous.

Depuis quelques années, les relations soviéto-yougoslaves traversent des eaux paisibles et ont enregistré, de 1981 à 1987, d'imposants progrès dans les échanges économiques. Ceux-ci ont atteint le niveau record de 35 milliards de dollars dans les deux sens, plaçant l'URSS au premier rang des partenaires du commerce extérieur yougoslave. A l'heure actuelle, cependant, ces échanges se heurtent à des difficultés provenant du déficit de la balance commerciale soviétique (1 400 millions de dollars), conséquence de baisse des prix du pétrole, dont Moscou est un des principaux fournisseurs de la Yougoslavie.

Fidèle à son principe de non-alignement, la Yougoslavie n'a pas adhéré au COMECON. Ses échanges avec cette organisation internationale se font aux termes d'un accord signé en 1964, qui lui assure une situation privilégiée puisqu'elle peut assister aux réunions de tous ses organismes et n'accepter que celles de leurs décisions qu'elle estime conformes à son propre intérêt. L'URSS lui a accordé, depuis 1971, plusieurs crédits d'investissements, dont une bonne partie sont déjà remboursés. Le dernier de ces crédits, de 500 millions de dollars, date de 1981 et est utilisé pour le développement de son industrie énergétique, métallurgique, chimique, etc.

Les Yougoslaves sont heureux d'entendre de M. Gorbatchev personnellement des détails sur la « perestroïka », dont ils pensent beaucoup de bien, d'autant qu'ils estiment, à tort ou à raison, que certains de ses aspects sont proches de la politique d'autogestion qu'ils pratiquent eux-mêmes depuis longtemps. Belgrade a salué le rapprochement entre les Etats-Unis et l'URSS, la décision de Moscou de quitter l'Afghanistan et le fait que les Soviétiques, comme les Américains, se soient abstenus d'exercer une quelconque pression sur leurs alliés balkaniques respectifs lors de la Conférence de ministres des affaires étrangères de la région, le mois dernier, dans la capitale yougoslave.

Les principaux résultats de la visite de M. Gorbatchev seront consignés dans une déclaration qui sera dans la continuité de celle de Belgrade de 1955 et de celle de Moscou de 1956 signées par Khrouchtchev et Tito. Ce document d'une dizaine de pages dactylographiées doit reprendre en substance les grands principes de la charte d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe.

PAUL YANKOVITCH.

IRLANDE DU NORD

Tension à Belfast à la veille des obsèques des militants de l'IRA

Belfast. – Les artificiers de l'armée britannique ont désamorcé, le vendredi 11 mars à Belfast, deux bombes placées dans une voiture, après une quatrième nuit d'émeutes dans la capitale nord-irlandaise depuis la mort, à Gibraltar, de trois militants de l'IRA, abattus par les forces de sécurité britanniques.

Par ailleurs, le plus important groupe paramilitaire protestant d'Irlande du Nord, l'Ulster Defence Association (UDA), a annoncé que son président, M. Andy Tyrie, abandonnait ses fonctions à la tête du mouvement. Quelques jours plus tôt, M. Tyrie, quarante-huit ans, avait échappé à un attentat, revendiqué par un groupe protestant quasiment inconnu. Le départ d'Andy Tyrie, mis en minorité jeudi soir lors d'un vote par les membres de l'UDA, reflète les dissensions au sein de ce mouvement, seule organisation paramilitaire autorisée en Irlande du Nord.

Cette démission intervient trois mois après l'assassinat par l'IRRA (*Armée républicaine irlandaise*) du numéro deux de l'UDA, John McMichael, qui était considéré comme le véritable inspirateur du mouvement.

A Londres, vendredi, un groupe de députés conservateurs a déposé à la Chambre des Communes une motion félicitant les membres des forces de l'ordre qui ont tué les trois militants de l'IRA à Gibraltar, répliquant ainsi à une motion de soixante députés travaillistes accusant les mêmes militaires de s'être livrés à l'équivalent d'une *« exécution capitale sommaire »*.

Tandis que se développe la controverse, les forces de sécurité en Irlande et en Ulster se mobilisent en prévision des funérailles, à Belfast, de ces trois militants de l'IRA. Initialement prévues pour la fin de la semaine, les obsèques devraient avoir probablement lieu lundi, ont indiqué les familles, qui n'ont pas obtenu à temps l'autorisation de levée des corps à la morgue du Royal Naval Hospital de Gibraltar. – *(Reuter, AFP.)*

EN BREF

● **SRI-LANKA : seize morts dans l'attaque d'un autocar.** – Des hommes masqués ont attaqué, le vendredi 11 mars, un autocar dans le centre-nord de Sri-Lanka, tuant par balles seize passagers au moins, membres, pour la plupart, de la minorité tamoule, ont déclaré des militaires. Ils ont précisé que les assaillants avaient lancé des engins incendiaires et mis le feu à l'autocar. Six blessés ont été transportés dans un hôpital. Les militaires n'ont pas pu déterminer qui était responsable de cette attaque qui fait suite à une série de meurtres de civils par des séparatistes tamouls dans la région de Trincomalee la semaine dernière. – *(Reuter.)*

● **SÉNÉGAL : prolongation de l'état d'urgence.** – Le président Diouf a fait voter, le vendredi 11 mars, par l'Assemblée nationale la prolongation, pour une période indéterminée, de l'état d'urgence instauré à Dakar au lendemain des élections générales. Toutefois, certaines mesures d'exception devraient être progressivement allégées, ou supprimées. Ainsi le couvre-feu n'est-il plus en vigueur que de 23 heures à 5 heures. – *(AFP.)*

Proche-Orient

La fermeture du bureau de l'OLP à l'ONU et le rejet du plan de paix américain

(Suite de la première page.)

S'agissant d'une violation de l'accord de siège passé en 1947 entre les Etats-Unis, en tant que pays hôte, et l'organisation internationale, la mesure prise contre l'OLP (qui a le statut d'observateur depuis 1974) devrait faire l'objet d'un arbitrage international. L'administration américaine estime pour sa part que la volonté du Congrès l'emporte sur les engagements internationaux des Etats-Unis.

La décision d'appliquer la loi votée par le Congrès risque d'avoir de très graves répercussions sur la politique américaine au Proche-Orient. Et ce à l'heure où les efforts déployés par M. Shultz marquent le pas et au moment où le secrétaire d'Etat tente – difficilement – de faire approuver un plan de paix qui n'a, jusqu'aujourd'hui, recueilli pratiquement que des critiques. *« Le résultat de cette loi est qu'ils* [les membres du Congrès] *ont donné une légitimité à l'OLP ; 143 pays ont voté* [à l'ONU] *pour l'OLP et un pour les Etats-Unis »*, a constaté M. Shultz : lors de tous les débats sur le projet américain de fermer la mission palestinienne, l'unanimité – à l'exception, bien sûr, d'Israël – s'est faite pour condamner Washington, y compris dans les rangs des plus fidèles alliés des Etats-Unis.

Les premières réactions arabes marquent le ton. L'initiative américaine *« démontre la futilité de vouloir trouver des Palestiniens représentatifs tout en tentant en même temps de faire obstacle à l'OLP »*, a ainsi déclaré le représentant de la Ligue arabe à Washington, M. Clovis Maksoud. Nul doute que M. Shultz se souvient en ce moment de cette récente soirée où, cherchant à rencontrer à Jérusalem des personnalités palestiniennes pour discuter de son plan de paix, il en avait été réduit à lire une « adresse aux Palestiniens » devant une assemblée... de journalistes. C'est que l'OLP avait interdit à quiconque aurait pu être tenté de parler au secrétaire d'Etat au nom des Palestiniens.

Ce dernier n'avait certainement pas besoin d'une initiative qui ne pourra que durcir la position d'interlocuteurs arabes, déjà réticents. Car, à la veille de son arrivée à Washington, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, vient de rejeter en bloc les propositions de M. Shultz. M. Shamir a visiblement choisi son moment, haussant progressivement le ton tout au long de la semaine. D'abord, nous signale notre correspondant à Jérusalem, il a fait savoir par son entourage qu'il émettait des *« réserves »* à l'égard du plan américain. Ensuite, il a déclaré publiquement qu'il entendait *« combattre ce plan né dans le péché »*. A présent, il affirme, dans une interview au quotidien *Haartz* : *« Le seul mot avec lequel je suis d'accord dans ce plan, c'est la signature de M. Shultz. »*



Dans ce texte, M. Shamir passe en revue les différents points des propositions américaines, pour les repousser et les juger incompatibles avec d'autres engagements antérieurs pris par les Etats-Unis. Affirmant que le plan de M. Shulz est *« destiné à donner satisfaction aux Arabes »*, il conclut : *« Quelle importance si nous causons, en repoussant ce plan, des soucis diplomatiques aux Etats-Unis ? Pour eux, c'est négligeable, pour nous, c'est vital. »*

Une conclusion qui ne devrait pas manquer d'étonner M. Shultz alors que s'accumulent les réactions arabes négatives à la décision de fermer la mission de l'OLP. Cette mesure *« porte un coup aux relations arabo-américaines »*, vient notamment de constater le ministre jordanien de l'information, M. Hani Kassawneh. Et la Jordanie n'a jamais été considérée comme faisant partie des ennemis de Washington au Proche-Orient.

Quant à la principale intéressée, l'OLP, elle juge cette mesure totalement contre-productive pour les Etats-Unis mêmes et y voit la meilleure façon de torpiller tout processus de paix dans la région. Pour le secrétaire général de la Ligue arabe, *« rendue publique au moment où Washington a lancé son initiative en faveur d'une solution politique du problème du Proche-Orient, cette décision indique clairement dans quel sens le gouvernement du président Ronald Reagan entend agir et de quel côté il est décidé à faire pencher la balance »*.

Y. H.

● **La Grèce ne normalisera pas ses relations avec Israël.** – Le premier ministre grec, M. Papandréou, exclut la possibilité pour la Grèce d'établir des relations diplomatiques *« complètes »* avec Israël dans les circonstances actuelles, compte tenu de l'attitude de ce pays envers les Palestiniens des territoires occupés. Dans un discours prononcé le 11 mars au Parlement, il a rappelé qu'Athènes ne reconnaissait l'Etat hébreu que *de facto* depuis sa création en 1947. – *(AFP.)*

ISRAËL

Démission collective de policiers palestiniens

Quelque trois cents Palestiniens appartenant à la police israélienne de Cisjordanie ont annoncé, le vendredi 11 mars, leur démission collective en signe de protestation contre l'occupation de leur territoire par Israël, a-t-on appris de source policière. Cette initiative intervient au lendemain de la diffusion par la *« direction clandestine du soulèvement des territoires occupés »* d'un tract intimant, au nom de l'OLP, l'ordre de démissionner aux Palestiniens servant dans la police israélienne.

Un porte-parole de l'armée israélienne a confirmé qu'une soixantaine, au moins, de policiers arabes avaient renoncé à leurs fonctions dans le district de Judée, la région de Cisjordanie située au sud de Jérusalem.

Il y a quelques jours, un policier palestinien avait été poignardé et battu à mort dans le camp de réfugiés de Jéricho. Il s'agissait du deuxième meurtre en un mois d'un Arabe accusé de collaboration avec les forces israéliennes. – *(Reuter.)*

Normalisation des relations financières franco-irakiennes

La réunion à Paris de la Commission mixte franco-irakiennes a permis d'aboutir, le vendredi 11 mars, à une série d'accords qui permettent de normaliser les relations financières entre les deux pays. L'un, rassurant par son caractère classique, permet à Bagdad d'étaler le paiement des échéances de 1988, de l'ordre de 2,3 milliards de francs. L'époque des arriérés sur la dette civile à moyen et à long terme de l'Irak auprès de Paris, évaluée à 22,8 milliards de francs, est apparemment révolue.

Par ailleurs, le mécanisme mis en place en juillet 1987 est reconduit pour apurer la dette à court terme tout en maintenant un flux d'échanges. Ce mécanisme, qui prévoyait pour chaque remboursement irakien l'ouverture d'un crédit français deux fois plus élevé, a, semble-t-il, opéré de façon satisfaisante. Il permettait à Bagdad de compter sur près de 900 millions de francs de nouveaux prêts contre le remboursement de 440 millions.

Mais c'est sans doute l'ouverture d'un nouveau crédit à moyen terme de 300 millions de francs qui consacre le mieux une certaine détente entre les deux pays. Le redressement de la situation économique de l'Irak n'y est pas étranger. La remontée des cours du pétrole et de la production – 1,9 million de barils/jour en 1987 – a permis de porter à 11 milliards de dollars (63 milliards de francs) les recettes pétrolières après les maigres 7 milliards engrangés en 1986. Le déficit de la balance des paiements courants a ainsi été réduite de moitié, à 5 milliards de dollars. Quant aux perspectives de 1988, elles se présentent, en termes économiques tout au moins, sous un jour encourageant.

Si le gouvernement continue sur sa lancée – limitation à 6 % de la hausse des importations, amélioration de la productivité, rigueur budgétaire hors des contraintes militaires, – il n'est pas impossible que le déficit de la balance des comptes courants soit ramenée à quelque 3,5 ou 4 milliards de dollars. Un nouveau bond de la production pétrolière à 2,4 millions de barils/jour permettrait d'assurer 13 milliards de dollars de recettes.

Cette force pétrolière reste le point le plus vulnérable de l'Irak. Une variation de 1 dollar le baril se traduit par une baisse – ou une hausse – de 900 millions de dollars des recettes annuelles. Et si la mise en exploitation de la station IPSA 2 en 1990 doit permettre aux Irakiens de retrouver leur production d'avant la guerre irano-irakienne, ce conflit continue d'hypothéquer leur avenir économique.

En franchissant le pas et en accordant un nouveau crédit à Bagdad, Paris fait un geste de bonne volonté et d'espoir : celui, le jour où la paix sera revenue, de ne pas être distancé par les Japonais, les Italiens, les Allemands ou les Britanniques, qui taillent des croupières aux industriels français.

Fr. Cr.

Trêve dans la « guerre des villes » entre l'Iran et l'Irak

Le cessez-le-feu dans la « guerre des villes » entre l'Irak et l'Iran est entré en vigueur, le vendredi 11 mars, à 16 heures locales (13 heures GMT), après douze jours de bombardements, l'Irak ayant délibérément accentué sa pression dans les dernières heures avant la trêve en multipliant les tirs de missiles contre Téhéran.

Plus de douze heures après l'arrêt officiel des bombardements, aucune violation de la trêve n'était signalée par l'un des belligérants. En début de soirée, un communiqué officiel lu à Radio-Téhéran a confirmé que l'Iran avait, lui aussi, mis fin à ses bombardements contre l'Irak. Selon un communiqué du Bureau iranien d'informations sur la guerre, le régime irakien *« a cessé vendredi après-midi ses attaques contre les zones civiles en Iran »*, dès lors *« les combattants iraniens ont mis fin à leurs actions de représailles et de dissuasion contre l'Irak »*.

Dans les vingt minutes qui ont précédé 13 heures GMT, l'Irak a délibérément maintenu le suspense en tirant deux missiles sur Téhéran et un sur Qom, alors que son aviation bombardait la ville de Bakhtaran (ouest de l'Iran).

La première condition posée par l'Irak était d'avoir le dernier mot dans cet épisode de la « guerre des villes », le dernier tir devant être effectué par l'armée irakienne et ne devant pas être suivi d'une riposte iranienne. Quinze minutes après l'entrée en vigueur théorique du cessez-le-feu, Bagdad diffusait un communiqué déclarant que *« les dirigeants iraniens doivent tirer maintenant les conclusions qui s'imposent et assimiler la leçon qui leur a été donnée »*.

« L'Iran apportera sa principale riposte aux missiles irakiens par des opérations sur les fronts, aux frontières et à l'intérieur du territoire irakien », avait répondu par avance vendredi matin le président du Parlement islamique, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, au cours de la prière à l'université de Téhéran. – *(AFP.)*

La préparation de l'élection présidentielle

M. Chirac expose sa politique sociale

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a rendu hommage à M. Jacques Chaban-Delmas, le vendredi 11 mars à Bordeaux, comme il l'avait fait pour M. Valéry Giscard d'Estaing le 7 mars à Clermont-Ferrand. Dans la même semaine, deux épisodes fratricides de la saga majoritaire – l'élection présidentielle de 1974 et celle de 1981 – ont été évoqués par ces rencontres, mais seulement pour montrer que les temps sont bien changé.

Accueillant M. Chirac devant environ dix mille personnes à la Foire de Bordeaux vendredi soir, M. Chaban-Delmas a assuré de son soutien celui qui, il y a quatorze ans, au vu des mauvais scores de l'ancien premier ministre dans les sondages, s'était rallié dès le premier tour à la candidature de M. Giscard d'Estaing. Le président de l'Assemblée nationale a expliqué, quelque peu énigmatique, que l'itinéraire de M. Chirac l'avait amené à *« devenir d'abord, un gaulliste de raison et ensuite un gaulliste de conviction »*. *« Cela*, a-t-il dit, *me touche, m'assure et m'engage. »*

M. Chirac s'est souvenu, lui, du discours de M. Chaban-Delmas sur la « nouvelle société » prononcé en septembre 1969, alors que le maire de Bordeaux dirigeait le premier gouvernement du septennat de Georges Pompidou. Un discours, a dit M. Chirac, *« qui ne fut pas compris de tous, peut-être parce qu'il venait trop tôt »*. C'est par référence à cette histoire que le candidat du RPR à la présidence de la République avait décidé de prononcer à Bordeaux un long discours sur la politique sociale qu'il a appliquée depuis deux ans et sur ses projets pour l'avenir dans ce domaine.

Auparavant, M. Chirac – accompagné par MM. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, ainsi que par le ministre délégué à l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade, premier adjoint au maire de Bordeaux, et par Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, élue des Pyrénées-Atlantiques – a parcouru la rue Sainte-Catherine en serrant des mains.

Le premier ministre a visité ensuite l'usine Ford de Blanquefort, qui emploie trois mille quatre cents personnes à la fabrication de boîtes de vitesse et de ponts avant. Cette usine est-elle aussi, historique : l'annonce de son implantation à la veille d'une élection législative partielle que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber était allé disputer contre M. Chaban-Delmas, en septembre 1970, avait été bruyamment dénoncée par l'adversaire du maire de Bordeaux comme une manœuvre déloyale.

Pas de « rééquilibrage » de la majorité

Devant les élus majoritaires de l'Aquitaine, enfin, M. Chirac a de nouveau mis en garde contre tout comportement de nature à *« perturber »* l'union. *« Notre majorité*, a-t-il déclaré, *est soudée par le fait qu'elle avait élaboré, avant les élections de 1986, une plate-forme de gouvernement ; qu'ensemble elle l'a mise en œuvre, ce qui, quand même, crée des liens ; que jamais elle n'a manqué, fût-ce d'une voix, à l'action gouvernementale ; que ses objectifs sont les mêmes... »* Le premier ministre a souligné aussi qu'il n'a *« pas du tout l'intention de rééquilibrer la majorité »* et que cela est valable non seulement pour les élections législatives, mais aussi pour les élections locales.

Lors de la réunion publique du soir, M. Chirac a critiqué le comportement de M. François Mitterrand, en déclarant : *« Je suis candidat à la présidence de la République et j'ose le dire. Qui plus est, je dis clairement pourquoi. »* Il a ajouté : *« A l'heure où la grande mode est de célébrer un candidat sans nom, de faire campagne en ayant l'air de faire autre chose, de garder le silence pour moins de risque, j'ai conscience que ma démarche, qui est franche (...), a quelque chose d'incongru... Certains font le choix d'être une ombre. Je fais celui de parler aux Français. (...) Je continue à préférer le débat d'idées au culte de la personnalité. (...) Enfoncer des portes ouvertes depuis longtemps ne peut tenir lieu d'ambition. »*

M. Chirac a exposé ensuite ses conceptions en matière sociale, en soulignant qu'*« il n'est pas de progrès social sans réussite économique »*. Aux élus, il avait déclaré qu'il refuse de faire à l'avenir *« la moindre promesse »*. Le candidat du RPR a confirmé, néanmoins, son engagement sur l'allocation parentale d'éducation pour les mères de trois enfants. Il a expliqué aussi comment il convient *« de généraliser et de systématiser les dispositifs d'insertion, construits par étapes »*, afin de *« proposer à chacun une activité minimum garantie »*.

PATRICK JARREAU.

M. Jospin à Toulouse

« Y'a pas de mystère »

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

« Vous croyez qu'il va se représenter, Mitterrand ?

– Et vous ?

– J'attends, comme tout le monde.

– Pourtant, y'a pas de mystère. »

M. Jospin a eu l'air étonné qu'au terme d'une heure et demie de débat, le vendredi 11 mars, avec deux cents étudiants de l'IUT de Toulouse (section gestion des entreprises et des administrations), cette question lui soit posée. On ne lui demandait pas *« quand »* le président serait candidat mais s'il allait l'être.

La réponse – *« y'a pas de mystère »* – fut accueillie avec l'enthousiasme de ceux qui l'attendaient. Dans cet amphithéâtre, M. Mitterrand serait réélu, même plébiscité.

Serait-on, au GEA de Toulouse, *« tontomaniaque »* ? Pas vraiment, car il irrite un peu, ce président sortant qui fait lanterner le bon peuple. Pas plus, en tout cas, que l'orateur Jospin, qui, assure-t-il, ne se livre pas à ce genre d'exercice.

M. Jospin, *« énarque inauthentique »*, car il est de ceux *« qui ont oublié depuis longtemps qu'ils étaient passés par l'ENA »*, avait auparavant délivré un cours magistral sur un sujet imposé : existe-t-il ou non une *« classe politique »* ?

Le premier secrétaire du PS ne croit pas à cette invention de journaliste mais admet que l'on puisse parfois parler d'une *« caste »*. Il convient donc de limiter les effets de la maladie par la réduction des cumuls électifs, la transparence financière. Et surtout le *« renouvellement des fonctions »*. Nul n'a cru un instant qu'il était question de M. Mitterrand.

J.-Y. L.

La campagne des barristes

Dignité ?

Les barristes se targuent de vouloir mener une campagne *« sobre »* et *« digne »*. Va pour la sobriété ! On le vérifie quotidiennement. Digne ? On peut s'interroger en découvrant le dernier numéro de *Barre Hebdo*, le journal de campagne des comités de soutien à Raymond Barre. Car on y trouve des rapprochements dont on pourrait se dispenser.

Page 2 sous le titre « Vieilles ficelles » sont reproduites l'une en dessous de l'autre deux photos ainsi légendées. La première : *« Belleville. Février 1988. François Mitterrand chef de l'Etat visite une école dans le vingtième arrondissement à quelques semaines de l'élection présidentielle. Il a tenu à prendre le pouls de la jeunesse de France. »* La seconde assortie d'un commentaire de *Je suis partout* : *« Périgny. Octobre 1941. Philippe Pétain, maréchal de France s'est rendu dans une classe de l'école de Périgny près de Vichy, à la rencontre des enfants de France qui reconnaissent déjà le père de la Patrie. Devant les micros de Radio Paris il s'est montré optimiste pour l'avenir de nos enfants... »*

1941-1988. Pétain-Mitterrand, le syndrome de Vichy continue à se propager. Vieille ficelle aussi que celle-là ! Après M. Chalandon, les barristes s'amusent à leur tour à tirer perfidement dessus, oubliant que leur candidat avait connu en 1985 quelques tracas à vouloir ressusciter la fameuse devise « travail, famille, patrie ».

D. C.

MM. Dumas et Lang répliquent à M. Pasqua

MM. Roland Dumas et Jack Lang, anciens ministres socialistes et députés respectivement de la Dordogne et de Loir-et-Cher, ont vivement critiqué, le jeudi 10 mars, la prestation de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, lors de « L'heure de vérité » d'Antenne 2. M. Dumas a dénoncé les *« débordements »* de M. Pasqua à propos de la sécurité et les *« attaques d'une rare bassesse »* contre M. Gilbert Bonnemaison, député socialiste de Seine-Saint-Denis et spécialiste au groupe PS des questions de sécurité.

L'ancien ministre a jugé *« particulièrement inconvenant »* le comportement de M. Pasqua face à l'*« aggravation »* des attentats en Corse et leur augmentation, puisque, selon lui, il y en a eu un par jour en moyenne depuis le changement de majorité parlementaire en mars 1986. *« Avant 1986, les terroristes ne tuaient pas »*, a lancé, en outre, l'ancien ministre.

Plus généralement, M. Dumas a trouvé M. Pasqua, *« contrairement à son habitude, assez terne et plutôt défaitiste »*.

De son côté, M. Lang a affirmé : *« Même s'il a été terne, il est tout de même toujours un peu impayable (...). On se demande (...) : est-ce vraiment vrai ? Est-ce que je rêve ? Comment un homme public chargé d'un ministère aussi important peut-il à ce point oublier la dignité de sa charge et jouer le personnage du bonimenteur ? »*

M. Lang a estimé également que M. Pasqua *« pactise avec l'Etat terroriste de l'Iran »* à propos des otages du Liban.

Diverses personnalités gaullistes proclament leur soutien à M. Barre

« Le gaullisme n'est pas un bien patrimonial », a souligné M. Pierre Bas, ancien collaborateur du général de Gaulle et ancien député RPR de Paris, le mercredi 9 mars, en présentant un manifeste des « gaullistes pour Raymond Barre ». Pour lui, comme pour ses amis, *« personne, fût-il un ancien collaborateur du général ou un de ses proches parents, ne peut délivrer un brevet de gaullisme »*. Car, comme le dit l'animateur de ce regroupement, M. Pierre Pascal, ancien chef de cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas à l'hôtel Matignon : *« Le gaullisme est extrêmement divers ; nous n'en revendiquons pas le monopole, mais personne ne peut prétendre le détenir. »*

Les raisons de ce ralliement au candidat de l'UDF ont été fournies par M. Yves Lancien, lui aussi ancien député RPR de Paris : *« Notre fidélité à l'esprit des institutions voulues par le général, qui a été mis à mal par la cohabitation, alors que nous le retrouvons en Raymond Barre ; or c'est un domaine où l'engagement gaulliste ne peut pas accepter le moindre compromis. »* Refus donc de toute *« captation d'héritage »* dénoncée par M. Bas, *« alors que Raymond Barre prend en compte l'essentiel du gaullisme »*.

Tous ces gaullistes en rupture avec M. Jacques Chirac en sont tellement persuadés qu'ils y vont chacun de son anecdote ; M. Michel de Bennetot, ancien député UDR du Finistère, affirme que, lorsque, sur le conseil de M. Barre, le général de Gaulle, en 1968, a refusé la dévaluation, *« il était barriste »* ; M. Maurice Plantier, ancien député UDR des Pyrénées-Atlantiques et ancien ministre, délivre même un brevet de résistance à M. Barre : *« Le général de Boissieu m'a raconté que lorsqu'en 1944 il a été dirigé le ralliement de la Réunion à la France libre l'animateur du comité clandestin qui l'avait préparé était le jeune Barre et que celui-ci lui avait servi de secrétaire. »*

Une longue liste des « gaullistes pour Barre » a donc été publiée ; on y trouve surtout d'anciens élus ou responsables qui ont quitté le RPR au fil des ans, faute parfois d'avoir réussi à conserver leur circonscription. En dehors de ceux déjà cités, y figurent notamment d'anciens députés UDR : MM. André Collière (Hérault), André Delahaye (Eure), Hubert Germain, président de l'amicale parlementaire Présence et action du gaullisme de 1969 à 1972, ancien ministre, Paul Granet (Aube), ancien ministre, Jean-Philippe Lecat (Côte-d'Or), ancien ministre, Jacques Richard (Val-d'Oise), Claude Roux (Paris), Jacques Sanglier (Seine), Guy Sabatier (Aisne), Jacques Trorial (Meurthe-et-Moselle), ancien ministre. On y trouve aussi MM. Jacques Delaunay, ancien préfet, Jean Mauriac, journaliste, Guy Méry, ancien chef d'état-major des armées, Maurice Saint-Cricq, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, Mme Yvonne Michelet, veuve de l'ancien ministre du général de Gaulle.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

L'ÉLECTION présidentielle, lorsqu'elle se produit à l'échéance prévue, fait l'objet d'une intense préparation que justifie l'importance et la relative rareté de ce choix politique. Le secteur de l'édition y prend sa part, sous diverses formes : une floraison de livres traitant de l'événement complète l'apport des autres moyens d'information et de promotion. Parmi eux, il y a, éventuellement, le maître ouvrage du candidat, celui dans lequel il évoque ses racines, ses années de formation intellectuelle, ses premiers engagements politiques, l'idée qu'il a de la France et des Français, etc. A défaut d'illustrer un talent littéraire personnel, ce qui donne un peu plus d'épaisseur au personnage public, le candidat peut se confier à un interlocuteur, dont le rôle est soit celui d'un faire-valoir, soit celui d'un accoucheur professionnel de la communication.

Un autre genre très demandé à l'heure du choix décisif est le portrait, qui va de la biographie imagée à l'analyse psychopolitique du candidat ou de ses proches, ces derniers bénéficiant des retombées médiatiques de la campagne électorale. Jacques Chirac a été, de la sorte, dépeint sous plusieurs angles, le portrait le plus neuf, le plus fouillé et, par là, le plus intéressant étant de Franz-Olivier Giesbert. Raymond Barre s'est prêté aux questions précises et au regard perçant de Jean-Marie Colombani, tandis que les « barristes » faisaient l'objet d'une recension. Michel Rocard a pris personnellement la plume, laissant à Robert Schneider le soin de retracer son itinéraire. André Lajoinie s'est confié à Roland Passevant, Jean-Marie Le Pen et l'extrême droite ont retenu, bien avant le début de la campagne, l'attention de plusieurs auteurs. Enfin, François Mitterrand, qui a beaucoup publié, avec un vrai bonheur d'écrivain, a inspiré de nombreux portraits, sous les atours du président, à Catherine Nay et à Jean Daniel.

En parcourant ce lot de livres, une première constatation s'impose : l'approche psychologique, voire romanesque, des vedettes de la politique l'emporte sur l'examen et la comparaison de leurs projets et programmes. La personnalisation du débat politique, phénomène connu, se double d'une désaffection à l'égard de la pure confrontation des idées. Serait-ce qu'il n'y a plus d'idées ou qu'on n'y croit plus ? Toujours est-il que l'on demande au candidat : « Dis-moi qui tu es », de préférence à : « Dis-moi ce que tu penses ».

Deuxième constatation : la montée en puissance de la communication, la diversité des moyens dont elle dispose, la pression qu'elle exerce jusqu'à l'indiscrétion et l'impudeur, n'ont pas pour autant rapproché l'homme public de ses concitoyens anonymes. Si photographié, télévisé, interrogé, psychanalisé qu'il soit, il conserve son épaisseur de mystère. L'opinion veut toujours en savoir plus, et celui qui sollicite ses suffrages n'a de cesse que de se montrer sous son « vrai visage ». Même après coup, comme l'illustre le livre de Valéry Giscard sur son passage au pouvoir suprême.

Des personnages en quête d'électeurs

Troisième constatation : la focalisation sur la personne, autant que le désintérêt à l'égard du message, encourage les approches les plus marginales et les plus fantaisistes. En témoigne une bonne partie de la production circonstancielle de livres qui empruntent leur sujet à la politique, tout en s'en tenant à l'écart. En voici quelques exemples.

Paul Amar, chef du service politique d'Antenne 2, s'est entouré d'une psychosociologue, d'un ethnologue et d'un ethnopsychyatre, pour faire entrer *« Freud à l'Elysée »* et mettre les « présidentiables » sur le divan. Les voici dépeints à travers leurs complexes – les mêmes que les nôtres – leurs pulsions, leurs rapports à la hiérarchie de la tribu.

Selon Isabelle Musnik et Marie-Paule Virard, dans *Plus président que moi... tu meurs !*, les politiques sont, quelques part, des « tueurs ». Elles vont jusqu'à dresser la « carte des haines » au sein de la gauche et au sein de la droite.

Guy Leclerc-Gayrau rassemble dans un même bouquet *la Rose et le Lys* et s'attache à la dimension monarchique du président sortant *« dans le droit fil de ce qu'avait fait de Gaulle »*. Il souhaite que François Mitterrand poursuive dans la voie d'une *« monarchie arbitrale »* en conquérant son indépendance à l'égard de tous, une sorte de régence qui rétablirait, sans revenir à la monarchie, *« le lien séculaire qui nous rattache à la longue cohorte de ces rois qui ont fait la France »*.

La conjoncture présidentielle a inspiré deux romans. *Le Challenger* de Thierry Saussez se déroule dans le milieu de la communication et décrit la conquête d'un contrat pour la campagne publicitaire d'un candidat. *Le Fou du président*, signé Socrate, est le journal imaginaire de François Mitterand pendant les neuf derniers mois du septennat. Ici, François Mitterrand fait alliance avec Simone Veil et il est réélu dès le premier tour avec 57 % des voix. C'est un roman.

André Halimi se penche sur de terribles réalités : les promesses électorales, les truismes et les *bêtises qui ont émaillé les campagnes* présidentielle et législatives de 1981 et 1986. Personne n'échappe à ce jeu de massacre qui, à sa manière, rend compte du débat politique et éclaire le discrédit qui le frappe. Autre approche grinçante de la politique, celle de Jérôme Duhamel et de ses deux complices, Faizant et Wolinski, dans *Tous président* ; c'est un ouvrage iconoclaste plein d'images...

★ *Freud à l'Elysée*, de Paul Amar. Le Pré aux Clercs, 255 p., 95 F.

★ *Elysée 88. Plus président que moi... tu meurs !*, d'Isabelle Musnik et Marie-Paule Virard. Plon. 371 p., 110 F.

★ *La Rose et le Lys*, de Guy Leclerc-Gayrau. Albatros. 246 p., 90 F.

★ *Le Challenger*, de Thierry Saussez. J.C. Lattès. 247 p., 92 F.

★ *Le Fou du président*, de Socrate. Filipacchi. 286 p., 89 F.

★ *Promettez, promettez*, d'André Halimi. Acropole. 231 p., 98 F.

★ *Tous président*, de Jérôme Duhamel, Faizant et Wolinski. Denoël. 179 p., 115 F.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Balladur

Escamotage

M. Edouard Balladur, qui était le vendredi 11 mars à Arras, a notamment déclaré : *« Nous disons oui au rassemblement et non à la confusion des genres. Ce que propose M. Mitterrand, ce n'est pas rassembler. C'est le flou, le masque, le refus du débat démocratique. Rassembler à l'image du général de Gaulle, c'est provoquer l'adhésion du peuple sur un choix clair et non rameuter les partis et les états-majors. Face à celui qui escamote le débat et refuse ainsi aux Français de répondre aux vraies questions que leur posent les sept années à venir, nous avons un projet. Ce projet est clair, connu de tous : c'est celui d'une société de liberté et d'initiative. Cette France de la liberté, cette France revenue aux premiers rangs, cette France de nos valeurs, cette France de la jeunesse et du dynamisme : c'est à elle que les Français sont attachés et c'est autour d'elle qu'ils peuvent se rassembler. »*

M. Stirbois

Indubitablement

Le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, déclara, dans un entretien paru le samedi 12 mars dans le *Quotidien de Paris*, qu'une défaite de M. Chirac *« ferait rentrer »* celui-ci *« pendant un certain temps dans sa mairie de Paris avant d'y subir une déperdition importante aux municipales de 1989. »* *« Indubitablement*, ajoute-t-il, *cela renforcerait le Front national, qui apparaîtrait alors comme la seule force politique ayant pour volonté et vocation de rompre avec le socialisme. »*

M. Marchais

Censure

Le secrétaire général du Parti communiste, M. Georges Marchais, a protesté, vendredi 11 mars, à La Rochelle, *« contre la censure impitoyable que subit André Lajoinie dans les grands médias »*.

M. Marchais a, d'autre part, estimé que *« Chirac est prêt à tout pour arriver au pouvoir. « Il en est déjà à quémander les voix de Le Pen, l'homme du racisme, de l'antisémitisme et de la haine »*, a-t-il souligné.

Le secrétaire général du PCF a également déclaré, en visant M. Barre : *« Derrière l'enflure et la suffisance de ce joyau de la droite bornée il y a les résultats catastrophiques du plus destructeur des économistes de France. »*

Un rassemblement à Vincennes

SOS-Racisme plaide pour « la démocratie de l'intégration »

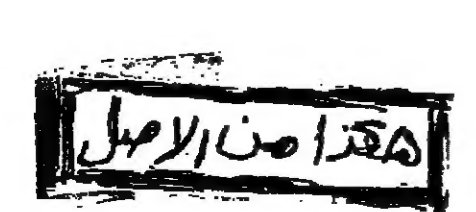
SOS-Racisme devait réunir, le samedi 12 mars, de 16 h à 21 h, pelouse de Reuilly, à Vincennes, un rassemblement sur le thème « Liberté, Egalité ». Une manière pour l'association présidée par Harlem Désir de se placer dans la campagne présidentielle.

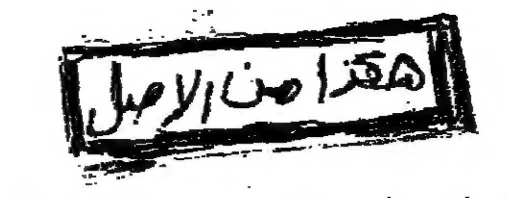
Pour qui roule SOS-Racisme ? *« Pour aucun candidat »*, affirme Eric Ghebali, secrétaire général du mouvement. *D'ailleurs le ferions-nous que nos troupes nous désavoueraient bien vite. Nous désirons peser sur le choix politique non des électeurs, mais des candidats »*. Pour la même raison, SOS-Racisme a refusé de présenter son propre candidat : *« Harlem Désir n'aurait sans doute pas figuré plus mal qu'un autre candidat-show que nous imposent toutes les chaînes. Mais prendre une telle décision représentait un danger majeur. Nous pensons que la lutte pour l'égalité des droits et des chances transcende toute politique partisane. Elle doit faire partie de tous les programmes en lice. »*

Dans une interview à *Libération* daté 12-13 mars, Harlem Désir explique aussi pourquoi SOS-Racisme refuse de donner des consignes de vote, mais il souligne la volonté d'élargissement de son action. La défense des jeunes immigrés doit s'étendre, dit-il en substance, à tous les exclus du système, pour parvenir à *« la démocratie de l'intégration »*, par opposition à *« la démocratie de l'exclusion »* dont les années Reagan et Thatcher, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, auraient été les exemples. *« En France aussi*, dit Harlem Désir, *on ne peut que s'interroger sur la nature d'une démocratie où des millions de gens sont privés du droit à la santé*, *« à l'éducation, à l'emploi »*.

« Il n'y a pas actuellement un programme qui réponde à toutes nos préoccupations, ajoute le président de SOS-Racisme. *Les promesses des partis ne suffisent pas. On ne gagnera pas sans un mouvement social. L'histoire de SOS le montre. Quelle aurait été la politique de la droite si SOS n'avait pas existé ? »*

● **MISE AU POINT.** – Après la publication d'un encart publicitaire (*le Monde* du 4 mars) sur la liste du Comité de Soutien Santé à la candidature de Jacques Chirac, le professeur Philippe Poitout, gynécologue accoucheur à l'Hôtel-Dieu, nous prie de préciser qu'il *« n'a en aucune manière pris l'engagement d'appartenir au Comité se Soutien Santé à Jacques Chirac. Il milite en effet pour la candidature de Raymond Barre »*.





Politique

Un sondage IPSOS - « le Monde »

La politique et les mots pour la dire

(Suite de la première page.)

Ce sont, soit des notions abstraites, théoriques, relatives au fonctionnement du système (bipolarisation, Etat-providence, alternance), soit des termes du vocabulaire technique de l'économie (noyau dur, déréglementation).

En revanche, il y a des mots qui parlent d'eux-mêmes, soit parce qu'ils correspondent à des préoccupations fortes de la population, comme le *confirment tous les sondages*, tels les termes de chômage, *sécurité*, acquis sociaux, fiscalité, soit parce que ce sont des métaphores présentes au cœur du débat politique, telle la cohabitation, et qui ont d'autres connotations. On obtient, ainsi, des définitions de proximité, très concrètes et révélatrices, comme on le verra, et des définitions d'imprégnation donnant lieu à des représentations inattendues.

Le SIDA de la société

A *1 %* près, tout le monde a son idée sur le chômage. On ne s'en étonnera pas s'agissant d'un fléau durement ressenti et sur lequel ont buté plusieurs médecines successives. L'éventail des réponses se caractérise par la proportion de celles d'entre elles qui prennent la forme d'un simple constat : le chômage, c'est de se trouver sans travail (26 %) ou de ne pas obtenir un emploi (6 %).

Presque aussi importante est la proportion des réponses qui, au-delà de la prise en compte à froid du problème, en soulignent la dimension dramatique : une catastrophe, un *cataclysme (18 %)*, *un* mal de civilisation, le SIDA de la *société (11 %)*. *Les proches du* PC (24 %) et du RPR (22 %) sont particulièrement sensibles à cette vision dramatique.

D'autres groupes de réponses appréhendent le problème à travers ses conséquences humaines et sociales (pauvreté, misère, avenir bouché pour les jeunes, *exclusion sociale, perte de dignité, angoisse)*. A *noter que l'imputation* aux immigrés de la responsa*bilité du chômage n'*obtient aucun crédit.

Si l'on reste dans le domaine social, les définitions données pour cerner le contenu des « acquis sociaux » se répartissent en deux grands groupes. Le premier rassemble les réponses privilégiant la fonction d'assistance : Sécurité sociale, allocations familiales, santé gratuite, « ce que l'on reçoit en bien de l'Etat ». Ce genre de définition a la faveur des proches du RPR (26 %) et de l'UDF (21 %), plus que de la gauche, et *trouve un bon* écho auprès des personnes peu intéressées par la politique.

Le second groupe de réponses définit les acquis sociaux en termes de conquêtes, obtenues par la lutte sociale et à défendre contre les menaces qui pèsent sur eux. Les sensibilités de gauche mais aussi celle du Front national s'expriment ici plus nettement, de même que les personnes qui s'intéressent à la politique. D'autres groupes de définitions mettent en valeur les éléments du pouvoir d'achat ou, pour *8 %*, ce qui éloigne du travail (congés, retraite, *semaine de 39 heures*).

Il y a une bonne perception globale de *la notion* de « *traitement* social du chômage » qui fait par*tie, dans sa complexité, de notre* environnement quotidien. Les *jugements* négatifs, relativement peu nombreux, révèlent un sentiment de scepticisme ou de suspicion, ce dernier s'exprimant pareillement chez les proches du PC et du Front national. En rev*anche*, l'expression, plus anglo-saxonne que française, d'Etat-*providence* reste vague quand on lui prête un sens, tantôt négatif, tantôt positif.

Célébrité des petits porteurs et méconnaissance des noyaux durs

Au cours du septennat mouvementé *qui s'achève, bien* des batailles se sont livrées sur le ter*rain* de l'économie. Que l'on songe, par exemple, au couple nationalisation-privatisation ! A travers la perception de ces deux mots, on mesure bien l'éloignement dans le temps de ces réformes contradictoires mais, surtout, l'effacement de la signification de la première par rapport à *la* bonne tenue, pour employer le langage des boursiers, de la *seconde*.

Dispersion des réponses dans *un cas*, alors que, dans l'autre, une définition simple et correcte obtient, avec 31 %, l'un des plus forts pourcentages de l'enquête. Succès identique de la perception de la notion de petit porteur (31 %) : il est vrai que les privatisations et les appels à l'actionnariat populaire avaient fait l'objet d'une information et d'une promotion publicitaire dont les nationalisations n'avaient pas bénéficié.

Cependant, la connaissance de la réalité économique a ses limites dès lors qu'elle n'est pas « enseignée ». *Ainsi, l'image des noyaux* durs – qui devaient vulgariser la *structuration* de l'actionnariat des entreprises privatisées – est restée plus que floue et majoritairement méconnue. On imagine l'effet que peut produire *dans* le public des discours ou des débats *faisant allusion* aux noyaux durs ! Une autre notion abstraite et technique, celle de la déréglementation, souffre d'une semblable obscurité.

Si les nationalisations sont à la baisse, la planification, elle, est en chute libre dans l'esprit des Français, pour qui le mot de Plan ne correspond plus à l'« *ardente obligation* » dont parlait le général De Gaulle. Quand on pense que Michel Rocard était censé donner *une nouvelle vigueur au Plan, il y* a de quoi être rêveur ! En réalité, *la perte d'identité du mot* corrobore, ici, son déclin politique.

La participation, autre valeur gaulliste, est perçue avec confu*sion* quand elle n'est pas confondue avec la cogestion. Les proches du RPR gardent, plus que les autres, un souvenir de ce grand dessein qui n'est plus de saison.

La cohabitation telle qu'elle est vécue

L'ancrage dans l'actualité, le rôle futur, apparaissent comme des motivations d'intérêt et de connaissance plus efficaces. Ainsi s'explique que, sous plusieurs définitions même approximatives, *la perspective du marché unique* européen ne soit pas occultée. Les proches de *l'UDF et du RPR privilégient* le contenu économique du *projet*, à *l'encontre des proches* du PC, tandis que ceux du PS et, *plus encore*, ceux du Front national – qui décèlent aussi et contradictoirement une menace pour l'identité nationale – y voient l'ébauche d'un Etat européen face aux Deux Grands.

Les mots du pur discours politique sont loin d'être les mieux *compris. Quand* ils entendent parler de cohabitation, 22 % des gens interrogés pensent à la vie commune sous un même toit : le phénomène sociologique de la cohabitation prénuptiale l'emporte sur celui, plus récent, de la cohabitation politique.

Si celui-ci n'est pas inconnu, il fait l'objet de *définitions diverses* à travers lesquelles il apparaît que *c'est dans l'environnement* du PC qu'on y voit, surtout, une *magouille* et dans celui du RPR, une expérience limitée dans le temps. Les sensibilités proches du PS et de l'UDF se retrouvent dans la même proportion (19 %) pour entrevoir dans la cohabitation une entente sur la gestion du pays : serait-ce une indication pour la formation d'une majorité de coalition ?

L'alternance est perçue à travers *la notion de changement*, de manière pas très claire, confondue *marginalement* avec l'alternative ou la versatilité, quand elle ne provoque pas, dans une forte proportion (26 %), le mutisme. La bipolarisation, qui fut l'un des phénomènes majeurs de la Ve République et l'un des thèmes chéris des politologues, n'a pas de signification pour 54 % des personnes interrogées ; on touche là aux limites de l'aire de signification du discours politique.

Aussitôt que l'on évoque une préoccupation dominante, la communication passe mieux. On l'avait noté avec le chômage, on le vérifie avec la notion de sécurité, *pour laquelle* le taux de non-réponse (7 %) est réduit. Le fait remarquable ici est que la première définition (24 %) s'exprime en termes de moyens (la police) et de protection (17 %) : on met en avant le remède plus que le diagnostic. D'autres réponses confirment ce que ce choix révèle de peur et d'angoisse. Pour 8 % des personnes interrogées, la sécurité, c'est d'avoir un travail stable, de ne pas être au chômage ! Cette seule réponse-là valait un sondage...

Un sondage qui, au premier abord, révèle l'extraordinaire déperdition du discours politique entre son émission et sa réception. Deux remarques tempèrent, sans pour autant en atténuer toute la gravité, le constat d'une incommunicabilité si grande : d'une part, rien n'assure que seul le message politique soit concerné par cette chute du sens ; d'autre part, il n'intéresse qu'une partie de l'opinion. Selon l'enquête, 15 % des personnes interrogées s'intéressent beaucoup à la politique, 35 % assez, 36 % peu, 14 % pas du tout. On ne saurait donc en rester à cette mauvaise et très relative impression.

Ce petit test sur la culture politique des Français montre que celle-ci n'est pas faite que de mots et qu'elle se fonde sur un vécu. La communication ne passe bien que s'il y a adéquation entre les uns et l'autre, entre ce que disent les dirigeants politiques et ce que vivent leurs auditeurs. Limité à sa seule *sphère*, *le vocabulaire* du « microcosme », pour reprendre *une image plaisante – mais dont* on peut se demander désormais *comment* elle est perçue, – n'est pas reçu cinq sur cinq et se perd dans la confusion du bruit de fond. Une autre leçon à tirer de l'expérience est que la politique, si elle veut renouveler son langage et se faire entendre clairement, doit prendre le parti de la pédagogie plutôt que celui du brio verbal, faire comprendre son message plutôt que le marteler.

ANDRÉ LAURENS.

La question posée : « Pour chacun des mots suivants, quelle est la définition que vous en donnez ? »

La méthode de l'enquête

Une liste de vingt mots-clés du débat politique français a été soumise à 1 070 personnes constituant – selon la méthode des *quotas (sexe, âge, catégories* socio-professionnelles, habitat, *région)* – un échantillon *national* représentatif de la population française inscrite sur les listes électorales. L'enquête a été *réalisée* par IPSOS du 1er au 5 février 1988. Les enquêteurs n'ont présenté, aux personnes interrogées, aucune proposition de *réponse. Ils ont* enregistré les définitions personnelles don*nées pour chaque mot de la liste* et noté les cas de non-réponse.

Plus de 21 000 réponses ont été ainsi recueillies. Les définitions spontanément données par les personnes interrogées ont fait l'objet d'une codification afin de faire apparaître, pour chacun des vingt mots analysés, les dix à quinze formulations significatives qui ressortent *de manière dominante. Pour* chaque groupe de définition ainsi *établi, les résultats globaux ont été* ventilés selon deux critères : la *proximité de la personne interrogée* avec l'un des cinq grands courants politiques, et l'intérêt qu'elle porte à la vie et à l'actualité politiques.

Nationalisations

	Ensemble
L'Etat acquiert, achète certaines sociétés privées	14
C'est tout ce qui appartient à l'Etat	9
Lorsque l'Etat s'empare des industries, lorsqu'il met des entreprises sous sa coupe	9
Une entreprise gérée, dirigée par l'Etat	8
Etatisation	6
Une régression, la suppression de *l'esprit d'entreprise*	6
Ce qui appartient à la nation, à *la communauté, à nous tous*	6
Donner la nationalité française aux étrangers	5
Ne se prononcent pas	12

Les mots qui parlent le plus

La liste des vingt mots testés était proposée dans l'ordre alphabétique aux personnes constituant l'échantillon représentatif. A partir de là, un autre ordre s'impose rapidement : il y a des mots qui parlent, et pour lesquels une idée vient aussitôt à l'esprit, et les mots qui inspirent peu ou ne disent rien. Fondée sur le pour*centage de non-réponses, la* hiérarchie des termes du débat politique qui *ne laissent pas muettes* les personnes interrogées s'établit comme suit :

	Non-réponses %
Chômage	1
Sécurité	7
Cohabitation	8
Acquis sociaux	10
Fiscalité indirecte	12
Nationalisation	12
Privatisation	12
Traitement social du chômage	15
Civisme	18
Participation	19
Décentralisation	20
Marché unique européen de 1992	20
Plan	21
Petit porteur	22
Protectionnisme	24
Alternance	26
Déréglementation	36
Etat-providence	42
Noyau dur	52
Bipolarisation	54

Etat-providence

	Ensemble
Etat bienfaiteur, qui aide tout le monde, qui vient au secours de tous	12
Etat qui supprime les responsabilités des individus	8
Fatalité du ciel, imprévu, inattendu, incertitude divine	7
Etat idéal	5
Une utopie	5
Ne se prononcent pas	42

Petit porteur

	Ensemble
Petit actionnaire en Bourse	31
Petit épargnant, ceux qui placent un peu d'argent à la caisse d'épargne	9
Les déçus, les ruinés, les bluffés du krach boursier	8
Ceux qui ont acheté des actions au moment des privatisations	7
Ne se prononcent pas	22

Acquis sociaux

	Ensemble
La sécurité sociale, les allocations familiales, la santé gratuite	20
Ce qu'ont gagné les ouvriers, les travailleurs, le résultat des luttes sociales	14
Une amélioration générale, une garantie pour la vie, ce qui permet de vivre mieux	10
Les biens, les avantages acquis par les citoyens	9
Les *congés payés, la cinquième* semaine, les trente-neuf heures, la retraite à soixante ans	8
Des droits irréversibles, inaliénables	7
Ne se prononcent pas	10

Décentralisation

	Ensemble
Régionaliser, donner du poids aux régions	15
Que tout ne vienne pas de Paris, ne pas tout donner à Paris	10
Déplacer les entreprises vers la province	9
Partager, distribuer les responsabilités	6
Une bonne *chose qu'il faudrait* plus développer	5
Ne se prononcent pas	20

Sécurité

	Ensemble
Plus de moyens pour la police ; donner des moyens d'agir aux forces de l'ordre	24
Se sentir protégé, être protégé	17
Protection des biens et des citoyens par l'Etat	10
Avoir, trouver un travail stable. Ne pas être, ne plus être au *chômage*	8
Vivre sans peur, en paix, tran*quille*	8
Se sentir en confiance dans la *rue*	6
Ne se prononcent pas	7

Noyau dur

	Ensemble
Personne bornée, qui ne transige pas	9
Les ultras, les dogmatiques de chaque parti	5
Des extrémistes, quel que soit leur bord	5
Les quelques groupes financiers qui contrôlent toujours tout	4
Noyau d'un fruit	4
Noyau de soutien pour une privatisation	3
Ne se prononcent pas	52

Privatisation

	Ensemble
Vente d'une entreprise publique au privé	31
Désétatisation, dénationalisation, contraire de nationalisation	12
Capitalisme, libéralisme	8
Rendre libre, responsable, autonome	7
Echec, je suis contre	6
Plutôt une bonne chose, mais il peut y avoir des déceptions	5
Ne se prononcent pas	12

Plan

	Ensemble
Projet, idée	13
Prévisions pour l'avenir d'un pays	8
Placement financier (PER, PEL)	7
Planning, démarche à suivre	7
Programme d'avenir sur plusieurs années, avec des objectifs à durée déterminée	7
Ensemble des dispositions arrêtées en vue de l'exécution d'un projet	7
Schéma pour construire une maison	6
Ne se prononcent pas	21

Chômage

	Ensemble
Se trouver sans travail	26
Une catastrophe, le problème le plus difficile, un cataclysme	18
Un mal de civilisation, le SIDA de la société	11
Un manque d'emplois	10
La récession, la pauvreté, la misère des familles	7
Ne pas trouver d'emploi, chercher un emploi sans y arriver	6
Ne se prononcent *pas*	1

Cohabitation

	Ensemble
Habiter ensemble, vivre à plu*sieurs sous un même toit*	22
Quand deux groupes politiques *opposés s'entendent pour* gérer le pays ensemble	16
Le *président* d'un bord, le *premier ministre* de l'autre	10
Un *pré-divorce*, ça ne durera pas	8
Etre tolérant envers les autres, se supporter les uns les autres	7
Une entente générale sur tout ; le consensus	6
La gauche et la droite vivant en bonne entente	5
Ne se prononcent pas	8

Traitement social du chômage

	Ensemble
Toutes les mesures financières prises pour les chômeurs, les allocations-chômage, l'indemnisation des chômeurs	23
Aider les chômeurs à trouver *un emploi*	10
Faire baisser le nombre des chômeurs	8
L'ANPE, les ASSEDIC, le FNS	8
Les petits boulots, les stages d'insertion	6
Mal géré, inefficace parce que mal fait	5
Une fausse solution, une illusion	5
Cela déresponsabilise les chômeurs, ça leur donne envie de ne pas travailler	5
Ne se prononcent pas	15

La situation en Nouvelle-Calédonie

• Nouvel échange de coups de feu près de Nouméa
• M. Tjibaou à Paris

Plusieurs coups de feu ont été échangés, sans faire de blessé, entre des gendarmes et un jeune Canaque, *recherché pour diverses affaires* de droit commun, dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 mars, en Nouvelle-Calédonie, aux abords de la tribu de Saint-Louis, proche de Nouméa. Cet incident s'est produit alors que des gendarmes tentaient d'intercepter le jeune Camille Maperi, qui a réussi à s'enfuir en voiture.

A Paris, le FLNKS organise le mardi 15 mars, à 18 h 30, un rassemblement à la Bastille, avec la participation de M. Jean-Marie Tjibaou. Le chef du mouvement indépendantiste participera ensuite, sur place, à un débat au Cirque d'hiver, et cette manifestation se terminera par un spectacle auquel plusieurs artistes, en particulier Renaud, Salif Keïta et Tony Allen doivent prêter leur concours.

Série d'interpellations en Guadeloupe

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Une série d'interpellations a eu lieu du 9 au 11 mars en Guadeloupe dans le cadre de l'enquête sur les vingt attentats à l'explosif perpétrés en novembre et décembre 1986 (*le Monde* du 26 novembre 1986) et pour lesquels le juge d'instruction parisien, M. Jean-Louis Bruguière, spécialisé dans les affaires de terrorisme, est saisi.

Ce sont au total neuf personnes, parmi lesquelles figurent un commerçant de Pointe-à-Pitre et un officier ministériel dont les identités n'ont pas été révélées, qui se sont retrouvées au siège du SRPJ Antilles-Guyane en garde à vue en compagnie du magistrat parisien. Selon toute vraisemblance, les personnes en garde à vue, dont trois ont été remises en liberté le vendredi 11 mars, ne devraient pas avoir participé directement aux attentats de 1986, revendiqués pour dix-neuf d'entre eux part l'ex-Alliance révolutionnaire Caraïbes. En revanche, c'est le fonctionnement de cette organisation clandestine (dissoute en conseil des ministres en avril 1984) qui est aujourd'hui en cause.

Si, selon des sources concordantes, ces personnes ne sont « *pas toutes du milieu indépendantiste guadeloupéen* », elles pourraient, a indiqué vendredi M. Jean-Louis Bruguière, avoir eu « *une action positive* » ou « *concrète* » à l'égard de l'ex-ARC.



MÉDECINE

Plus de cent enfants atteints de saturnisme à Paris depuis 1985

Le goût dangereusement sucré de la peinture

Depuis 1985, on a diagnostiqué chez une centaine d'enfants parisiens vivant dans des immeubles vétustes, des intoxications sévères au plomb. Deux d'entre eux en sont morts. Ces cas de saturnisme sont dus aux peintures à base de céruse qui s'écaillent dans les appartements délabrés.

Au bout du couloir délavé, l'escalier tangue. Il penche curieusement vers la droite comme si une mystérieuse pression l'avait à tout jamais ébranlé. A quelques mètres, au bord de la cour, le porche est soutenu par un amas de piliers métalliques consolidé par quelques raccommodages hâtifs de ciment. Au bas des marches, une main rageuse met en garde les enfants de l'immeuble : *« Encore un carreau cassé, jeux de balles, ballons, projectiles, jeux bruyants formellement interdits. »* Pierre, lui, ne participe pas à ces équipées enfantines. Depuis l'année dernière, ce petit garçon de deux ans et demi partage son temps entre son domicile et l'hôpital Bretonneau à Paris. Un beau matin, il y a neuf mois, alertés par la petite mine et les somnolences de l'enfant, ses parents l'ont fait examiner par un médecin. Diagnostic : saturnisme.

Pierre est gravement intoxiqué aux sels de plomb. Malgré des cures répétées à l'hôpital Bretonneau, qui lui fait subir des traitements chélateurs (1) afin d'éliminer le métal toxique, il conserve un taux de plombémie élevé. Assez élevé pour mettre sa vie en danger.

De un à six ans

Depuis 1985, date des premiers dépistages à l'hôpital Trousseau à Paris, deux enfants sont morts, deux sont très gravement intoxiqués et plus d'une centaine de cas ont été diagnostiqués en 1987. Des enfants âgés de un à six ans. Tous vivant dans les immeubles insalubres des quartiers populaires de Paris.

« La source a maintenant été identifiée, explique le professeur Gérard Lenoir de l'hôpital Necker-Enfants-Malades à Paris. *Il s'agit de sels de plomb contenus dans des écailles de peintures à base de céruse. Les enfants qui jouent par terre les portent à leur bouche et les mangent, et il suffit de peu d'écailles pour être intoxiqué. »*

Pierre, confiné toute la journée dans une pièce unique rongé par l'humidité, a sans doute trouvé quelques morceaux de peinture vieillie sur le chemin de ses jeux. Quatre mois avant son hospitalisation, une puéricultrice s'était rendue sur les lieux. L'enfant paraissait somnolent, vaguement anémique. Sans plus. Rien d'étonnant : les symptômes cliniques du saturnisme sont discrets, voire absents. Quelques douleurs abdominales, des coliques, des infections intestinales. Sur les sept enfants repérés lors d'une enquête réalisée en octobre 1986 dans le onzième arrondissement de Paris, un seul présentait un léger trouble du comportement. Lorsque les signes cliniques apparaissent, il est souvent trop tard, *l'encéphalopathie saturnique s'est manifestée.* D'où l'importance de l'information et du dépistage qui aident à cerner la maladie avant qu'elle ne devienne grave.

Les facteurs de risque recensés par les centres de protection maternelle et infantile (PMI) des onzième et dix-huitième arrondissements de Paris qui ont mis en place un centre de dépistage systématique, sont doubles : la vétusté des logements et le comportement alimentaire de l'enfant. Lorsqu'une mère signale ces deux éléments, des prélèvements sont effectués afin de doser la plombémie de la fratrie. La plupart du temps, les traitements chélateurs, qui nécessitent cinq jours d'hospitalisation ininterrompue, viennent à bout du plomb accumulé dans l'organisme. Mais comment éviter la rechute ? Les enfants guéris retrouvent leurs univers et sont à nouveau tentés par ces écailles au goût délicieusement sucré.

Même s'ils sont efficaces, les conseils de prévention paraissent souvent dérisoires au regard de la gravité de la maladie : collage de papier sur les peintures abîmées, lavage des mains, brossage des ongles, nettoyage des sols avec une serpillière humide et, bien sûr, surveillance des enfants. Mais il faudrait faire plus et cela est bien difficile. Il faudrait rénover les logements. Certains parents ont bien tenté de le faire. Mal leur en a pris. Les poussières de plomb, massivement mobilisées par cette opération, ont intoxiqué les adultes préservés jusque-là.

Il faudrait alors que la rénovation soit l'œuvre de vrais professionnels qui grattent à fond les peintures afin d'écarter le risque de nouvelles contaminations. Mais comment demander à ces familles de milieux défavorisés, souvent immigrées, de lancer de grands travaux dans leur logement insalubre ? Les travaux devraient concerner l'ensemble du bâtiment afin que les enfants ne puissent retrouver dans les escaliers ce qui a été nettoyé chez eux. Mais comment convaincre les copropriétaires qui ont souvent laissé leurs biens à l'abandon, d'investir des sommes importantes dans des immeubles vétustes parfois menacés par la rénovation du quartier ?

Lorsque les cas se multiplient dans un immeuble, un autre danger guette alors les familles : l'expulsion. Lors des premières enquêtes en 1985-1986, plusieurs familles se sont ainsi retrouvées à la rue à la suite d'arrêtés de péril autorisant la destruction de leur logement. Et les enfants disparus dans la nature du jour au lendemain n'ont pu poursuivre leur traitement hospitalier.

La mairie de Paris ne cache d'ailleurs pas son désir d'appliquer, dans le cadre du saturnisme, les articles du code de la santé publique concernant les « îlots insalubres ». *« Nous avons engagé de gros efforts de réhabilitation,* explique le professeur Jean Loygue, conseiller délégué de Jacques Chirac aux problèmes de santé et des urgences médicales à la mairie de Paris. *« L'apparition du saturnisme pourrait, c'est vrai, accélérer certains programmes de rénovation et de destruction d'immeubles vétustes. »*

Répétition générale

Que deviendront les habitants ? La CFDT et la Confédération syndicale des familles (CSF) s'en inquiètent. Elles demandent aujourd'hui, outre le dépistage systématique dans les immeubles à risques, l'assurance du relogement pour les familles contraintes de quitter leur appartement. Cette épidémie de saturnisme qui touche aujourd'hui en priorité les arrondissements des quartiers est de Paris onzième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième, pourrait bien servir de répétition générale.

Comment expliquer la réapparition soudaine, à Paris, d'un mal habituellement classé au registre des maladies professionnelles ? Certains experts, persuadés que le danger vient des peintures anciennes, émettent l'hypothèse d'un « vieillissement » de ces produits, qui perceraient les couches récentes au bout d'une cinquantaine d'années. D'autres soulignent que certaines peintures actuellement en vente libre, notamment dans les coloris blancs et orangés, contiennent des taux élevés de plomb. L'apparition de ces cas de saturnisme serait à la fois lié à la dégradation des conditions de logement dans les quartiers populaires et à la vigilance encore récente des médecins parisiens à l'égard de cette maladie. De toute façon, comment les logements anciens souvent humides des grandes villes de province et de la banlieue parisienne pourraient-ils échapper à cette règle ? Aucun cas n'a encore été signalé, mais l'expérience des quartiers est de Paris a révélé la difficulté du diagnostic en l'absence d'information préalable.

ANNE CHEMIN.

(1) Agents capables de capter certains ions positifs comme le plomb, le cuivre, le mercure, etc.

SCIENCES

Le lancement réussi d'Ariane

Dix-huit minutes pour un soupir

Ariane a rempli sa mission. Sans une seconde de retard sur l'horaire prévu, le lanceur européen a quitté le sol guyanais, le vendredi 11 mars à 20 h 28 heure locale (samedi à 0 h 28 en métropole). Quelques minutes plus tard, la fusée mettait sur une orbite pratiquement parfaite deux satellites de télécommunications, l'américain Spacenet III et le français Telecom-1 C. Mais, pour leurs propriétaires – France-Télécom et GTE-Spacenet, – le véritable travail ne fait que commencer. Les équipes techniques devront veiller à ce que les deux satellites atteignent sans encombre leur place à 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur. *Quant aux équipes commerciales, elles* devront partir à la recherche de nouveaux clients

KOUROU
de notre envoyée spéciale

« Nominal ». Ce terme par lequel les techniciens désignent des conditions parfaitement normales était, le vendredi 11 mars, dans toutes les bouches au centre spatial guyanais où les équipes se livraient aux ultimes préparations du lanceur et de ses deux satellites. Surtout, il n'a cessé de résonner dans le silence qui pesait sur la salle de contrôle Jupiter, pendant toute la durée du lancement. Pendant près de vingt-cinq minutes, tous les paramètres sont restés, avec une merveilleuse constance, *« nominaux ».*

La journée, il est vrai, s'annonçait clémente. Nul incident n'était venu perturber les derniers préparatifs du vingt et unième tir et les conditions météorologiques s'annonçaient des meilleures : le vent soufflait calmement, les quelques nuages dispersés çà et là ne portaient aucune menace d'orage.

A 20 h 28 heure locale (0 h 28, samedi, à Paris), Ariane s'est arrachée du sol, éclairant d'une lueur rouge la forêt guyanaise, puis la parant d'un halo pâle. Elle a ensuite traversé les nuages pour réapparaître aussitôt et poursuivre sa route, point brillant dans le ciel sombre. Ariane était bien partie, mais la tension demeurait avec l'attente de la mise en orbite des satellites.

Les visages des responsables de GTE Spacenet furent les premiers à s'épanouir lorsque, dix-huit minutes et vingt-trois secondes après le décollage, on annonça la séparation de Spacenet-III. Puis leurs collègues de France Telecom se décidèrent à leur tour, deux minutes et dix-neuf secondes plus tard, en apprenant que Telecom-1 C avait suivi la même voie. D'autant que, quelques minutes plus tard, on sut que les paramètres de l'orbite de transfert – 202,6 kilomètres de périgée (au lieu des 199,9 visés) et 36 087 kilomètres d'apogée (au lieu de 36 038 – étaient, eux aussi, d'une *« précision remarquable ».*

Le président d'Arianespace, M. Fredéric d'Allest n'a pas caché sa joie devant cette *« chronologie parfaite ».* Car avec la réussite des deux précédents tirs, la société responsable de la commercialisation de la fusée a vraiment renoué avec le succès. Elle peut maintenant *« envisager avec confiance le programme ambitieux qu'elle s'est donné pour les prochaines années : huit tirs en 1988 et neuf au cours des deux années suivantes »* (*le Monde* du 11 mars). Une *« montée en puissance »* que l'Europe est en mesure d'assumer puisqu'elle dispose *« du potentiel de production industrielle nécessaire et, à Kourou, d'équipes opérationnelles en pleine activité ».*

M. d'Allest ne s'est toutefois pas laissé emporter par ce succès encore frais au point d'oublier que *« la vigilance et la prudence restent indispensables »*, notamment pour le moteur du troisième étage, à l'origine de l'échec du dix-huitième tir, en juin 1986. Mais les résultats des récents essais de longue durée apportent selon lui la preuve que *« la Société européenne de propulsion (SEP) est en train de maîtriser le contrôle et la production de ces moteurs fort complexes ».* C'est donc avec optimisme et en se hâtant lentement qu'Arianespace s'apprête à honorer les quarante-trois lancements qui figurent à son carnet de commandes. Et c'est forte d'un nouveau succès qu'elle va poursuivre les négociations pour obtenir sept à huit nouvelles commandes cette année, qui lui rapporteraient 3 milliards de francs. Son président est, en effet, bien décidé à conserver la moitié du marché mondial de lancement des satellites qu'elle détient aujourd'hui.

Prochain tir le 11 mai

Tous les espoirs semblent permis à la société Arianespace, comme à ses deux principaux clients – GTE Spacenet et France Telecom – que le hasard avait réunis sur le même tir. Pour le propriétaire de Spacenet-III, *ce lancement était crucial puisque,* du fait de l'échec d'Ariane et de la perte d'un satellite GTE Spacenet en septembre 1985, *il comptait beaucoup sur* le tir de ce vendredi pour disposer d'un exemplaire de remplacement. C'est dire que M. Jerry Waylan tenait particulièrement à ce tir, non seulement en tant que président directeur-général de GTE Spacenet mais aussi, a-t-il dit, parce qu'il est de nature à *« revitaliser l'industrie des télécommunications américaine ».*

« Nous avons quelques semaines encore d'émotions à vivre », a déclaré pour sa part M. Jean Grenier, directeur des affaires industrielles et internationales de France Telecom, puisqu'il faudra attendre la mise en orbite définitive et géostationnaire de Telecom-1 C, le déploiement de ses panneaux solaires et l'allumage de sa charge utile avant de pouvoir réellement disposer du satellite. Mais alors, Telecom 1A pourra être déchargé d'une partie des trop nombreuses missions qui lui avaient été confiées après la perte de contrôle, en janvier de son jumeau Telecom-1 B. Avec deux satellites en orbite, France Telecom pourra donc, affirme M. Grenier, *« assurer la continuité du service offert à sa clientèle ».* Tout comme celle des télécommunications militaires assurées par le système Syracuse-II, installé sur le satellite.

Dans la nuit, à Kourou, le champagne coulait à flots pour les nombreux invités, parmi lesquels figurait un visiteur surprise : l'épouse du premier ministre, Mme Bernadette Chirac. Mais une fois les feux de la fête éteints, les équipes du centre spatial guyanais devront rapidement se remettre à la tâche. Car, déjà, il leur faut songer au prochain tir prévu le 11 mai et à celui du futur lanceur lourd, Ariane-4, dont le premier étage est déjà érigé sur l'aire de préparation aux lancements, à moins de 1 kilomètre du pas de tir d'où elle décollera pour la première fois, fin mai ou début juin.

ELISABETH GORDON.

De nouveaux marchés pour les satellites

KOUROU
de notre envoyée spéciale

Lorsque fut lancé, en 1979, le programme Télécom, son promoteur – à l'époque la Direction *générale des télécommunications,* imaginait un paysage de toits bardés d'antennes et des entreprises se précipitant *sur les* services offerts par les satellites pour échanger des données avec leurs filiales ou avec d'autres firmes. Il fallut vite déchanter. Ce sont en fait les liaisons terrestres qui, dans ce domaine, se sont surtout développées, au dépens des communications spatiales.

France Télécom a cependant effectué cent vingt raccordements *« haut de gamme »* selon les termes de M. Jean-François Latour, responsable du programme Telecom, *pour une quarantaine de grosses entreprises désireuses de disposer de liaisons de haut débit pour faire,* par exemple, converser leurs centres de calcul. Une activité qui s'est *traduite, en 1987, par un trafic* de 22 300 heures et un chiffre d'affaires de 16 millions de *francs (contre 5 millions en* 1986), et qui est maintenant *« sur une bonne trajectoire ».*

Sans doute ce type de service se développera-t-il dans les années à venir car, à en croire M. Latour, *« le marché existe ».* Une affirmation que ne démentira pas M. Raymond Marks, vice-président de GTE Spacenet, chargé du marketing, qui souligne qu'au sein de sa société *« le marché des communications d'entreprise croît beaucoup plus vite que le reste des activités de télécommunication ».*

Actuellement, GTE Spacenet – *numéro un aux Etats-Unis* dans son secteur – a une bonne longueur d'avance sur son *concurrent français puisqu'elle* affiche dans ce domaine une vingtaine de clients – *« dont sept grosses entreprises »* – et tire de cette activité 15 % de son chiffre d'affaires. Mais ce n'est *qu'un début : M. Marks estime* que, d'ici trois ans, le nombre de firmes américaines qui auront *recours aux services spatiaux* – pour transmettre des données mais aussi pour assurer d'autres *services tels que la formation de* leur personnel – devrait atteindre quarante mille à cinquante mille, soit dix fois plus qu'aujourd'hui, *« avec les capacités de liaisons offertes par les satellites existants ».*

Les entreprises, comme tous ceux qui utilisent les télécommu*nications spatiales, devraient* toutefois disposer bientôt de nombreux satellites de deuxième génération, *plus lourds* (2,5 à 3 tonnes au lancement, contre 1 à 1,2 actuellement) et à durée de vie allongée (dix-douze ans ou plus au lieu de sept). Chez Matra – le constructeur des satellites Télécom, – on estime qu'il y a, dans les pays occidentaux, un marché potentiel d'une quarantaine de satellites de télécommunications pour les cinq prochaines années, compte tenu du nécessaire renouvellement des engins existants.

Aussi M. Georges Estibal, directeur général adjoint de la branche Espace de Matra, peut-il *affirmer que sa société « n'a aucune inquiétude pour la décennie à venir ».* Certes, ajoute-t-il, *« la compétition devient de plus en plus sévère car il n'y a plus aujourd'hui de marché protégé ». Mais la société* française, avec son partenaire British Aerospace, ne vise pas moins de 15 % à 20 % des nouvelles commandes.

Des points d'interrogation demeurent cependant pour le plus long terme dans la mesure où *« l'on ne sait pas si, la technologie aidant, les satellites vont grossir encore ou s'ils vont conserver une taille moyenne tout en augmentant leurs capacités de transmission »,* dit M. Claude Goumy, directeur général de Matra Espace. *« Le trafic pourrait donc doubler, mais pas le nombre de satellites en orbite »,* d'autant qu'on ne sait pas comment évoluera la compétition avec les câbles à fibres optiques.

M. Marks est encore moins précis dans ses prévisions : *« Il est encore beaucoup trop tôt,* dit-il, *pour parler de marché à long terme dans cette activité à haut risque. » « Tout,* ajoute-t-il, *dépendra des lanceurs (notamment américains) qui seront, dans le futur, disponibles et fiables. »* Autant dire *« wait and see ».*

E. G.

Un rapport de l'INSERM

L'homéopathie inefficace

(Suite de la première page.)

Le tirage au sort des malades avait été effectué devant huissier. Enfin, une technicienne de recherches cliniques devait, tout au long de l'étude, en surveiller le bon déroulement. Des mesures exceptionnelles, dans une étude de ce type, destinées à garantir une rigueur scientifique quasi absolue.

Afin qu'il n'y ait aucune contestation possible, on comptait, parmi les responsables de cette étude, de grands chercheurs, comme les professeurs Daniel Schwartz et Jacques Benveniste, des homéopathes comme le docteur Bernard Poitevin et des chirurgiens, représentant l'Association des recherches en chirurgie et le groupe de recherches et d'étude de la paroi abdominale.

Sans avoir été faite avec la même rigueur, une étude similaire avait montré en 1984 une certaine efficacité de ces deux produits homéopathiques (1).

Cette fois, le verdict est sans appel : *opium et raphanus n'ont* aucun effet sur le transit intestinal ; on ne retrouve même pas d'effet placebo. *Quel que soit le* groupe auquel ils appartiennent, tous les patients récupèrent un transit intestinal à peu près en même temps, après l'intervention chirurgicale.

« Pour autant, explique Mme Marie-Jeanne Mayaux (Unité 292 de l'INSERM), qui a été le véritable maître d'œuvre de cette étude, *il est impossible d'extrapoler ces résultats à toute l'homéopathie. »*

Il n'en reste pas moins que les homéopathes sont aujourd'hui bien déçus. Ils ne s'attendaient visiblement pas à un tel échec. Il est peu probable que, d'ici longtemps, d'autres études aussi sérieuses soient entreprises.

La fondation créée par Mme Georgina Dufoix n'existe plus, Mme Michèle Barzach ayant décidé de la supprimer en juin 1986. A tout hasard, l'INSERM vient tout de même de communiquer les résultats complets de l'étude au ministre de la santé. Histoire peut-être de lui rappeler que plusieurs études, concernant en particulier les domaines de la dermatologie et de la pédiatrie, avaient été prévues...

FRANCK NOUCHI.

(1) Les résultats avaient été publiées par le docteur J.-P. Chevrel dans la *Presse médicale* (1984, 13 : 883).

SOS dons d'organes

Les responsables de France-Transplant sont inquiets. Depuis une dizaine de jours, le nombre des prélèvements d'organes a chuté. Il s'agit là vraisemblablement de l'une des conséquences du procès de Poitiers et de l'affaire d'Amiens (l'expérimentation au protoxyde d'azote réalisée sur un patient en état de coma dépassé par le professeur Alain Milhaud).

Aujourd'hui, de nombreuses familles s'interrogent et refusent, selon les responsables de France-Transplant, de donner l'autorisation de prélever des organes sur le corps d'un parent décédé. Résultat : dans certains hôpitaux parisiens spécialisés, la liste des patients en attente d'une greffe d'organe s'allonge. Pour certains, leur survie ne tient qu'à quelques jours, voire à quelques heures.

DÉFENSE

Pour favoriser la coopération internationale

La France est prête à adapter son projet Rafale

La France est prête à *« ajuster »* son programme Rafale d'un avion de combat, commun à l'armée de l'air et à l'aéronavale, pour s'ouvrir à une coopération avec les Etats-Unis et ses partenaires européens. C'est ce qu'a expliqué, le jeudi 10 et le vendredi 11 mars à Washington, le ministre français de la défense, M. André Giraud, à son homologue américain, M. Frank Carlucci. En attendant, le gouvernement français continuera de prendre les décisions prévues sur l'exécution du programme Rafale, en particulier la commande, en mars ou avril, de deux prototypes.

Des contacts ont lieu, actuellement, avec la société américaine McDonnell Douglas. La France, en effet, prévoit de construire une version de son Rafale, destinée à l'aéronavale, tandis que le Pentagone souhaite développer une nouvelle version, modernisée, du F-18 de la marine américaine.

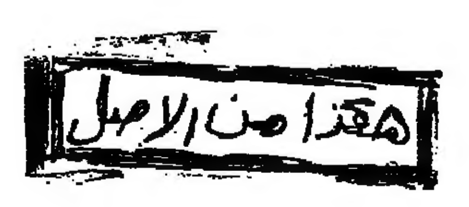
« Ce serait amusant, a estimé M. Giraud, *de songer à un Raf-18. A la fin, on se demanderait s'il s'agit d'un F-18, d'un Rafale-18 ou d'un Rafale croisé avec un F-18. »* Cette perspective d'un mariage du Rafale avec le F-18 émane, en réalité, de marins français qui résoudraient, ainsi, deux de leurs problèmes : le prêt de F-18 pour remplacer les Crusader des porte-avions, qui doivent disparaître à partir de 1993, en attendant l'arrivée, à compter de 1997, du *Rafale susceptible, sous la* forme actuelle du projet Dassault-Breguet ou dans une configuration conçue en collaboration avec McDonnell Douglas qui propose le Hornet 2000 dérivé de son F-18, de succéder aux Crusader (dans une étape ultérieure) et aux Super-Etendard après l'an 2000.

« Si nous pouvons coopérer soit avec les Européens, soit avec les Américains ou avec tous à la fois, a déclaré M. Giraud, *et c'est dans notre intérêt commun, nous serons peut-être conduits à ajuster notre propre programme. »*

27,3 milliards de francs de commandes d'armements à l'exportation en 1987

Annoncées par le ministre de la défense, il y a quelques semaines, comme devant être légèrement supérieures à 1986, les prises de commandes à l'exportation reçues par les industriels français de l'armement ont atteint, en 1987, le total de 27,3 milliards de francs. Soit une augmentation de l'ordre de 8,1 % par rapport aux résultats précédents. Ces estimations ont été établies par la lettre *Mednews* éditée à Paris et généralement bien informée. Le ministère de la défense, pour sa part, rendra publique son évaluation dans la note d'information annuelle qu'il adresse, en principe au début de chaque session parlementaire, en avril, au président des commissions de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat. Pour 1986, cette note faisait état d'une prise de commandes de 25 milliards de francs et d'un montant des livraisons de 43 milliards de francs à l'exportation.

C'est durant le dernier trimestre de 1987, avec des prises de commandes d'armements par l'Irak, que la France a inversé une statistique des exportations militaires jusque-là en très nette diminution. En septembre 1987, en effet, ces commandes étrangères étaient en diminution par rapport à la même période de 1986. En revanche, à la fin de l'année dernière, sont intervenus des contrats avec l'Irak portant sur toute une gamme de matériels aéronautiques.



هذا من الاصل

Société

Une précision de la chancellerie

Cent cinquante détenus maghrébins pourraient être expulsés

Selon la chancellerie, les détenus maghrébins qui pourraient être expulsés vers leurs pays d'origine (Algérie, Maroc, Tunisie) sont au nombre de cent cinquante au maximum. Ce chiffre est établi au vu des avis favorables donnés par les commissions d'application des peines et correspond à environ 13 % de la population totale des détenus maghrébins, libérables actuellement (c'est-à-dire ceux qui ont fait la moitié de leur peine) qui se chiffre à mille cent personnes environ.

Le nombre réel de détenus maghrébins susceptibles d'être effectivement expulsés pourrait, cependant, être inférieur car la décision définitive relève, pour les condamnés à des peines supérieures à trois ans, du comité consultatif installé à la chancellerie qui, se réunit tous les mardis. En 1987, sur les mille quatre cents dossiers de détenus français et étrangers examinés par ce comité, cinq cent onze détenus, soit un tiers seulement, avaient été mis en liberté conditionnelle.

Trois réactions

Le Syndicat de la magistrature estime que les expulsions de détenus étrangers vers leurs pays d'origine, décidées par M. Albin Chalandon (*le Monde* des 9 et 11 mars) constituent « *un élément de propagande électorale* ».

Le syndicat constate qu'« *à nouveau, pour complaire à un électorat fuyant et circonvenir les électeurs d'extrême droite, le gouvernement n'hésite pas à manier l'expulsion de Maghrébins (...), cédant ainsi à la tentation électoraliste, au mépris des grands principes de notre droit. Cela va chasser de France une poignée de petits délinquants expressément visés en raison de leur ethnie ou de leur nationalité* ».

La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), « *proteste vigoureusement contre cette opération à forte connotation électoraliste qui vise à récupérer une partie de l'électorat de Le Pen et qui, une fois de plus, laisse croire à l'opinion publique que les immigrés sont la cause de tous les problèmes de la société d'aujourd'hui* ».

Le Syndicat des avocats de France (SAF) considère que les mesures prises par le ministère de la justice constituent un « *fichage en règle* » qualifié d'« *inacceptable* ».

Fusillade à Bastia

Un gendarme est sauvé par son gilet pare-balles

BASTIA
de notre correspondant

Trois jours après le mitraillage d'Ajaccio au cours duquel un gendarme, Stéphane Chariot, a été tué, la gendarmerie a été, de nouveau, le vendredi 11 mars, la cible de tireurs. Mais cette fois, Eric None, vingt-cinq ans, appartenant à l'escadron mobile de Besançon, a été sauvé par son gilet pare-balles. Le gendarme était affecté à la surveillance de la résidence de fonction du procureur général de la cour d'appel de Bastia, M. Jean-Pierre Monestié.

Vendredi, vers 15 h 50, Eric None monte la garde devant la résidence du magistrat, campé sous un olivier, face à la mer, les mains croisées sur l'arme qu'il porte à la poitrine. Il se trouve dans le jardin qui surplombe de 6 mètres la route de Pietranera à la sortie nord de Bastia. Il voit arriver une voiture, une Mazda jaune, et distingue même qu'une femme est au volant.

Alors que la voiture arrive sous sa position, presque à sa verticale, le canon d'un fusil de chasse apparaît à la portière arrière droite. Deux coups de feu claquent, l'écorce d'un olivier voisin reçoit une partie de la gerbe de plombs. Quelques chevrotines atteignent le gendarme, elles sont arrêtées par son gilet pare-balles.

Deux heures plus tard, un véhicule Mazda jaune, signalé volé, sera retrouvé abandonné, à quelques kilomètres de là, à l'entrée nord de Bastia. « *Une voiture-relais a pu récupérer le commando* », estiment les gendarmes. De leur côté, les enquêteurs de la police judiciaire recherchent d'éventuels indices dans la Mazda jaune.

Cet attentat, quels qu'en soient les auteurs, confirme que les gendarmes sont la cible principale des tireurs de l'ombre.

MICHEL CODACCIONI.

Réhabilitation immobilière à Aulnay-sous-Bois

Le dernier sursaut d'un petit propriétaire

Les façades des immeubles de la cité de l'Amorée, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), sont désormais soignées. Fraîchement repeintes aux couleurs de ces espaces verts qui font ici tant défaut, émeraude et brun, elles jettent un voile sur les tours voisines, qui ont conservé leurs teintes délavées et leurs taches d'humidité. Une touche de luxe a même été introduite dans le hall de l'immeuble, à deux pas du parking : les marches ont été recouvertes de larges dalles de marbre gris.

Frédéric Fouquet, perché dans le F4 du douzième étage, « *un des plus grands de la tour* », n'en profitera pas. La petite étiquette qui surmontait sa boîte aux lettres a été soigneusement retirée. Son logement vient d'être vendu aux enchères à Bobigny, après une saisie judiciaire. « *L'assemblée générale des copropriétaires, qui avait voté les travaux de ravalement à une courte majorité, me demandait une participation de 60 000 F* », explique ce menuisier de cinquante-quatre ans. « *Je n'étais pas le seul à ne pas pouvoir les financer mais les « gros » de l'immeuble, des sociétés comme l'UAP, ont emporté la décision. Je n'ai pas pu payer.* »

La chasse aux mauvais payeurs

Lorsque des petits propriétaires regimbent, le cabinet De Gueldre, qui gère la cité depuis sa construction, en 1966, ne s'inquiète guère. Si les règlements des sommes dues se font attendre, des poursuites sont engagées contre les mauvais payeurs, sommés de verser leur part des travaux de réhabilitation, estimés à 20 millions de francs au total. « *Sept cent quatre-vingt-dix appartements étaient concernés,* explique-t-on au cabinet du syndic immobilier. *Les parois de ces immeubles, qui font partie des « mille mille » — mille logements à 1 000 F le mètre carré — étaient devenues poreuses, ce qui entraînait des déperditions de chauffage et beaucoup d'humidité. Il fallait agir. Après tout, les propriétaires pouvaient contracter des prêts auprès des banques.* »

Pas tous. Frédéric Fouquet, qui a acquis son appartement en décembre 1975, est alors dans le coma à l'hôpital de Villepinte, à la suite d'un accident du travail. Employé dans une menuiserie de Vincennes depuis son arrivée dans la région parisienne, en 1974, il donne un coup de main, un matin, aux gros bras qui déchargent les camions. Dans la précipitation, une des planches glisse et lui écrase le pied. Peu après, il sombre dans le coma. Tétanos.

Pendant deux ans, Frédéric Fouquet émerge à peine d'un état de demi-conscience, interrompu de temps à autre par de graves crises de paralysie. En juin 1983, il est déclaré invalide aux deux tiers et obtient une pension de 3 500 F par mois. Le charpentier, qui « *ne savait même pas ce que c'était d'être au chômage* », ne pourra plus jamais reprendre le travail. Sa femme et ses deux fils disparaissent alors de sa vie.

« *A partir de ces années-là, j'ai navigué entre l'hôpital et l'appartement. Parfois, je rentrais chez moi, mais j'avais souvent des malaises et des évanouissements. Du coup, je laissais toujours ma porte ouverte et les gardiens montaient de temps en temps. J'étais perdu. Ma mère, ma seule famille, est morte il y a deux ans. J'étais à l'hôpital et le télégramme ne m'est pas parvenu à temps. Lorsque je l'ai reçu, il était trop tard. Elle était déjà enterrée. Comment vouliez-vous, dans ces conditions, et sans emploi, que je négocie un prêt dans une banque ?* »

Les cheveux en bataille, il hausse les sourcils en esquissant un vague sourire. Hospitalisé le 23 janvier dernier à la suite d'une nouvelle crise, il a aujourd'hui échoué dans une clinique du Blanc-Mesnil dont il arpente obstinément les couloirs afin de « *s'entraîner à remarcher un peu.* » Sans grand espoir : affaibli par sa maladie, il ne peut se tenir debout très longtemps. Ses jambes ne le portent plus.

Petite annonce

Dans un dernier sursaut, à l'approche de la vente par adjudication, Frédéric Fouquet a tenté de vendre lui-même son appartement. Le mois dernier, de son lit d'hôpital, il a rédigé une petite annonce se terminant par ces mots : « *Valeur 450 000 F, laissé 350 000 F cause départ.* » La justice ne lui en a pas laissé le temps : son appartement a été adjugé le 2 mars dernier. Pour la somme de 200 000 F. « *J'ai été roulé,* murmure-t-il. *Il valait bien plus que cela. Je dois maintenant rembourser les travaux et les frais de procédure et de justice. Il ne va pa me rester grand-chose. J'ai perdu ma santé, ma famille, mon travail et maintenant mon appartement.* »

Dans quinze jours, Frédéric Fouquet devra quitter la clinique du Blanc-Mesnil. Où aller ? « *Avec ma petite pension, je ne peux pas faire grand-chose,* soupire-t-il. *Je vais retourner chez moi, à Aulnay et emporter mes meubles.* » Il ne sera pas le seul. Le cabinet De Gueldre, qui s'est occupé de la rénovation de quinze des immeubles de cet ensemble d'Aulnay, indique qu'il a engagé des poursuites contre cinq ou six propriétaires depuis l'engagement des travaux.

« *Je vais aller à la mairie* », conclut Frédéric Fouquet. *En sortant, je serais hébergé par des amis, mais après ? Si ça continue, je vais finir à l'Armée du salut.* »

A. Ch.

● **Exercice commun des unités spéciales des polices ouest-allemande et française.** — Dix membres de l'unité d'élite de la police nationale, Recherche, assistance, intervention, dissuasion (RAID), participent, depuis jeudi 10 mars, à Goeppingen, en République fédérale d'Allemagne (RFA), à un exercice commun de quatre jours avec l'unité spéciale de la police ouest-allemande SEK (commando d'intervention spéciale), spécialisée dans la lutte antiterroriste. Selon le ministre régional de l'intérieur du Land de Bade-Wurtemberg, où se situe Goeppingen, M. Deitmar Schlee, cet exercice, le premier du genre, doit permettre d'approfondir la coopération entre les deux unités. « *La coopération internationale de plus en plus importante entre les terroristes, notamment entre ceux de la Fraction armée rouge ouest-allemande et du groupe français Action directe, exige des réactions antiterroristes concertées au niveau international* », a ajouté M. Schlee.

● **Un fichier informatisé des victimes d'infraction, à la préfecture de police de Paris.** — Un arrêté du ministre délégué chargé de la sécurité, publié au *Journal officiel* du 11 mars, autorise la création, à la préfecture de police de Paris, d'un « *traitement automatisé des infractions dénommé Fichier général des infractions, dont l'objet est la gestion des plaintes dans le ressort de la préfecture de police, la recherche policière, la comptabilité des faits et la recherche statistique* », les catégories d'informations nominatives enregistrées seront les suivantes : nom de la victime, sa qualité (personne physique ou morale), son état (âge, sexe, handicapé ou non), sa condition socio-professionnelle « *lorsqu'elle a un rapport avec l'infraction* », le préjudice corporel ou pécuniaire, son attitude lors de la commission des faits (riposte...).

● **Grève des repas à la prison de Varces.** — Une majorité de détenus (371 sur un total de 435) de la maison d'arrêt de Varces (Isère) ont refusé leurs repas de midi et du soir, le vendredi 11 mars, pour réclamer une amélioration de leurs conditions de détention. Ils demandent une diminution du nombre de prisonniers par cellule, davantage de sport, une amélioration de la nourriture, un meilleur accès aux parloirs.

Au tribunal de Paris

L'évasion par hélicoptère de Michel Vaujour

L'évasion est une tentation normale chez un détenu. La justice en est tellement convaincue que le simple fait de quitter sa prison n'est pas en lui-même punissable. Ce qui l'est c'est la destruction ou la violence qui peut accompagner la fuite.

Cette entreprise difficile, Michel Vaujour, condamné pour diverses attaques à main armée, a bien failli la réussir lorsque son épouse, Nadine, est venue le chercher en hélicoptère le 26 mai 1986 à la prison de la Santé. Cependant les gardiens avaient été menacés par un fusil d'assaut en plastique, et cette seule circonstance a conduit les époux Vaujour devant la trentième chambre correctionnelle de Paris pour répondre à l'audience du jeudi 10 mars du délit d'« *évasion par violence* ».

Depuis 1970, Michel Vaujour, trente-sept ans, séjourne régulièrement en prison. Quatre fois il s'est évadé, mais sa cinquième évasion sera la plus remarquée. Nadine l'a épousé alors qu'il était détenu, après l'avoir connu lors d'une brève cavale. En 1983, elle avait passé une licence de pilotage d'hélicoptère dans le but de faire évader Michel Vaujour, mais les circonstances n'étaient pas favorables. En mai 1986, l'opération est montée avec une rigueur presque militaire. Alors que Vaujour joue au football dans la cour, l'hélicoptère se place en vol stationnaire au-dessus de la prison...

Aux côtés de Nadine, un complice qui ne sera jamais identifié jette un sac contenant une canne télescopique une corde à nœud et un pistolet qui n'est qu'un jouet, mais à l'aspect inquiétant d'une arme de gros calibre. Vaujour se fraie un chemin jusqu'au toit, aidé par Pierre Fernandez, un codétenu, et grimpe seul sur les patins de l'hélicoptère qui prend la direction de la Cité universitaire. Là, le couple laisse l'appareil sur un stade et s'enfuit. Mais ils seront tous deux arrêtés quatre mois après.

A l'audience, Michel Vaujour a revendiqué l'entière responsabilité de son évasion. Dans la même stratégie, le défenseur de Nadine, Me Antoine Deguines, l'a accusé d'avoir « *profité de sa faiblesse et de son amour* », avant de déclarer : « *C'est parce qu'elle a été aveuglée par sa passion qu'elle se retrouve dans le box.* » De son côté, Me Henri Leclerc a estimé que le délit, s'il était caractérisé, devait bénéficier d'une cascade de circonstances atténuantes. Et c'est Vaujour qui a lui-même tenu à présenter sa défense, en faisant part de son désespoir devant la perspective de sa sortie de prison dans une trentaine d'années.

Pourtant le substitut du procureur de la République, M. Jean-Claude Thin, avait eu pour lui les mots raisonnables que l'accusation prononce rarement. « *Je conçois très bien qu'il y ait eu chez vous un sentiment de désespoir,* avait convenu le magistrat ; *à l'époque des faits, vous deviez sortir en l'an 2015 ; mais, dans la vie, les choses ne restent jamais figées. En France, il existe des possibilités de réduction. Fort heureusement, vous n'avez tué personne. Je souhaite que la détention vous permette de réfléchir, afin de donner un tournant différent à votre existence.* »

Au terme d'un quart d'heure de délibération, le tribunal, présidé par M. Jean-Louis Mazière, a condamné Michel Vaujour à deux ans de prison, avant d'infliger à son épouse, détenue depuis seize mois, une peine de deux ans de prison, assortie d'un sursis de neuf mois, afin de lui permettre de rentrer chez elle immédiatement pour élever ses trois enfants, dont Bruno, conçu après l'évasion et né en prison.

M. P.

Condamnation d'un médecin responsable de l'infirmité d'une fillette

Le docteur Ginette Chalumeau, quarante-deux ans, obstétricienne, a été condamné, le mercredi 9 mars, à dix mois de prison avec sursis et 15 000 francs d'amende pour « *blessures involontaires* » par le tribunal correctionnel de Créteil, qui l'a reconnu responsable de l'infirmité d'une fillette âgée aujourd'hui de huit ans (*le Monde* du 29 janvier). Le docteur Chalumeau a, en revanche, été relaxé du chef de non-assistance à personne en danger.

Un autre médecin, poursuivi pour les mêmes raisons, le docteur Jacqueline Pernet-Robert, soixante-huit ans, pédiatre, a été relaxé.

Du fait des souffrances subies lors de sa naissance à la Clinique du château, à Vincennes (Val-de-Marne), la petite Caroline Genelle reste aujourd'hui paralysée des quatre membres, ne peut ni parler, ni marcher, ni même se tenir assise sans être sanglée.



L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. ANDRÉ FROSSARD

Une homélie voire un sermon

Biographies alternées... Mais si M. André Frossard, petit-fils de paysans succédant à un grand seigneur, retrace scrupuleusement la carrière du duc de Castries, le Père Carré, aux prises avec celle du « Cavalier seul », ne craint pas de dépasser les règles du genre et, de son propre aveu, de verser « dans *l'homélie, voire dans le sermon* », *ce qui d'ailleurs n'a pas dû* déplaire au récipiendaire. Car c'est une vie édifiante que le célèbre prédicateur propose aux méditations de l'auditoire, *depuis le jour déjà lointain où un jeune athée fut terrassé par* « l'irruption de la grâce », jusqu'à la déposition bouleversante d'un rescapé de la prison de Montluc au procès Barbie. Et le rappel de son infernale détention. Et, remontant un peu le fil des années, l'évocation de l'amitié qui unit M. André Frossard et le pape Jean-Paul II, de leurs entretiens qui ont fourni la *matière d'un autre ouvrage promis dès le départ à un* large retentissement — comme l'est sans doute la biographie du Père Maximilien Kolbe, martyr d'Auschwitz (et canonisé).

Voilà qui a dû surprendre un public que M. André Frossard, polémiste parfois féroce, toujours amusant, avait accou*tumé à plus de légèreté. Il est vrai que, dans l'éloge de son* prédécesseur, son savoureux humour parvient à transparaître. Il ne se prive pas pourtant de hausser le ton lorsque le propos frôle l'épopée.

Le discours du récipiendaire

MESSIEURS,

MON père, qui avait une haute idée de la France et de ses institutions, en particulier de la vôtre, m'avait appris que le mot « française », pris adjectivement, appelait la majuscule dans deux cas seulement : celui de la République et celui de l'Académie.

Il s'attristerait fort de voir la « Française » réduite aujourd'hui le plus souvent à la minuscule, et je ne sais si de m'y apercevoir suffirait à le consoler.

Car m'y voici.

Enfin, presque.

En effet, l'ingénu qui a la témérité de s'exposer à votre jugement et de briguer votre *suffrage est bien avisé* de douter jusqu'au bout.

De douter d'abord de ses mérites, cela va de soi ; de douter ensuite d'être élu, et si par extraordinaire il l'est, de douter d'être jamais égal à l'honneur que vous lui faites.

Ainsi, sous cette coupole qui vous coiffe de lumière, se célèbre-t-il, dans le souvenir de deux cardinaux, celui qui vous fonda et celui qui vous loge, une religion originale où le doute est récompensé, où la modestie vient avec les lauriers, et où l'humilité du nouveau venu se fait annoncer par un roulement de tambour.

Je vous dois, messieurs, non pas un, mais deux *remerciements*.

L'un, pour l'assurance que vous allez — peut-être — me donner d'être loué un jour pour les vertus et qualités que l'on aura eu tant de peine à discerner en moi durant ma vie.

Grâce à vous, j'aurai au moins un lecteur ébloui, qui, sous l'inspiration conjointe de Cocteau et de Mallarmé, me décrira ici, avec admiration, tel qu'en fauteuil enfin l'éternité m'aura changé.

J'ai un deuxième remerciement à vous faire, pour l'occasion que vous offrez au vilain polémiste que je suis de dire du *bien de quelqu'un, votre élégance* voulant que l'on ne puisse entrer chez vous sans avoir salué celui qui vient de sortir, *usage d'une grande sagesse que* notre société tout entière gagnerait à imiter.

Imaginez que le nouveau ministre de droite ne puisse exercer ses fonctions qu'après avoir rendu hommage à son prédécesseur de gauche, en des termes agréés par une commission pointilleuse sur le chapitre de la courtoisie, et que la nouvelle majorité parlementaire ne puisse prendre place, au singulier, ou au pluriel, qu'après avoir glorifié la majorité sortante ! Toute notre vie politique en serait transfigurée pour son bien, pour le nôtre et celui de la République.

Je tiens à aller plus loin encore dans l'hommage en remontant la lignée de ce deuxième fauteuil, pour saluer Valentin Conrart, premier instituteur de votre compagnie, poète qui se désolait de savoir si peu de grec, et l'un de ces doux protestants *auprès desquels on se sent* moins catholique ; Montesquieu, selon Voltaire, *« génie mâle et rapide, qui approfondissait tout en paraissant tout effleurer »* (entre nous, sans toujours prendre la peine d'ôter son gantelet de fer) ; Lebrun, qui venait à l'Académie avec un oreiller afin d'être mieux calé pour entendre, et non pour dormir. Car qui s'endormirait ici ? La pensée, disait Valéry, n'a pas de paupières ; ce même Lebrun voulait faire élire les académiciens au suffrage universel, ce qui eût rendu singulièrement exténuant le protocole des visites ; Alexandre Dumas fils, guettant anxieusement la fin de vos délibérations et entendant Victor Hugo, rallié mais acide, lui lancer au passage : *« Je viens de voter pour Monsieur votre père »* ; André Theuriet, jadis l'un des principaux fournisseurs de morceaux choisis de la communale ; Jean Richepin, dont on ne lit plus guère *la Chanson des gueux*, que l'on appellerait plus aimablement aujourd'hui la chanson des mal-possédants ; Emile Mâle, explorateur émerveillé de nos cathédrales, ces tas de pierres soulevées par deux mains jointes ; le grand pasteur Boegner, qui voulait être avocat — et qui fut effectivement toute sa vie le défenseur des causes difficiles, de la justice et de la paix, et dont nul n'oubliera que, pour l'honneur de la foi chrétienne, il tendit une main fraternelle au grand rabbin, par-dessus ce « statut des juifs » qui défigura quelque temps la France. Il ne pouvait avoir de plus digne successeur que René de Castries.

Le règne du Beau

MESSIEURS,

RIEN n'est plus aisé que de dire du *bien d'un homme de bien*, surtout lorsque l'on s'est découvert, par chance, un point commun avec lui, *ce qui est mon cas* : *il n'y avait pas* de cardinaux dans la famille de Castries, dans la mienne non plus.

Le reste, à vrai dire, était quelque peu différent.

Le duc avait des ancêtres ; nous n'avions que des anciens ; ce n'est pas une même chose, je vous dirai pourquoi : les anciens vieillissent, mais non pas les ancêtres. Chaque jour, ma grand-mère m'envoyait, enfant, porter une galette et un petit pot de beurre — je veux dire de cancoillotte — à mon arrière-grand-mère, recluse, à l'autre bout du village, dans l'angle d'une pièce obscure au sol de terre battue. Elle me regardait avec des yeux effrayés, comme si, mais je l'ai compris plus tard, trop tard, par cette porte ouverte, soudain, devait lui arriver une autre visite que la mienne. Elle était vieille, si vieille, qu'elle n'était déjà plus qu'une ombre, faiblement insistante, parmi les ombres des murs de torchis. *Impossible d'aller plus loin parmi* nos anciens. Après elle, il n'y avait plus que le cimetière.

Au contraire, les ancêtres des grandes maisons se maintiennent à travers les siècles dans la force de l'âge, comme le montrent leurs portraits de famille. Les femmes scintillent à perpétuité parmi les lys et les falbalas, et, s'il leur arrive d'être mûres, elles ne le sont jamais au point de dépendre, au bord de l'extinction, d'un bol de cancoillotte. Les hommes sont rutilants, sillonnés de grands cordons et de voies lactées honorifiques. Superbes, indestructibles, ils démontrent ceci, que tous les régimes politiques se nourissant de transcendantaux, *le transcendantal* de la monarchie fut le Beau (l'honneur, la chevalerie, bref, la noblesse) comme celui de la *République sera le Bien par la liberté*, l'égalité, la fraternité ; je parle théorie. Les transcendantaux, qui sont sans miséricorde, *se font une guerre inexpiable à* travers l'histoire, et l'Un, transcendantal dévorant, a failli engloutir le vingtième siècle dans le totalitarisme.

Mais, dans l'immense galerie de Castries, où par ses fenêtres réciproques la lumière cause avec la lumière, le Beau règne encore, par l'entremise de ces personnages vêtus d'or qui accueillent le visiteur d'un regard lointain.

Quelle belle demeure, et comme votre compagnie doit être heureuse que Monique et René de Castries aient eu la pensée de la confier pour sa sauvegarde définitive à votre immortalité ! L'extérieur est sévère et même un peu rude, avec de courts paraphes de pierre révélant le pas*sage rapide d'une main italienne*, et c'est le cas de relever l'étrange permutation des tempéraments du Nord et du Midi *selon qu'ils s'expriment par la parole* ou par la règle et le compas. Alors que la maison méridionale est de lignes pures et *sèches comme un paysage de cailloux*, le Nord, censément raidi par le froid, donne volontiers dans le décrochement baroque et *la volubilité décorative*, comme si la pluie favorisait la croissance de la végétation ornementale, brûlée ail*leurs par le soleil. Dessiné par le crayon* infaillible de Le Nôtre, le jardin dit tout sur cet esprit français, contrôlé par l'étiquette, *qui allait droit son chemin en* esquissant de temps en temps la révérence d'un massif arrondi, sans jamais s'égarer dans les sinuosités et les circonvolutions dilatoires de ces allées où le promeneur semble chercher à se perdre, ou à se retrouver.

Au pied du donjon, le fossé

J'AI mis le siège devant le château, avec l'espoir d'obtenir la reddition du châtelain. Sans succès, je dois le dire. Le duc ne sortait jamais sans son donjon, ou plutôt, il était lui-même le donjon de sa demeure, haut, lisse et imprenable. Je n'ai eu la chance de le rencontrer que deux fois, l'une en chemin de fer, l'autre, la première, pour une visite académique où je me trouvais dans l'humble posture du novice qui ne sait pas encore si les pères du chapitre lui accorderont la permission de prendre l'habit. Elle me fut refusée, ma formation ayant *été trop hâtive*, et *ma connaissance* de la règle laissant beaucoup à désirer. Le duc montra de l'affabilité, et *même cette sorte d'empressement super*flu que l'on témoigne aux malades qui ne savent pas encore la gravité de leur état. *Il m'instruisit* des mystères du sacré collège des Quatre-Nations, dont il a été le précieux exégète dans *la Vieille Dame du quai Conti*, dame imprévisible qui fut un peu sa Récamier, désirable et cruelle, qui ne lui céda qu'après dix années d'une cour persévérante et plus d'une fois découragée. Il me parut curieux des êtres, et je ne m'étonnai pas qu'il eût écrit tant de biographies. Mais, s'il se prêtait volontiers au dialogue, il ne se livrait pas, et, bien qu'il ne tombât que de la bienveillance de ses mâchicoulis, le petit-fils de paysan ne pouvait pas ne pas *sentir, au pied du donjon, le fossé* : « Ce grand seigneur, se disait-il en observant les longues paupières pareilles à une visière de heaume à demi baissée, et qui laissaient filer un regard aimablement mêlé de café noir, a quelque chose de secret, d'insaisissable, protégé par cette politesse dissuasive qui vous tient en respect mieux qu'un fer de lance. Un château serait-il toujours une Bastille, l'éducation que l'on y reçoit aurait-elle pour effet de vous rendre inaccessible, et les lettres de noblesse ne seraient-elles, au fond, qu'une variante armoriée des let*tres de cachet* ! »

Il faut dire que, de sa vie, le petit-fils de paysan n'avait vu un duc d'aussi près. Il était naturel qu'il se posât beaucoup de questions, à commencer par la plus importante : quel enfant son prestigieux vis-à-vis avait-il été ?

Dans une lettre à son vieil ami Christian Melchior-Bonnet, le duc parle de son enfance « monotone et ennuyeuse », et, pour qu'un enfant s'ennuie, il faut vraiment qu'il ne manque de rien ; ou que la bride lui soit tenue trop serrée, ou encore qu'une éducation durcie par les circonstances l'ait chargé de responsabilités dynastiques nettement *excédentaires* à un âge où l'on échangerait volontiers sa couronne contre un cerceau.

Je pense que ce fut le cas. Né en 1908, à la Bastide-d'Engras, élevé au château de Gaujac, René, Gaspard, Marie Edmond de La Croix de Castries eut le malheur de perdre en la même année 1913 son père et son grand-père, ce qui le fit chef de famille à cinq ans.

Il apprit que ses aïeux étaient venus de Majorque à Montpellier au seizième siècle, que la lignée comptait des lieutenants généraux, des présidents de cours souveraines, des prélats, cinq chevaliers du Saint-Esprit, deux amiraux, un maréchal de France ministre de Louis XVI et de Louis XVIII, une première dame de France, épouse de Mac-Mahon ; qu'il y avait eu un saint dans la famille, saint Roch, patron des pestiférés, titulaire à Paris d'une église sur les marches de laquelle un certain Bonaparte avait conquis le titre de « général Vendémiaire » ; que la puissante maison de *Castries* avait même, incidemment, fourni un ministre de la guerre à la Convention en la personne de Pache, *concierge de son hôtel* ; et *qu'en conséquence* de tout cela, fût-ce à cinq ans, un petit Castries n'avait pas la permission d'être petit.

Soldat, marin ou prêtre...

« *JE crois*, écrit-il dans *Papiers de famille*, ouvrage massif et ordonné, sur le modèle de Castries, *que mon enfance s'est déroulée dans un climat de grande tristesse, bien que mon caractère ait été plutôt porté à la gaieté. Je dois à ma mère une formation religieuse très solide qui ne s'est jamais trouvée en défaut et un goût profond de la tradition. Elle le poussa si loin qu'elle m'affirma toute ma jeunesse qu'un Castries ne pouvait être que soldat, marin ou prêtre, vocations que je ne ressentais nullement.* »

La religion, c'est le règlement fondamental de l'existence morale ; la tradition des grandes familles est la constitution non écrite dont on ne saurait s'écarter sans trahir sa naissance. Le jeune Castries respectait le règlement, mais il n'en tirait pas l'enthousiasme qu'il faut pour endosser la soutane.

Soldat, il ne pouvait l'être, son sens critique et son esprit d'indépendance, visibles de bonne heure, étant incompatibles avec les alignements de la discipline militaire. Au surplus, l'idée ne lui souriait guère d'ajouter un commandement à un titre ducal qui lui semblait déjà lourd à porter, pour les devoirs qu'il implique, sans doute, mais aussi en raison des conditions dans lesquelles son grand-père l'avait repris de la branche aînée, éteinte.

Le jeune Castries était fort conscient qu'être duc par la branche cadette exigeait un supplément de prouesse qui n'était pas requis de la branche aînée. Sa mère et les deux parentes qui lui avaient fait, si j'ose dire, une enfance au-dessus de son âge l'élevaient dans cet état d'esprit, désolées qu'il ne voulût servir ni sur terre, ni sur mer, ni dans les armées du ciel.

Par chance pour lui, pour nous et pour moi, il s'aperçut que, s'il manquait un manteau rouge parmi les illustres de la famille, on n'y voyait pas non plus d'académicien. Or les académiciens portent l'épée, comme tout vrai gentilhomme, et s'ils ne s'en servent pas, c'est unique*ment par obéissance aux édits de* Louis XIII et du grand cardinal ; leur uniforme recouvre des mêmes ramages *la plus étonnante diversité de caractères* et de vocations ; et l'Académie ouvre une longue carrière à l'ambition, quand on songe au temps qu'il faut pour y entrer.

Objectif séduisant pour un jeune amoureux des lettres, qui tient à être agréable à une famille attachée aux cadres traditionnels. On peut considérer que le jeune Castries a fait sa première visite académique à dix-sept ans, auprès de l'excellent historien Pierre de La Gorce, son voisin de garrigue, qui le reçoit comme seuls les académiciens savent recevoir, avec cette mansuétude encourageante qui enflamme la foi de la jeunesse et ranime l'espérance chez le moribond.

Cependant, comme *il était un peu tôt* pour mener campagne, René de Castries entre à l'École des sciences politiques pour suivre les cours de finances et de diplomatie de cette grande institution, qui a l'avantage de ne pas compromettre l'avenir, dans la mesure où elle ne l'assure pas.

On serait mieux renseigné sur l'adolescence de René de Castries si les milliers de pages de son Journal n'avaient été déposées aux Archives nationales. Tout ce que l'on sait, grâce à l'une de ses rares confidences écrites, est qu'il traversa une crise de jeunesse dont il dit lui-même qu'elle *« frisait l'anarchie »*, nous laissant d'ailleurs dans l'ignorance sur la manière dont l'« anarchie » se manifeste chez les ducs, si c'est par la haine de la chasse à courre ou le refus du baisemain. Cette crise coïncidait avec sa majorité et son entrée dans le monde, paré de ce titre ducal qui n'excitait nullement sa convoitise, et que sa famille lui enjoignit de porter pour ne pas désavouer son grand-père. S'il désirait paraître, c'était en librairie, plutôt que dans la société.

En tout cas, ce moment de révolte, qui n'était pas allé jusqu'à l'empêcher d'accomplir loyalement son service militaire, prit fin en 1934 avec son mariage, l'événement décisif de sa vie, nous dira-t-il dans *Papiers de famille*.

« Vous m'avez fait heureux »

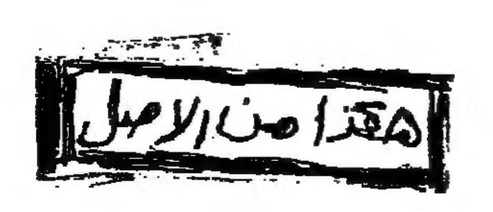
IL y avait alors en Languedoc, du côté de Béziers, au milieu d'un océan de vignes, une néréide, enfin, une belle demoiselle, que ses parents entendaient établir au plus tôt sur la terre ferme des unions sagement préméditées. En ce temps-là, on ne mariait plus les filles comme au dix-septième siècle en leur donnant le choix entre la soumission et le couvent, mais enfin les parents des futurs avaient encore tendance à penser que, s'ils parvenaient à s'entendre, leurs enfants y réussiraient aussi. Lorsque la demoiselle de Cassagne eut vingt-deux ans, on lui signifia qu'il était temps de prendre un parti. Elle avait déjà repoussé plusieurs prétendants des plus convenables et qui s'étaient déclarés prêts, pour l'amour d'elle, à combattre le mildiou jusqu'au bout du monde. Lasse de ce défilé, elle décida que le candidat suivant serait le bon. Et il le fut ; c'était notre anarchiste. Il était le premier à ne parler ni sulfate ni récolte, et il semblait que le raisin fût pour lui un format de papier. Il savait beaucoup de vers, car il avait pris l'habitude d'en apprendre une dizaine chaque soir pour s'endormir en musique, et il les disait volontiers, informé qu'il était que les jeunes filles ne comprennent pas quand on leur parle en prose. Elle fut charmée, on les maria.

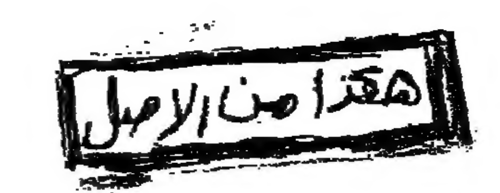
Ce fut un beau mariage chrétien, c'est-à-dire un pari sur l'absolu, où, moyennant l'échange d'une seule parole magique, un « oui » conforme à l'Evangile, autrement dit un « oui » qui soit un « oui » et non un acquiescement flottant sur les fonds sournois de la réserve mentale, deux êtres finissent par n'en faire *qu'un sans même s'en apercevoir*.

Un engagement n'est efficace que s'il est éternel, comme une loi n'a de valeur *que si elle est immuable. Les épreuves*, les traverses, les chocs de caractères, les petites faiblesses, tout ce qui achève de dénouer *les unions mal* jointes, renforcent au contraire les autres : il y a une sorte de néguentropie du mariage chrétien, qui le rebâtit sans cesse avec ce qui devrait le défaire. Et l'âge n'y fait rien, et chaque ride, qui fut un chagrin, souligne le contrat d'une ratification supplémentaire. Le bonheur est un don de la foi. C'est ainsi qu'à la fin de sa vie, avant de prendre poliment congé de ce monde, René de Castries a pu dire à celle qui restait : *« Vous m'avez fait heureux. »*

Et, à vrai dire, il n'était pas tellement doué pour l'être. Sans la vive énergie de Monique, sa lucidité pouvait très bien l'incliner aux méditations ou aux macérations improductives, tout comme son expérience pouvait, avec l'âge, se concentrer en amertume — car il était des plus doués pour la maxime, genre pessimiste, et ses héritiers n'auraient aucune peine à tirer de ses œuvres complètes un livre d'aphorismes sarcastiques ou modérément revigorants qui nous donneraient de lui une image plus ressemblante que les gravures officielles, l'image d'un esprit parfaitement libre de tous les préjugés de sa classe, d'un juge impartial de l'histoire, et finalement d'un moraliste comme il y en eut toujours, ici ou là, dans nos châteaux. Et il avait le sien, passé aux d'Harcourt dans une vaste corbeille de mariage, et dont Monique de Castries, à vingt-trois ans, fut chargée de négocier le retour. La famille d'Harcourt, qui avait proposé le rachat, discuta le prix des terres et abandonna le château sans combat, considérant, noblement, que Castries revenait aux Castries. Il suivit les tractations avec le sentiment désagréable d'assister aux préparatifs de ses propres funérailles. Il se voyait condamné à mener loin de Paris une existence factice de châtelain se desséchant dans une longue inertie et une lente évaporation de neurones, telle qu'il la décrira avec une sorte de causticité mélancolique dans son premier roman, *Mademoiselle de Méthamis*.

(Lire la suite page 10.)





LA RÉCEPTION DE M. ANDRÉ FROSSARD A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le discours du récipiendaire

(Suite de la page 9.)

Les jeunes mariés entrèrent sans joie dans leur mausolée, puis ils se mirent courageusement à l'œuvre. Les terrasses retrouvèrent leur ligne idéale, les jardins de Le Nôtre remontèrent de dessous terre pour refleurir au soleil, les tiares lumineuses des lustres et les tourbillons d'argent des candélabres recommencèrent à briller dans les salons ; chose plus importante encore, toutes les archives éparpillées dans les demeures de la famille furent réunies. Le passé revint avec la vie dans l'imposante demeure longtemps inhabitée, et il n'était plus que de justifier le cri de guerre : « *Castris quaesitus honos* ».

Les événements allaient en fournir l'occasion.

Pour tromper l'ennui

RENVOYÉ dans ses foyers en juillet 1940, après un détour militaire par le Liban, il est nommé en 1941, à la demande des habitants de Castries, président de la « délégation spéciale » chargée d'administrer la commune. Ainsi appelait-on le maire et le conseil municipal depuis que la IIIe République avait tout perdu, y compris son vocabulaire.

Notre duc n'aimait pas le gouvernement de Vichy, il le fait savoir en clair dans plusieurs de ses ouvrages. Il lui reprochait essentiellement de s'être attribué plus de pouvoirs que ne lui en avait accordé l'Assemblée nationale le 10 juillet 1940. Le remplacement inopiné de la République par un Etat français qui n'était pas un Etat de grâce avait agacé ce monarchiste convaincu, attentif au principe de légitimité. Celle-ci vient du ciel, ou du peuple, ou des deux en même temps, cela s'est vu quelquefois. On ne saurait l'extraire d'une Assemblée démoralisée et qui peut déléguer tous ses pouvoirs, excepté celui qui lui permet de le faire, qu'elle tient du peuple, et qui tombe avec elle.

Le duc accepta la présidence de la délégation par devoir, et il l'exerça par fidélité au rôle qui avait été jadis celui de la noblesse des châteaux forts : protéger la population contre l'ennemi, défendre ses droits, accueillir les réfugiés ou les fugitifs, et n'être le premier qu'au-devant des coups. Mission remplie avec une telle exactitude qu'elle valut au duc une lettre menaçante du chef régional de la milice, l'avertissant qu'on le tiendrait pour responsable de tous les désordres qui pourraient survenir dans la commune, et qu'il devait à son nom, à ses ancêtres de montrer l'exemple de la soumission à l'ordre établi. Le duc avait l'impression que son nom et ses ancêtres lui demandaient tout juste le contraire, et il poursuivit ses coupables activités jusqu'à la fin de la guerre. Reconnaissante, la population, qui l'avait nommé président de son comité de libération, l'élut maire. A l'époque, la mutation d'un délégué de Vichy en magistrat républicain était rare. Mais le duc nous racontera dans son *Louis-Philippe* comment on peut être régent d'une monarchie de droit divin et être appelé à régner dans les plis du drapeau tricolore.

L'historien n'était pas encore né, mais le romancier avait déjà vu le jour, ou le demi-jour. René de Castries avait toujours eu le goût d'écrire, et sa vocation était si manifeste que l'académie de Montpellier l'avait reçu par anticipation, alors qu'il n'avait pas trente ans. Des dix romans qu'il compose à partir de 1942 « *pour tromper*, dit-il, *l'ennui de la vie immobile à laquelle nous contraignait l'Occupation* », trois seulement seront publiés. Les sept autres lui vaudront, de la part des éditeurs parisiens, nombre de lettres du genre : « *Votre manuscrit est merveilleux. Malheureusement, le merveilleux n'entre pas dans le cadre de nos collections.* »

Il faut dire que notre débutant met beaucoup d'ironie dans ses romans, et que l'ironie ne favorise pas l'embrasement de l'imagination. Il y a bien d'autres romanciers ironistes dans notre littérature, mais leurs romans sont des essais déguisés, ou bien, comme Stendhal, ils n'hésitent pas à donner avec désinvolture dans l'invraisemblable, et notre auteur a trop de raison pour déraisonner avec le cœur humain. Sa voie, qui n'est pas le roman, il la trouvera dans les archives de sa famille, et ce conseil d'un éditeur, amical : « *Quand un duc écrit, il écrit l'histoire.* »

Et il est vrai que nos ducs sont volontiers historiens ou mémorialistes, pour la bonne raison que l'histoire passe souvent chez eux. Saint-Simon la recevait en robe de chambre et la faisait asseoir au bas bout de la table, entre le précepteur et le chapelain. Prince du style négligé, il nous jette les mots comme on lance des piécettes aux mendiants, et il n'a pas son pareil pour faire voler une perruque ou découdre un habit de cour d'un revers de lame. René de Castries aura moins d'agressivité, mais il est plus d'un passage de ses livres où il montre le tour de poignet de l'homme d'épée, tel ce coup de pointe à Saint-Simon lui-même : « *Dans ses* Mémoires, dit-il, *on trouve de nombreuses allusions aux Castries, avec lesquels il s'était lié de plus en plus, sans pour autant les ménager. Vaniteux de sa couronne ducale et oubliant la minceur de son extraction, Saint-Simon ne pouvait se défendre d'accès de snobisme, même à l'égard de ses meilleurs amis.* »

Notre duc, de meilleure extraction et par conséquent moins altier, prenait la peine de s'habiller pour accueillir l'histoire, qui était entrée fort souvent dans la grande salle des Etats généraux du Languedoc, et avec laquelle il avait de longues conversations dans l'intimité de son cabinet de travail, dont le meuble principal était une énorme machine à écrire posée sur un petit bureau poussé contre un mur, afin, j'imagine, d'éviter la tentation contemplative proposée par les deux grandes fenêtres ouvertes sur un paysage immense, où les saisons multipliaient les fulgurations lentes ou la suggestion colorée.

La rigueur d'une méthode

IL y a lieu ici de dire un mot de sa méthode, probablement unique en son genre. Pendant six mois, il accumule les lectures : sa mémoire retient tout et ne laisse filer ni une date, ni un personnage, ni une anecdote. Durant les deux mois suivants, il dresse mentalement l'architecture de son livre. Il fixe la longueur des chapitres au paragraphe près, et détermine très précisément leur contenu. Puis la machine entre en action, et les rouleaux feront défiler le texte à la vitesse d'une rotative. En un mois l'ouvrage est achevé, corrigé, relu et dédié, généralement à Monique de Castries, dont il n'oublie pas qu'elle a été sa première lectrice, la première aussi à croire qu'il avait quelque chose à dire qui valait d'être écrit.

Pourtant, « *de tous les genres littéraires*, nous dit-il dans son *Maurice de Saxe*, *l'histoire semble être celui où un auteur peut le moins s'exprimer : les réalités apportées par les archives font de lui le prisonnier des faits.*

« *S'il interprète ceux-ci d'une manière trop personnelle, il est taxé de partialité ; s'il les élague ou les simplifie, on le suspecte d'ignorance ; enfin s'il donne à son récit un tour trop plaisant, il est accusé d'ordinaire de romancer la vérité.*

« *A moins évidemment*, ajoute-t-il, *qu'une trame véridique ne renferme à la fois tout ce qui peut séduire un écrivain : il arrive que la vie d'un personnage célèbre, tout en évoquant une période capitale, soit aussi un incroyable roman d'aventures, où le mystère et l'amour se mêlent sans arrêt aux considérations politiques.* »

Dix-huit biographies

CES divers ingrédients sont adroitement combinés dans les dix-huit biographies qu'il publie à partir de 1956.

A vrai dire, la première, *le Maréchal de Castries*, illustration de la lignée, émigré par fidélité à la famille royale, qui lui accorda, royalement, le privilège de se ruiner pour elle avant de le faire ministre de la Restauration, fournit peu d'éléments romanesques au biographe. Il se rattrapera avec *Mirabeau*, qui ne déployait pas son éloquence à la tribune seulement, mais au boudoir aussi, démiurge foudroyé à l'entrée du monde nouveau dont il avait forcé les portes ; avec *Madame Récamier*, beauté sinueuse et évasive, qui a donné son nom au siège le plus malcommode de l'histoire de l'ameublement ; avec *Julie de Lespinasse*, fine mouche, qui savait bien que les hommes ne veulent pas qu'on les aime mais qu'on les préfère, observation d'une profondeur littéralement mystique ; avec *la Scandaleuse Madame de Tencin*, qui ferait moins scandale aujourd'hui ; avec *Henri IV, roi de cœur*, qui délaça la France, corsetée trop étroit, et qui respirait mal. L'histoire, chez René de Castries, passe volontiers par l'historiette. Tacite soupe chez Tallemant des Réaux, sans s'y attarder toutefois, juste le temps d'échanger quelques considérations sur le nez de Cléopâtre, dont on sait qu'il pouvait changer la face du monde s'il eût été plus court, et quelques aperçus rêveurs sur ce que le destin des peuples eût pu être si tels ou tels personnages s'étaient rencontrés ailleurs ou mariés autrement. Que serait-il arrivé si Aliénor d'Aquitaine avait eu un fils en France, plutôt qu'en Angleterre, si Bonaparte avait écouté le commandant de Brienne, qui lui voyait plus d'avenir dans la marine que dans l'armée de terre, si... A côté de l'histoire « événementielle » et de l'histoire « non-événementielle », c'est l'histoire hypothétique, dont les virtualités infinies charment le duc dans la mesure où elles lui permettent d'échapper au déterminisme, de montrer que le hasard est aussi puissant que la nécessité dans les affaires du monde, et, surtout, de se conforter dans cette idée que l'histoire est l'œuvre des grands hommes, de ceux qui chevauchent la crête de l'événement, le doigt ou l'épée pointés vers une Jérusalem imaginaire avant que la vague qui les a soulevés un moment au-dessus des autres hommes ne les culbute pour les noyer, les rejeter sur le sable, ou les déposer sur le rocher de Sainte-Hélène.

D'où ce goût de la biographie, qui nous a valu d'excellents portraits de Louis XVIII, qui ne fut nullement le roi-soliveau que suggère sa momification partielle par la goutte ; de Chateaubriand, dont *le Génie du christianisme* nous aide encore à supporter le christianisme sans génie de certains réformateurs d'aujourd'hui ; de Beaumarchais, homme d'esprit et d'action, de théâtre et de coulisses ; de Louis-Philippe, beaucoup moins poire que sa configuration ne le donnait à penser aux caricaturistes ; de La Fayette, beau marquis tricolore, souvent repeint ; de Monsieur Thiers, talentueux petit homme de la variété grimpante, toujours juché sur les épaules de quelqu'un, d'un roi, d'une République ou de Bismarck, finalement « libérateur du territoire », en tout cas du Territoire de Belfort, et dont la figure discutée permet à l'auteur de nous donner l'un de ses meilleurs livres. Il attribue aux femmes, je ne dirai pas beaucoup de poids, le mot les effraierait, mais beaucoup d'empire, y compris sur les empereurs, et il nous offre de jolis médaillons de la Pompadour, de la pauvre du Barry, de la reine Hortense, sans parler des nombreuses figures féminines qui ornent ses récits, et ce n'est pas sa faute si son amour de la vérité l'oblige de temps en temps à retirer ses pinceaux de l'huile douce pour les tremper dans la vinaigrette.

« Mon seul snobisme »

CAR il aime la vérité, et plus encore l'intelligence : « *C'est mon seul snobisme* », dira-t-il un jour en pensant peut-être à Saint-Simon. Mais qu'est-ce que l'intelligence ? On se la représente parfois chez nous comme une fille de Dieu née en Grèce, baptisée à Jérusalem, élevée à Rome et mariée en France, où elle a eu beaucoup d'enfants, qui l'ont souvent confinée dans les tâches ménagères et rendue, pour l'heure, quelque peu popote. Pour René de Castries, elle est essentiellement l'art de tirer parti des circonstances au bénéfice d'un grand dessein, et dans son *Histoire de France* il pardonnera aisément leurs péchés aux hommes d'Etat capables de cette intelligence-là.

Cependant, son grand travail d'historien, la poutre maîtresse de son œuvre, ce sont les dix volumes du *Testament de la monarchie* et de *la Fin des rois*, auxquels il convient d'ajouter la belle pièce de charpente de *la Monarchie interrompue*. De *l'Indépendance américaine* au *Grand Refus du comte de Chambord* en 1873, c'est exactement un siècle d'histoire où la France, après avoir guillotiné Louix XVI et un peu perdu la tête avec lui, a fait dans ses laboratoires politiques fumants et régulièrement secoués d'explosions l'expérience de tous les régimes possibles, la république à l'antique, la tyrannie vertueuse, le despotisme éclairé, puis avec abat-jour, l'empire, trois types de monarchies, une république romantique — la Terre, qui tournait autour du Soleil depuis Galilée, tournera autour de la Lune, — un régime de force, un régime d'assemblée, que sais-je ?

La planche à bascule de la guillotine a violemment symbolisé le passage des hiérarchies verticales de l'Ancien régime aux relations horizontales de la démocratie future, car c'est le futur, désormais, qui domine le présent, et non le passé comme autrefois. L'imagination n'est pas au pouvoir, elle cherche, le plus souvent dans la rue, à le définir pour le rendre inoffensif, et à le prendre pour l'annihiler, idéal inaccessible, inspirant dix tentatives dont le peuple fera les frais, scrupuleusement versés à la classe privilégiée des nouveaux Grands, devenus les Gros. Le théâtre constitutionnel s'effondre périodiquement sur les acteurs interrompus au milieu d'une réplique, arrivés en carrosse, réexpédiés en calèche. Quelle histoire pour un romancier, quel roman pour un historien par ailleurs amplement pourvu d'archives et de documents en grande partie inédits, comme les *Journaux* du maréchal de Castries, de l'abbé de Véri, du cardinal Loménie de Brienne ou du contrôleur général d'Ormesson. « *Ayant pris goût aux écrits de ce temps*, dit-il dans *l'Agonie de la royauté*, *j'en ai lu un grand nombre, sans oublier le dépouillement des archives parlementaires.*

« *... Quand on se replonge ainsi dans les sources et que l'on étudie au jour le jour*, poursuit-il, *le passage de la monarchie absolue à la République, on se rend compte à quel point est simpliste la doctrine officielle d'un brusque sursaut d'indignation du peuple français contre une monarchie qui l'opprime... Cette année 1789, que beaucoup se plaisent à considérer comme la naissance de la vraie France, ne fut que l'aboutissement d'une modification de l'architecture gouvernementale depuis longtemps en gestation.* »

« La Révolution vint d'en haut »

CETTE Révolution qui voit tout finir et tout recommencer, le duc en cherche les causes, et l'une des plus claires à ses yeux est l'abaissement des grands sous Louis XIV, durant ce long règne où le soleil se lève et se couche à Versailles, au milieu des trophées, et de ces nobles asservis qui meurent d'une éclipse d'un quart d'heure. Dès lors, ces défenseurs attitrés de la monarchie se retourneront contre elle, et ils s'emploieront à l'affaiblir à son tour jusqu'à la rendre incapable de résister à l'épreuve qui l'attend. Dommage, dira notre historien, on pouvait très bien changer avantageusement de régime et aller vers une monarchie constitutionnelle « *sans détruire l'armature qui avait assuré la naissance et la grandeur de la France* ». il eût suffi pour cela, selon lui, « *de posséder un souverain énergique, capable de poursuivre ses bonnes intentions sans crainte de contrarier les plus favorisés de ses sujets. Car* — je cite toujours — *ceux-ci furent les plus coupables et la Révolution vint d'en haut et non d'en bas* ».

Probablement aussi de plus loin.

Laissant l'histoire hypothétique pour la parabolique, on peut soutenir, par exemple, que la Révolution française a commencé le jour indéterminé du Moyen Age où le boulanger de la rue Mouffetard a cessé d'être un contemplatif. Ce jour-là — je parle naturellement en figures — on est passé du roman au gothique, de la contemplation à la métaphysique. Ce ne sera plus Dieu qui descendra dans la douce concavité romane pour baigner le fidèle de sa lumière invisible, c'est le fidèle qui escaladera le ciel sur l'échelle vertigineuse des cathédrales, mais à la cime de la flèche ce n'est pas Dieu que l'on trouve, c'est Copernic, inspecteur des étoiles, et, plus haut encore, Armstrong sur la Lune. L'apparition du style flamboyant marque avec toute la précision désirable la fin de ce sublime accès d'épilepsie architecturale, le moment où l'appareil prend feu en retombant dans l'atmosphère terrestre. Depuis, le personnage principal de l'histoire n'est plus Dieu, comme au Moyen Age, mais l'homme, qui redécouvre la perspective, occupe le centre de l'image et non plus l'un des coins, comme le donateur des anciens triptyques, et qui dira un beau matin « *je pense, donc je suis* », avec le sentiment grisant de s'être inventé lui-même. Et il cheminera, non pas tout droit, avec des détours, certes, des hésitations et des reculs, mais irrésistiblement vers l'affirmation de son autonomie, si l'on veut de son autogestion, vers la liberté, l'égalité, la déclaration de ses droits et ce jour où Mirabeau, comme mû par une inspiration subite, s'écriera : « *Aujourd'hui, nous commençons à écrire l'histoire des hommes.* » La Révolution légiférera sur l'émancipation intégrale de l'être humain, et s'efforcera prudemment de fermer cette brèche en nous depuis toujours ouverte sur l'infini, en l'obstruant avec la statue de la déesse Raison, la seule déesse connue qui se soit jamais interdit les miracles.

L'auteur, j'allais dire le notaire du *Testament de la monarchie*, plaint ce roi né pour la paix, qui s'est senti soudain étranger au milieu des siens, et ne s'est plus défendu contre la logique de sa propre abolition. Mais il enregistre assez froidement la fin de la monarchie absolue, et le déménagement du principe de souveraineté, qui va quitter ce que Chateaubriand appelait « *les tabernacles du ciel* » pour résider dans le peuple. Le principe de légitimité lui paraît plus important, et il ne voit rien qui le rende incompatible avec une certaine forme de monarchie parlementaire.

Les trois échecs

DANS *la Fin des rois*, il note que trois systèmes de gouvernement royaliste auront été essayés après Napoléon : le compromis entre le droit divin et le consentement populaire avec Louis XVIII, la résurrection éphémère du droit divin avec Charles X, qui en guise de paroles sacramentelles prononça trois ordonnances qui mirent fin à son règne, enfin la répudiation du droit divin au bénéfice du seul consentement populaire avec Louis-Philippe. Il constate que ces trois systèmes ont échoué tous les trois en opposant si bien les royalistes entre eux que tout rétablissement de la monarchie devenait impossible, et que, en fin de compte « *la République a été le régime qui divisait le moins les Français* ». En 1873, le « *grand refus du comte de Chambord* », qui donne son titre au dernier volume du *Testament de la monarchie*, n'aura été qu'une manière distinguée de prendre acte de l'évolution des esprits. Le drapeau blanc ne fut qu'un prétexte, un signal de reddition à l'évidence, car si le comte de Chambord manquait de génie, il ne manquait pas de sagesse : il est clair qu'en France la monarchie a toujours reposé sur la foi, et que l'agnosticisme généralisé ne lui offre aucun point d'appui.

René de Castries raconte ce laborieux accouchement de la démocratie française, entrecoupé de césariennes, avec une parfaite probité intellectuelle. Il a l'œil clair, ses armes n'endommagent pas sa liberté de jugement, et il rend à chacun selon ses œuvres. Il ne craint pas de qualifier Catherine II de « *sexagénaire nymphomane* », ou le comte d'Artois de « *voluptueux poltron* ». Bien que ses hommages aillent de préférence à la famille opiniâtre qui nous a conduits vers nos frontières naturelles, excepté du côté où elles étaient trop loin, il n'hésite pas à saluer en Robespierre l'homme pur, et il reconnaît à la Convention, après avoir déploré ses excès, le mérite d'avoir « *sauvé la France* ».

Il ira jusqu'à affirmer, et ce n'était pas une banalité dans son milieu, que la grande assemblée révolutionnaire ne s'est pas montrée indigne de succéder aux Capétiens. Ainsi peut-il arriver que vos quartiers vous donnent quartier libre. Dans *les Emigrés*, livre-document de grande valeur, sa pensée ne quitte pas le territoire national, bien qu'il y ait un respectable Castries de l'autre côté de la frontière, et je rangerai parmi ses rares fautes d'inattention le parallèle qu'il nous propose un instant d'établir entre l'émigration de Coblence et celle de Londres en 1940, comme si c'était une même chose de fuir ses compatriotes et d'échapper à l'ennemi, et de revenir combattre avec ou contre Brunswick. Le reste de l'ouvrage laisse peu de doute sur ses sentiments : en ce temps-là le drapeau capétien, c'était le drapeau de la République.

C'est qu'il est avant tout français, par la souche et par la branche, les réflexes et la réflexion, par le style aussi, simple, aisé, classique, protégé contre la digression par un remarquable esprit de synthèse, ennemi de tout ce qui prétend se soustraire au contrôle de la raison, expert à tirer de l'histoire la morale réaliste qui poivre les *Fables* de La Fontaine, l'auteur, finalement, auquel il ressemble le plus. En tout cas, il y a beaucoup de corbeaux et de renards, de loups, de rats, d'agneaux et de pigeons dans son *Histoire de France*, qui s'achève peu après l'affrontement dramatique et traditionnel des deux nationalismes français, d'origine et de signe contraires, celui de la terre et celui du ciel, ou de la pensée, celui de Danton (« *On n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers* ») et celui de Robespierre s'écriant à la Convention : « *Il est du devoir des peuples d'aider la France, car c'est de la France que doivent sortir le bonheur et la liberté du monde* », celui qui protégeait la lampe, et celui qui sauvait la lumière.

Notre duc, on le sait, gardait ses distances à l'égard de Vichy. S'il n'est pas gaulliste, c'est que de Gaulle pose au légitimiste un problème de légitimité apparemment insoluble. D'où venait-elle donc, cette légitimité qui ne procédait ni de la succession monarchique, ni des assemblées élues, ni du peuple hors d'état d'exprimer sa volonté ?

Ah ! monsieur le duc, dirais-je s'il était permis d'interpeller une ombre, et une ombre respectée, quand le territoire est démembré, les institutions détruites, la souveraineté illusoire, quand il y a si grande pitié au royaume de France qu'il n'y a plus de France que dans les cours, quand la grande nation humiliée n'a plus rien à perdre que l'honneur, eh bien, est capétien qui veut ! Je veux dire qui, tel de Gaulle, surgit à point nommé de notre histoire, pour nous la rappeler.

Le mystère français

N'EST-CE pas la leçon de tant de rois et de républiques, que la légitimité est liée à l'identité nationale, et que de fait son dépositaire provisoire est celui qui en relève le symbole, que des lys, des abeilles ou le faisceau du licteur soient ou non brodés dessus ?

(Lire la suite page 12.)



LA RÉCEPTION DE M. ANDRÉ FROSSARD A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La réponse du R.P. Carré

MONSIEUR,

LORS d'une séance solennelle de l'Académie, celui qui vous reçoit aujourd'hui occupait cette même place. Le lendemain, un journaliste facétieux prétendit que la présence d'une robe blanche donnait à la Coupole un petit air de tribunal de l'Inquisition. Vous n'êtes pas dupe, monsieur, d'autant que, cette robe, un des prêtres que vous vénériez entre tous la portait lui aussi. J'étais son ami.

Une personne, désireuse sans doute de votre bien, vous déclara que vous n'aviez pas été accueilli dans notre compagnie sans quelque difficulté. « Madame, lui répondites-vous, comment voulez-vous qu'un *gaulliste ait*, le 18 juin, une élection de maréchal ? » Réplique digne d'un certain et célèbre « cavalier seul ». Reconnaissons-le : les articles qui parurent après le 18 juin mirent surtout en valeur vos dons de polémiste.

Ils saluaient ainsi une part étincelante de votre œuvre, mais on aurait tort de s'y limiter. Il suffit de soutenir votre regard pour comprendre que la matière à laquelle volontiers on accole votre nom masque votre vraie personnalité. L'auteur des billets que tant de lecteurs abordent dans un journal du matin, après avoir regardé la caricature qu'ils attendaient avec la même gourmandise, cet auteur-là est l'un de nos écrivains les plus soucieux du respect que mérite tout homme en son mystère. Il met au plus haut rang le sentiment pudique et chaleureux qui se nomme la compassion.

Le public qui entendit votre témoignage pendant le procès Barbie fut bouleversé par vos paroles. Elles étaient celles d'un homme libre qui, sans haine, oubliant même sa propre expérience de la prison dans la joie de retrouver des camarades survivants, n'avait sous les yeux que *« cet enfant de Varsovie aux bras levés devant les soldats, seul dans un espace vide avec ses mains ouvertes et déjà crucifiées »*.

A la prison de Montluc, en 1944, dans cette sinistre « maison des otages », certains détenus vous enviaient : *« Et encore ! Toi, tu as de la chance ! Tu es croyant ! »* Vous tentiez de leur expliquer qu'être croyant n'empêche ni le mal de mer ni la peur, car – je vous cite – le croyant n'est pas *« un être surnaturellement blindé »*.

Je vous sais gré, monsieur, de vous être refusé à une apologétique de bon ton. Vous étiez, comme les autres, usé par les abominables conditions de détention, par l'angoisse, par l'horreur de voir mourir ses voisins. *« La torture physique,* écrivez-vous, *a des limites... Quand le corps en a assez, il sombre dans l'inconscience ou dans la mort. Mais l'âme peut souffrir sans fin, sans trêve, de plus en plus fort* [...]. *On dirait que chaque souffrance nouvelle apporte avec elle un supplément de capacité de souffrir. »*

Vous ne possédiez qu'un seul privilège : celui de la prière. *« Certains moments, j'avais l'impression que toute la baraque pesait sur mes épaules, que nous reposions tous sur un seul d'entre nous, à tour de rôle... J'étais chargé comme une pile, comme un transformateur... Je recevais du chagrin, de la peur, de la mort... Je rendais du sacrifice, de l'encens, de la folie... »*

De telles heures marquent un homme à jamais. Pendant dix ans, vous les avez revécues chaque nuit en rêve. Oui, en rêve, puisque se désignent ainsi les désirs de grande joie comme les réminiscences de l'horreur. J'ai dit que vous aviez parlé sans haine lors du procès où, pour la première fois dans l'histoire – parce qu'il était lui-même d'une nouveauté absolue, – était jugé le crime contre l'humanité. Dans un livre saisissant, publié il y a quelques semaines, vous avez largement développé votre intervention. Avec une rigueur passionnée – car la rigueur appelle la passion pour accomplir toute sa tâche, – vous définissez le crime contre l'humanité, crime commis lorsque, par système, par doctrine d'Etat, *« l'on tue quelqu'un sous le seul prétexte qu'il est né »*. Le nazi retire au juif et au tzigane la possibilité même d'échapper à la mort.

Pas question d'apostasier sa religion, ni de trahir ses idées et son pays. Nulle échappatoire. La seule pièce du dossier est l'acte de naissance. Aussi vous a-t-on fait remarquer l'ambiguïté du titre. Un système fondé sur la négation de l'humanité peut-il commettre un « crime contre l'humanité » ? Mais c'est que vous voyez là plus que la décision de biffer une race de la carte du monde, vous dénoncez un sacrilège, une tentative de déicide.

Aux jeunes qui demandent : *« Comment devient-on Barbie ? »*, vous répondez par une analyse implacable du totalitarisme. Si l'on s'étonne que l'évocation des enfants juifs d'Izieu n'ait pas fait broncher le bourreau, vous expliquez l'attitude de ce dernier : *« Le système s'était emparé de sa conscience, et ne la lui avait jamais rendue. Elle était ensevelie avec Hitler, dans les décombres du bunker de Berlin. »* Aussi, aux jeunes qui ajoutaient : *« Cela peut-il recommencer ? »*, vous répondiez oui, car tous les crimes de la frénésie raciste ont une seule et même origine : le mépris de l'homme. Parce que, sous une forme ou sous une autre, ce mépris de l'homme s'efforcera toujours d'exercer ses ravages, ne laissons jamais personne – sur quelque terrain que ce soit, psychologique, politique, biologique, – ne laissons jamais personne voler notre conscience.

De la colère à l'émotion

AVANT de m'attacher à un autre aspect, capital, de votre vie, je ne résiste pas, monsieur, au désir de louer votre style. Avec le même bonheur d'expression, vous passez de la colère à l'émotion, de l'ironie à la sérénité. Vous êtes précis et limpide. Je me risquerai même à parler de raffinement, à condition de ne point entendre par là une excessive recherche, mais cette subtilité sans quoi nous échapperaient nombre d'éléments du réel.

Les titres de vos ouvrages profitent de ce don. La meilleure preuve m'est fournie par *la France en général*. En quatre mots, vous faites tenir tout un monde : les Français, dont vous vous faites une certaine idée ; la France, qui est plus que les Français, et l'homme qui assuma cette France pendant un temps de l'Histoire. Livre grave, qui commence par l'évocation nuancée de la Belle Epoque avant de tenter le bilan de 1945 en des termes qui prennent à la gorge. De temps à autre – comment y résisteriez-vous ? – un trait d'esprit éclaire ces pages. Par exemple, si l'on compare le général de Gaulle à Napoléon, vous vous dépêchez d'ajouter : *« Moins la famille, plus l'orthographe. »*

Au siècle dernier, dans son discours de réception, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, déclarait : *« On dit quelquefois : ce sont des querelles de mots, et on dédaigne. On a tort... Comme s'il pouvait y avoir entre les hommes des querelles où les mots fussent peu de chose ! Comme si toutes les plus grandes révolutions humaines, bonnes ou mauvaises, ne s'étaient pas accomplies par la puissance des mots, c'est-à-dire par la puissance des idées et des choses que les mots expriment ! »*

Je regrette que Mgr Dupanloup ne figure pas sur la liste de vos prédécesseurs. Car vous manifestez le même amour des mots, comme le manifeste aussi le pape Jean-Paul II. Dans *la Baleine et le Ricin* vous vous plaignez, à juste titre, que les mots se soient vidés petit à petit de leur sens, qu'ils soient en train de mourir, les images venant aujourd'hui les remplacer. A quel beau combat vous voici donc appelé parmi nous !

La vérité est une Personne

UN jour, vers la fin de décembre 1934, notre confrère, M. Jean Guitton rendit visite à Henri Bergson. Parmi les propos qu'il recueillit avec soin, je retiens celui-ci : *« J'ai exprimé quelque part,* dit Bergson, *une pensée qui est bien simple, quoique souvent oubliée : on n'est jamais obligé d'écrire un livre. On est obligé à ne jamais écrire, quand on écrit, contre sa pensée. Et il arrive parfois que le devoir vous oblige d'écrire, par exemple quand c'est le seul moyen de sauver des âmes. »*

En publiant *Dieu existe, je l'ai rencontré*, vous ne nourrissiez pas, monsieur, une telle ambition. Converti depuis trente-quatre ans, vous n'aviez pas caché jusque-là votre appartenance au catholicisme. Mais sur la façon que Dieu avait choisie pour révéler son existence et son amour à un jeune homme athée, familier de Voltaire et de Rousseau, qui promenait – je vous cite – *« un scepticisme désœuvré sur une sorte d'île intérieure environnée de brouillards »*, vous aviez gardé le silence. Alors, ce silence devant une réalité proprement ineffable, pourquoi le rompre ? Plus qu'une louange rendue à Dieu, n'allez-vous pas simplement susciter de l'étonnement, ou bien un sourire protecteur, voire provoquer un refus scandalisé ? La réponse est claire : à une certaine date de l'existence sonne, impérieuse, l'heure du témoignage. Elle sonne pour vous. Si beaucoup d'hommes, venus de tous les horizons, éprouvent le besoin de livrer le fruit de leurs travaux ou de leurs recherches, aucune pudeur, aucune crainte ne doivent retenir celui qui fit l'expérience que vous nous contez.

Expérience rare. Saint Thomas d'Aquin admet le miracle en deux circonstances : rien ne laissait prévoir une telle irruption de la Grâce ; ou bien sur la foi de l'homme devenu autre au terme d'un long cheminement, rien ne jettera par la suite l'ombre la plus petite. Vous appartenez à la première famille : celle de Paul de Tarse et de ce Père Ratisbonne dont vous découvrirez, longtemps après votre baptême, qu'il connut au siècle dernier, et dans les mêmes conditions, le même émerveillement. Parlant de vous, c'est aussi lui que vous mettez en cause quand vous interrogez : *« Comment a-t-il pu se faire que, entré avec indifférence dans une église, athée placide et exempt de tourments, il en soit ressorti après quelques minutes hurlant – tout intérieurement – de joie, que la vérité fût si belle... ? »* Car la vérité se dévoile de façon stupéfiante : elle est une Personne. Dans cette lumière vous en apprenez sur la religion chrétienne plus que le contenu de dix ouvrages de doctrine. A côté de tous les êtres qui cherchent, parfois désespérément, vous qui ne cherchez pas, vous trouvez.



De ces gens encombrants...

LE portail de l'église était là, rue d'Ulm, très exactement en face de cette Ecole des arts décoratifs où vous vous étiez inscrit après vos études au lycée Buffon. Mais vous n'aviez jamais traversé la chaussée. Vous voilà brûlant d'avertir les passants qu'ils marchent au bord de l'infini, et en même temps l'événement vous cloue au sol : *« J'ai été aussi surpris de me voir catholique à la sortie de cette chapelle, que je l'eusse été à me voir girafe à la sortie d'un zoo. »*

J'extrais ces lignes de l'ouvrage intitulé : *Il y a un autre monde*, où vous faites état des réactions qui suivirent votre confession. Les risques entrevus n'étaient pas illusoires. On pasticha très vite l'affirmation volontairement provocante de votre titre. On haussa les épaules, comme l'avaient fait bien des années plus tôt, en apprenant que vous aviez changé de bord, des amis de votre père, onze fois ministre de la Troisième République et, pour un moment, premier secrétaire général dans l'histoire du Parti communiste français. Vous vous attendiez à des rebuffades, comme à ces plaisanteries. Les réticences manifestées par des catholiques, et même par des théologiens, visant d'ailleurs le titre du récit plus que son contenu, vous atteignirent au cœur. Dans ce nouveau livre, vous revenez donc sur plusieurs points importants de votre récit. En particulier, vous soulignez avec force la *réalité de l'événement*.

Des croyants attiédis, et même (je vous cite) *« des faiseurs d'homélies »* remplaçant le mot miracle par le mot merveille, vous avez besoin de quelqu'un pour contrôler vos dires et pour tirer au jour ce qui est encore enfoui dans votre conscience. Vous le trouvez sans peine. Il s'agit de ce religieux auquel j'ai fait allusion en commençant. Il s'agit de ce prince de l'esprit, dont notre regretté Georges Dumézil me vantait l'exceptionnel savoir : le Père Jean de Menasce. Il vous avait poussé à écrire : *Dieu existe...* Quelle chance ! – quelle grâce ! – de recevoir sur votre conversion les lumières d'un saint.

Monsieur, vous m'avez rapporté un mot de Bernanos affirmant que les gens de votre espèce étaient encombrants. Il visait principalement les écrivains, les orateurs qui, dans l'Eglise et dans la société, font état de leur retournement. Nous n'oublions pas pour autant les humbles, je veux dire les pauvres de culture qui manquent de vocabulaire pour s'exprimer. Les uns et les autres agissent ; or tout est là. Vous ouvrez donc un débat dont ni vous ni moi ne verrons la fin. Si, dans la Maison du Père, beaucoup peuvent trouver leur demeure, les chrétiens n'offrent pas toujours aux convertis le même accueil. Permettez-moi de ne pas m'appesantir sur le cas de ceux qui jalousent assez honteusement *certains ouvriers de la onzième heure*. Ils apprécient modérément cette ultime volte-face, cette adhésion, après une vie de plaisirs, à des vertus qu'ils pratiquent, eux, depuis longtemps et sans joie. Plus nombreux sont ceux qui regardent avec admiration et envie les hommes et les femmes qui, comme Henri Lacordaire, ont entendu un jour une voix qui leur disait : *« Voilà Jésus-Christ... [Lui] seul a la mesure de notre être. »* Ils déclarent au prêtre : *« Nous sommes fidèles, mais des fidèles habitués. Il nous manque le souvenir éblouissant d'une rencontre personnelle. Nos vies n'ont pas été retournées comme on retourne un gant. »* Le prêtre peut leur opposer les regrets de convertis dont il a été aussi le confident : *« Nous avons ce souvenir, et il est inoubliable. Cependant nous manquons de racines. Comme un enfant qui ne sait pas encore de quelle manière se tenir à table, nous regardons les autres afin de les imiter. »*

Une dilatation de l'âme

EN tout cela je ne vois pas comment justifier le qualificatif « encombrants » rapporté plus haut. Il nous faut donc compléter l'analyse. Dans un roman dont le titre laisserait imaginer qu'il s'agit de la chronique du séminaire d'une grande cité de province, notre confrère M. Jean Dutourd introduit avec perspicacité la conversion d'une jeune femme. Depuis sa saisie par Dieu dans la cathédrale de Chartres, une chaleur diffuse, *« à moins que ce ne fût une lumière (oui, plutôt une lumière) »*, va émaner d'elle, lumière toute nouvelle qui semblait avoir *« sa source dans les profondeurs de l'être »*. Cependant son caractère ne variera pas. Or les convertis célèbres dont les noms se sont inscrits dans nos mémoires ne font guère penser davantage aux doux et aux humbles dont le Seigneur déclare qu'ils posséderont la terre.

Leur tempérament joue son rôle. Ne nous étonnons donc pas s'ils ont la volonté opiniâtre de changer le plus de choses possible là où ils arrivent. Admettons même l'incompréhension dont quelques-uns témoignent devant d'autres itinéraires que celui dont ils ont bénéficié. Ils ne cherchent pas tous comment l'on se tient à table. Certains l'ont appris de Dieu lui-même.

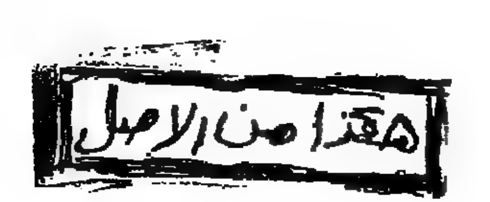
Une question se pose pourtant, et je la formule dans un sentiment de reconnaissance : *encombrants, ne le seraient-ils* pas aussi à notre profit ? Nous avons tous croisé des automobilistes partant en vacances dont le comportement nous laissait ahuris. Au lieu de prendre leur repas dans une clairière, ils s'installent au bord de la route. Combien de croyants leur ressemblent ! Les convertis les empoignent alors pour leur rappeler que l'air des cimes ne se respire pas au bord d'une route. Du jour où Maurice Clavel décida de rompre avec les dépressifs qui, disait-il, soignaient Dieu en eux *« avec des tranquillisants »*, il apporta à nombre de chrétiens ce que le Supérieur de mon collège appelait avec joie *« une dilatation de l'âme »*.

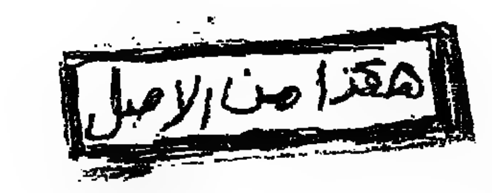
Mai 68 : un phénomène religieux

«DIEU existe, je l'ai rencontré » date de 1969. A ce jour seize traductions en ont été faites, dont trois dans les pays de l'Est : deux clandestines, et une écrite à la main en Russie soviétique. Un an plus tôt, *en mai 68, le pays connut les* secousses que nous savons ou plutôt dont les adultes et les anciens se souviennent. Car les jeunes gens et les jeunes filles d'aujourd'hui n'en ont souvent qu'une idée fort vague. Vous attendez 1982, monsieur, pour publier *la Baleine et le Ricin*, au titre insolite pour ceux qui n'ont pas lu, dans l'Ancien Testament, les relations que Dieu établit entre le prophète Jonas et la grande ville de Ninive.

Dès le seuil de l'ouvrage vous dévoilez votre thèse : mai 68, *« ce ne fut pas une révolution, mais quelque chose de beaucoup plus rare : un tremblement d'histoire accompagné d'un grand ébranlement de structures et d'un vaste remous de barricades. »* La violence, la fête, la liberté, ont joué dans le tumulte un scénario indéchiffrable. Au long d'une sorte de dialogue avec vous-même, vous tentez de déchiffrer le scénario. Tremblement d'histoire ?

(Lire la suite page 12.)





LA RÉCEPTION DE M. ANDRÉ FROSSARD A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La réponse du R.P. Carré

(Suite de la page 11.)

Oui, car dans l'esprit de mai, vous voyez « *la revendication essentielle de la personne en état de réclamation contre Babel* ». Le diagnostic, dira-t-on, n'est pas nouveau. Ce qui me paraît l'être vient de la rencontre en vous du souvenir que vous avez des luttes ouvrières auxquelles fut mêlé votre père et de la certitude que le meilleur moyen de sauver le monde est de se changer soi-même. Aussi pouvez-vous déclarer : « *Mai, pour moi, a été un phénomène religieux.* » L'essence même de la religion, ajoutez-vous, est liberté : elle empêche l'homme de *se refermer*, de « *s'incarcérer en lui-même* ». L'explosion de mai, sous des formes authentiques ou aberrantes, vient de là. « *L'âme avec sa transcendance*, dites-vous encore, *est un élément perturbateur pour toute organisation politique. Dieu lui-même étant, si j'ose dire, un perturbateur né, ne supporte pas les sociétés fermées.* »

On cherche souvent dans l'œuvre d'un écrivain l'ouvrage où — sans toujours en avoir conscience — il se livre le plus profondément. *La Baleine et le Ricin* aborde tant de sujets que j'aurais tendance à désigner ce livre-là au chercheur en question. En face de tout ce qui meurt aujourd'hui, et à l'approche des catastrophes que tous pressentent, vous condamnez durement notre monde absurde et glacé, vous souhaitez pour la fin de ce siècle la grande peur d'il y a mille ans, car l'angoisse d'alors fut féconde. Sans elle le onzième et le douzième siècle n'eussent point connu leur essor spirituel. Et en même temps, passant de l'anathème à l'espérance, vous trouvez des accents superbes parce que l'homme étant à l'image de Dieu, « *cette parcelle en lui de lumière, de divinité, ne peut pas périr* ». A peine a-t-on décelé chez vous les traces du scepticisme de vos dix-huit ans, que l'on est tiré de ces zones sombres de l'être et de la vie par un élan de joie. « *C'est encore une bizarrerie de mon cas, constatez-vous, cette espèce d'enthousiasme saugrenu qui m'a valu d'ailleurs pas mal de conflits dans mon propre journal avec mes lecteurs et avec mes chers confrères. Raymond Aron (que j'admire) et d'autres (que j'admire moins) m'ont traité de dingo, et de dingo folklorique.* »

Douceur et cruauté

NE seriez-vous pas énigmatique, monsieur ? Vous prétendez n'avoir jamais, dans toute votre existence, fait un choix, sauf, heureusement pour vous et pour Mme André Frossard, celui de votre mariage. La bizarrerie apparaît également quand, mobilisé à Toulon, et apprenant l'existence d'une chartreuse dans la région, vos liens s'établissent non avec un prieur « *paisible et souriant* », mais avec le frère portier, « *ancien anarchiste assez connu à Paris, et qui*, selon vous, *confectionnait ses prières comme des bombes, en tassant bien la pensée.* »

Cette étrangeté ne se lit-elle pas aussi dans la précieuse indépendance dont vous faites preuve à l'égard de toutes les coteries, de tous les partis et, d'une manière générale, à l'égard de toutes les idées des autres ? Celui qui vous situe sur une case quelconque de l'échiquier social ou politique a toutes chances de se tromper. Ce que les plus avertis écrivent sur vous ne rejoint que de loin votre vérité. Et ce que moi-même je dis en ce moment peut être sujet à caution. Enigmatique ? Oui, pour ceux à qui échappe cette réalité : depuis votre rencontre avec Dieu, peu de choses, finalement, vous apparaissent dignes d'intérêt hormis la peinture et les chefs-d'œuvre de l'art, telles les mosaïques de Ravenne qui vous inspirèrent un somptueux commentaire.

Dans un de ses essais critiques intitulé *l'Art romantique*, Baudelaire que commente Jacques Maritain, estime que l'immortel instinct du beau « *nous fait considérer la terre et ses spectacles comme un aperçu, comme une* correspondance *du ciel* ». Pour lui, si tel poème amène « *les larmes au bord des yeux* », « *ces larmes ne sont pas la preuve d'un excès de jouissance, elles sont bien plutôt le témoignage d'une mélancolie irritée, d'une postulation des nerfs, d'une nature exilée dans l'imparfait et qui voudrait s'emparer immédiatement, sur cette terre même, d'un paradis révélé* ». Vous avez eu la révélation de ce paradis, et par une foi vive, vous y demeurez et y entraînez vos amis. Avec votre intelligence et votre cœur, vous tenez seulement à quelques absolus. Le reste vous fait sourire. « *Il y a un autre monde* » : l'affirmation relativise pour toujours ce qui, sur la terre, n'a pas de rapport avec ce monde-là.

La différence qui existe entre vos billets quotidiens — dont saint François de Sales, d'après vous, fut le « *pionnier* » — et votre œuvre s'explique peut-être ainsi. Je n'envisage pas seulement le ton, *bien sûr, mais pour une part le contenu.* Journaliste, auteur de milliers de petits articles, vous puisez souvent dans le vivier, riche et nourrissant, de vos idées. Le décalage alors ne se fait pas sentir. Vos livres vous ramènent, m'avez-vous dit, à votre fond intérieur qui est de douceur. Et nous en possédons la preuve. Mais lorsque vous vient la tentation de « *planter vos crocs dans les mollets de vos contemporains* » — comme l'écrit un de nos amis, — vous y cédez, vous changez de genre, et vous êtes trop doué pour que cela vous coûte. Toutefois l'on se demande alors si vous ne péchez pas hardiment contre cette charité que vous exaltez ailleurs. Si quelqu'un ose vous le reprocher, vous ne lui faites pas de scène, vous ne lui objectez pas que la critique, même féroce, a ses droits, vous ne l'accablez pas sous les noms des pamphlétaires qui ont honoré notre littérature. Sans en avoir l'air, vous l'invitez même, cet homme, à présenter ces justifications-là, car il n'est pas borné et connaît ses auteurs. Que faites-vous donc ? Vous objectez d'abord que votre manière de pratiquer la charité est de lancer seulement une flèche de votre carquois ; neuf autres auraient pu suivre. Vous ajoutez, avec délectation, que *démolir les positions du prochain* s'impose en quelque sorte, car tout raisonnement tombe dans l'absurde, si on le pousse à fond. En fait, vous plaidez votre cause avec le seul argument qui puisse désarmer un censeur : à écrire ces billets, vous vous amusez tellement !

Vous désarmez votre censeur. Mais pour un temps seulement, car il constate que les mots d'esprit sont souvent cruels. S'ils désobligeaient simplement ceux qui ne sont pas capables d'en faire, le sourire s'imposerait. Mais comment ne seraient-*ils pas blessés, ceux dont on se moque ?* Vous avez, monsieur, le don de dire avec autant d'alacrité et de bon sens que d'humour des choses profondes. Sauvegardez, cultivez ce don merveilleux. Et lorsque s'agitent certains de vos démons familiers, permettez que l'on vous fasse une suggestion : au nom de saint François de Sales, amusez-vous, mais juste ce qu'il faut...

Jean-Paul II

VOTRE rencontre avec Jean-Paul II représente-t-elle un tournant dans votre itinéraire ? Non. Vous poursuivez le même chemin, mais les connaissances que vous avez de la foi vont s'approfondir et vos horizons s'élargir. Quand vous aurez signé votre dernier livre, un jeune universitaire en quête d'un beau sujet de thèse pourra tenter de discerner ce qu'il advient des gens encombrants, quand ils ont le privilège de l'amitié d'un pape.

Cette amitié, vous ne l'aviez pas prévue, monsieur. Si, à dix-huit ans, surmontant votre nonchalance, vous aviez consulté une de ces femmes versées dans les secrets de l'avenir, vous l'auriez regardée avec commisération au cas où sa clairvoyance eût été sans défaut. Les choses, pourtant se sont déroulées avec aisance. Sans bien savoir pourquoi, vous figurez dans la délégation que le gouvernement envoie au *Vatican pour assister* à l'intronisation solennelle de l'ancien archevêque de Cracovie. Le nouvel élu n'ignore pas votre nom, car il a lu « *Dieu existe...* dans la traduction polonaise. L'envie vous prend de le revoir ; au cours de cette audience se tissent des liens inattendus. Dès le lendemain matin, vous prenez le petit déjeuner avec votre hôte. Peu de temps après, un dialogue vous est proposé par lui en vue d'une publication. Jean-Paul II veut répondre à tant d'interrogations, souvent pathétiques, posées par les hommes d'aujourd'hui. Soit à Rome soit à Castel-Gandolfo, le livre progresse au rythme des possibilités du pape. Il s'intitulera : *N'ayez pas peur !* C'est le cri lancé du balcon de Saint-Pierre avec une telle puissance de joyeuse conviction que des multitudes furent prises d'une immense curiosité.

Avec loyauté, en sachant vous effacer tout en poussant votre *interlocuteur* jusqu'au bout de sa pensée, vous posez au pape environ soixante-dix questions, dont celles qu'un jeune homme athée avait présentées au cours de la mémorable soirée du Parc des Princes. Sur la foi, sur les mœurs, sur l'Eglise, sur le monde actuel, sur le deuxième concile du Vatican cité constamment, les réponses sont d'une telle richesse que je ne puis que renvoyer au livre. Mais définir dans quel esprit le face-à-face se déroula n'est peut-être pas impossible. Cet esprit me semble suggéré quand, après avoir développé le sens chrétien de l'histoire à l'aide d'une précise et séduisante catéchèse de la foi, Jean-Paul II parle de la liberté religieuse et du comportement de son pays en ce domaine. Quand vous lui dites que, en Europe occidentale, la liberté, au quinzième et au seizième siècle, n'existait même pas encore à l'état de projet, le pape vous répond : « *L'attitude remarquable de la Pologne à l'égard de la liberté de conscience s'est manifestée dès le concile de Constance en 1414, où le recteur de l'université de Cracovie s'est opposé catégoriquement à toute conversion au christianisme par la force [...]. A l'époque de la Réforme qui a trouvé des adeptes jusqu'en Pologne, au seizième siècle, le roi Sigismond Auguste déclarait :* « Je ne suis pas roi » de vos consciences. » *Il agit en conséquence, si bien qu'à la différence des pays d'Occident il n'y eut jamais de bûchers en Pologne. L'affirmation de la liberté intérieure de l'être humain fait donc partie de l'héritage spirituel du pape venu de Pologne.* »

On ne fume pas

VOUS aurez, monsieur, rendu un grand service à beaucoup en leur permettant de saisir sur le vif ce pape qui surgit au milieu de nous en des jours de tempête et qui, partout où il passe, réclame un « supplément de conscience », et fait lever de l'espérance. Il faillit bien nous quitter, victime sur la place Saint-Pierre d'un attentat qui émut le monde entier. Vous avez eu l'autorisation d'enquêter auprès des médecins qui intervinrent immédiatement, ou par la suite. Et ce chapitre-là est d'une poignante humanité. Celui qui vous avouait que, adolescent, il était intimidé par la souffrance, celui-là plongera son regard avec plus de courage que jamais dans le mal, dans tout mal qui étreint l'homme. Avec une sorte de connivence il abordera les foules de pauvres et d'humiliés, quitte — comme je l'ai vu à Lourdes visitant des enfants malades — à mettre sa main sur ses yeux pour qu'on ne le voie pas pleurer.

Sur votre propre conversion, Jean-Paul II s'exprime avec une lucidité qui ne peut laisser personne indifférent... Il comprend que, sous l'effet intérieur de la lumière et de la puissance de Dieu, vous avez perçu de façon immédiate votre identité. « *Qui plus est*, précise-t-il — et le diagnostic va loin — *qui plus est, vous sentez en même temps que vous êtes vous-même et peut-être plus vous-même qu'avant. Votre conversion ne vous a pas dépouillé, privé de votre personne, bien au contraire. C'est un argument de poids, expérimental, contre la thèse de la prétendue « aliénation de l'homme par la religion ». Vous avez mis au monde votre vrai moi.* »

Il y a une ombre au tableau, monsieur, vous avez l'humilité de le reconnaître : on ne fume pas devant le pape. Vous n'avez pas encore osé solliciter que soit mis fin à votre rude pénitence. Au cours des séances de l'Académie la même pénitence vous sera imposée. Cependant, vous la supporterez ici sans trop de mal : quand on n'est pas le seul à mener un combat, on a plus de courage.

Le Père Kolbe, martyr

PUSIEURS biographies nous ont été données du Père Maximilien-Marie Kolbe. Déjà la sainteté vécue par des hommes au départ semblables à nous vous attirait. Vincent de Paul touche en nous des cordes sensibles. Nul ne prononce le nom de Monsieur Vincent sans que paraisse sous ses yeux un prêtre bouleversé par la misère, courageux devant les grands dont il exige du secours, plein d'audace dans sa manière de fonder une congrégation nouvelle. Un mot de lui traduit bien ces qualités. A propos d'une sœur qui hésite à abandonner sa prière pour se rendre auprès d'un malade qui la réclame, il riposte : « *Elle fera bien de quitter son oraison ou plutôt en la continuant... Cela s'appelle quitter Dieu pour Dieu.* »

Cependant, vous voilà invinciblement attiré par un héros de ce temps. Il vous séduit par l'*action invraisemblable* que, par dévotion à l'égard de la Vierge Marie Immaculée, il mène, lui qui n'a qu'un poumon et souffre de fièvres et de *migraines*. Il dirige en Pologne le plus grand couvent du monde (sept cents franciscains), fait sortir des presses onze publications, avant de tenter la même œuvre au Japon, dans un pays dont il ne connaît pas la langue, et où il lance, au bout d'un mois, le plus grand journal catholique.

Mais les événements se précipitent. En septembre 1939, après l'invasion de la Pologne, presque tous les franciscains du grand couvent sont emmenés vers une destination inconnue ; le Père Kolbe leur dit simplement : « *N'oubliez pas l'amour.* »

De l'amour fraternel, il sera bientôt le *témoin* publiquement, en face de ses bourreaux. Parlant d'Auschwitz, vous écrivez : « *J'en viens à l'impossible et à l'inexpliable.* » Nous connaissons la scène qui laissa les SS stupéfaits : Maximilien Kolbe s'offre pour remplacer dans le bunker des condamnés à mort un de ses camarades, père de famille, qui sanglote et supplie. L'attente de la mort par la faim et par la soif sera adoucie pour le petit groupe qui s'entasse dans une cave du bloc nº 11. En effet, ceux qui parviennent à s'approcher du bunker entendent avec stupéfaction des cantiques entonnés par le Père Kolbe et, les heures passant, repris en chœur de plus en plus faiblement *autour de lui*.

Au Vatican, monsieur, vous avez pu consulter plusieurs documents inédits, principalement les pièces qui constituent l'ensemble d'un procès de canonisation. Nous voilà ainsi au courant des recherches, des hésitations qu'entraîne tout procès. Jean-Paul II y mit fin en revêtant non pas les ornements blancs prévus pour l'inscription d'un nouveau saint au calendrier de l'Eglise, mais les ornements rouges réservés aux martyrs. Sur la place Saint-Pierre il y eut, dites-vous, « *après un instant de silence, la rumeur immense des ratifications populaires* ». La foule saluait celui dont le nom flamboyait en cet instant, mais le Père Kolbe symbolisait aussi à ses yeux le don de soi, le don du sang que, croyant au ciel ou n'y croyant pas, tant d'hommes et de femmes offrirent dans l'anonymat pour le salut de leur pays et pour la liberté.

Durant ces derniers temps le pape a élevé sur les autels des laïcs, dont un Français, Marcel Callo, ouvrier. « *Enfin des laïcs, s'écria-t-on, après tant de prêtres et de religieuses.* » A juste titre vous partagez ce point de vue, mais dans une interview accordée à un mensuel, vous établissez entre les prêtres et les laïcs une distinction dont je vous laisse la responsabilité théologique. A vos yeux « *on devient prêtre pour ne pas exister* », pour être pure transparence de Dieu, alors que le laïc, lui, « *a droit à une existence personnelle, contrairement au prêtre. Du coup le laïc n'est plus qu'un « apôtre à mi-temps »*. Vous ajoutez : la croix fait partie de l'existence du prêtre ; chez le laïc, « *elle est, disons, accidentelle* ». Voulez-vous, ne le disons pas. Prêtres et laïcs sont tous des baptisés, appelés à la même sainteté. Mais je n'insiste pas ; vous avez, et de diverses manières, beaucoup souffert durant votre existence. Peut-être le souvenir de ces épreuves vous poussait-il à tenter d'alléger pour le laïc le fardeau du monde. Il y a autant de tristesse que d'innocence dans votre affirmation : « *En réalité, j'aurais aimé être un ange.* »

Un cloître idyllique ?

LE duc de Castries était fort différent de vous, monsieur ; vous venez de tracer son portrait avec finesse et pertinence. Cependant, vous vous rencontriez dans le même goût pour la culture, lui menant sans répit son grand œuvre d'historien, vous travaillant pareillement sous les dehors d'une nonchalance d'abord naturelle, ensuite étudiée. Parmi nous la bonté le caractérisait, une bonté à la fois attentive aux peines d'autrui et pudique dans ses manifestations. Sa courtoisie vous mettait de plain-pied avec lui. Il manifestait du goût pour la discussion ; considéré comme un sage, son grand savoir ne le plaçait jamais en posture d'oracle. Il cite lui-même, en épigraphe de *la Monarchie interrompue*, ce texte de Bossuet : « *Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire que les choses sont parce qu'on veut qu'elles soient. Il est quelquefois fatigant d'être contredit, mais il est dangereux de ne l'être pas.* »

J'eus le privilège de le rencontrer régulièrement dans son cher foyer. Il était d'une gaieté contagieuse. Il racontait les anecdotes parisiennes avec autant d'exactitude et de drôlerie que s'il s'agissait d'une page de la grande histoire. Il aimait notre compagnie, et le prouva jusqu'au bout. Je regrette de n'avoir connu qu'après sa mort une réflexion qui l'eût enchanté. Cette réflexion, je l'extrais de la lettre d'un prieur de Chartreuse : « *Nos cloîtres sont des académies de charité, de silence et de liberté.* » Au duc de Castries j'aurais posé la question : « *Dans quelle mesure l'Académie française ressemble-t-elle à ces cloîtres idylliques ?* » Je le vois hésiter — oh ! très légèrement — devant les mots silence et charité. Mais avec quelle fierté il eût rapproché de la liberté de la Chartreuse celle qui règne ici !

Un jour, monsieur, un jour où l'un des nôtres nous quittera, vous comprendrez à quel point sont forts les liens qui nous unissent. Des groupements, des sociétés, des organismes de toutes sortes parlent de la famille qu'ils composent. Le propos est de rigueur au cours d'un échange de vœux ou lors d'une remise de décoration. Trop souvent sa crédibilité est nulle. Vous n'entendrez guère employer ici le terme famille. Vous reconnaîtrez pourtant sa justesse, non seulement lors de ce départ auquel je viens de faire allusion, mais par la suite, quand vous regarderez la place où vous aviez l'habitude de stationner quelques instants avant ou après nos séances. Certes, nous ne sommes jamais que de passage dans une institution, fût-elle prestigieuse. Mais il est beau que ce passage soit accompagné, comme aujourd'hui, d'allégresse, et, un jour, de vrai chagrin.

Monsieur, le 21 juin dernier, nous sortions de l'église de Castries après la messe dominicale que je célébrais pour votre prédécesseur. Vous avez eu la gentillesse de me confier : « *Comme j'aimerais vous entendre prêcher plus souvent !* » Pendant ce discours, je n'ai pas oublié que je vous reçois sous cette Coupole au nom de l'Académie tout entière. S'il m'est arrivé, à un moment ou à un autre, de verser dans l'homélie, voire dans le sermon, les membres de notre Compagnie ne m'en tiendront pas rigueur. C'était, monsieur, pour vous faire plaisir.

Le discours du récipiendaire

(Suite de la page 10.)

Pour ma part, tel est l'enseignement que je tire des livres de René de Castries. Qu'ils prennent la forme de la biographie, du récit ou de l'essai, tous ont pour sujet la France, et leur auteur est de ceux qui croient que ce beau pré carré qui est le nôtre ne nous a pas été donné seulement pour y brouter. Je comprends qu'il n'eût jamais rien tant désiré que d'appartenir à votre compagnie, qui fut de tout temps comme le résumé culturel de notre pays. Il parle de la France *sans nulle exaltation. il la* regarde d'un œil rincé de toute illusion. Mais comment ne s'étonnerait-il pas de la singulière persévérance dans l'être de cette patrie du désaccord, qui est allée à l'unité par la désunion, dont les habitants ne semblent avoir appris le même idiome que pour pouvoir se contredire et qui, après avoir perdu le rayonnement universel de sa langue, a conservé celui de sa personne, aimée de peuples pauvres ? *Quel est donc ce principe de cohésion* qui aura surmonté jusqu'ici discordes et déchirements, guerres civiles, révolutions et déroutes militaires, pour *faire la France avec ce qui défait couramment* les autres nations ? La réponse appartient aux historiens, et nul n'ignore que les membres de votre compagnie ont *toujours maîtrisé toutes les manières* d'écrire l'histoire, quand ils ne les ont pas découvertes eux-mêmes.

Cependant, le rêveur professionnel ne peut que rêver, lorsqu'il s'aperçoit que le nom de son pays est devenu un prénom, et pour chercher une réponse à tant de questions l'on pardonnera au chrétien de *se fier au génie clairvoyant* de Jean-Paul II, ce grand ami de la France, qui nous demandait un jour ce que nous avions fait des promesses de notre baptême.

Eh bien, si nous ne les avons pas tenues, je crois que nous ne les avons jamais oubliées tout à fait.

Il me semble — j'avance avec circonspection, crainte de heurter involontairement quelque conviction différente de la mienne — que les Français ont été chrétiens *bien avant d'être français*, que l'eau lustrale a irrigué d'un bout à l'autre le pays qui serait le leur, baptisant même au passage quelques vieilles divinités gauloises, canonisées à titre surnuméraire, et qui ont parfois donné leur nom à nos villages. Je crois qu'il nous est toujours resté *quelque chose de cettre* conversion, et qu'un rien toujours vivant de la grâce du baptême n'a cessé de briller, fût-ce faiblement, dans notre histoire ; *que nous lui devons de n'avoir* jamais enfanté de monstres idéologiques, si nous avons eu assez de moralistes pour en pourvoir l'univers entier, plutôt nécessiteux *dans ce domaine depuis quelque* temps : j'imagine que c'est par un effet persistant de ces antiques promesses que nous avons tous, et cette fois croyants et *incroyants, chrétiens et humanistes,* une notion objective, infiniment précieuse, du bien et du mal, qui nous empêchera éternellement de dire avec Goethe : « *Plutôt une injustice qu'un désordre.* » Nous avons succombé une fois à cette tentation en condamnant Dreyfus, et l'injustice a engendré un tel désordre qu'il nous a bien fallu revenir au bon ordre de la justice. Heidegger prétendait que, « *lorsque les Français pensent, ils parlent allemand* », lourde raillerie à l'adresse des intelligences françaises, qui *ne parviennent pas à se dépêtrer du* nuage de pensée collante rabattu sur elles par le vent d'Est, et qui les enveloppe depuis plus d'un siècle. Mais Heidegger se trompe. Lorsque les Français pensent, ils parlent justice, liberté, morale. Ils savent leurs faiblesses et leurs défauts, qu'ils n'ont jamais cachés à personne : la France se lit à livre ouvert et, si elle se plaît à feuilleter ses pages agréables, elle n'a jamais tenté d'arracher les autres. Exprimant tout ce qui est exprimable et se méfiant du reste, elle témoigne depuis de longs siècles des grandeurs et des limites de notre condition et, quand elle s'égare, elle sait le reconnaître assez tôt pour que ses erreurs elles-mêmes rendent service à l'*humanité*. Avec son cortège de couronnes, de casques, de trompettes et de lampions, l'histoire empanachée de gloire et de chimères avance ensanglantée, depuis le commencement des temps, sous une interminable voûte de cris, de rires et de sanglots, où la sempiternelle récurrence de l'absurde finit par donner une impression trompeuse de logique. Nous avions autrefois l'oreille assez fine pour distinguer sous ce vacarme le murmure *de la divine charité*, qui chemine dans le silence et le mystère des cœurs. Nous savions que les pensées de Dieu sont des fêtes, et que les pensées des *hommes endeuillent* la terre. Peut-être est-ce la mémoire qui nous en reste qui nous garde encore aujourd'hui des tentations de la démesure, avec l'obligeant concours d'une vieille sagesse, un peu étriquée, mais efficace. Il n'y a pas d'orgueil à être français, disait Bernanos. En effet, ce n'est pas un orgueil, c'est une responsabilité, et je suis persuadé, messieurs, que le duc ne me désavouerait pas si j'ajoutais ici, pour tout dire en un mot de ce pays qu'il aimait tant, que, dans ce monde qui approche des étoiles et qui perd l'homme de vue, la France dont vous représentez toutes les formes de savoir a été, est encore et doit rester la conscience des nations.

CINÉMA

« September », de Woody Allen

Sonate d'automne

Accompagné par le piano de Art Tatum, un huis clos sentimental dans une maison qui va être vendue... Le charme intense de la mélancolie.

Interiors était déjà très bergmanien, et *Guerre et Amour* dostoïevskien, et *Zelig* plus ou moins kafkaïen, et *Stardust Memories* un peu fellinesque peut-être... Et voilà que *September*, opus 17, de Woody Allen, c'est du Tchekov, mon cher, avec un zest de Tourgueniev et, bien sûr, une goutte d'angustura bergmanienne. Arrêtez tout : *September*, c'est du Woody Allen très pur. Un Woody Allen musical et mélancolique, où Art Tatum vous pianote sur le cœur pendant une heure et vingt-deux minutes, pas plus. Mais cela suffit pour que sans résister on accepte de s'enfermer dans cette maison beige de fin d'été, cette maison aux volets clos sur le chagrin des femmes, cette maison théâtre où il n'est besoin pour évoquer le changement de temps que d'écarter deux lamelles du store vénitien et de dire : *« Ça se lève, bientôt il y aura des millions d'étoiles. »*



Mia Farrow et Dianne West

Dans cette maison qui va être vendue, évidemment, sont réunis comme les cartes d'un jeu pipé, Diana, ex-actrice et son troisième mari, Lane, la fille de Diana, qui, lorsqu'elle avait *quatorze ans* a tiré sur l'amant de sa mère (fait divers hollywoodien authentique extrait de la biographie de Lana Turner), une de ses amies, *Stéphanie*, et son locataire, écrivain velléitaire, Peter. Sans oublier un voisin, Howard.

Howard, qui aime Lane sans espoir, tandis que Lane aime Peter sans succès, qui lui-même aime Stéphanie sans issue, « trop mariée » qu'elle est pour se laisser aller à davantage qu'un échange de baisers. Décidément, rien ne va, et même la revigorante santé de Diana n'est qu'un masque. Qui tombe lorsqu'elle se regarde dans un miroir. Et s'aperçoit qu'« il manque quelque chose ». Son avenir...

On parle beaucoup, on se fait beaucoup de *mal*, on pleure, l'orage gronde, Art Tatum persiste. Tout ça, n'est-ce pas, est un peu dérisoire. Mais l'art de Woody Allen est là. Unique. Une fois encore, même lorsqu'il s'exprime, comme ici, sur le mode mineur, irremplaçable de justesse, de lucidité plaintive, d'ironique tendresse.

Si l'on ouvrait les portes de cette maison sur le monde, alors les tragédies *extérieures* entreraient, et ce *serait pire. On saurait pourquoi* on a envie de mourir. Mais pour l'instant, rien n'est plus grave, plus important, *plus désespérant* que les battements contrariés de ces cœurs qui s'affolent. Rien n'est plus provisoirement mortel *que le mal* d'amour, rien n'est plus indispensable non plus...

La « famille » Allen joue ces variations sur un thème éternel avec son talent habituel. Mia Farrow est le charme même dans le rôle de Lane, malgré ses lunettes, et bien qu'elle soit *« habillée comme une réfugiée polonaise »* ainsi que le fait aimablement remarquer Elaine Stritch, irrésistible vieille star féroce. Dianne Wiest, le plus joli menton tremblant d'Amérique, la romanesque tante Béa de *Radio Days*, est Stéphanie. Par leur présence, par l'affection que Woody Allen leur porte, les femmes – *comme dans la vie ? – étouffent un* peu les hommes (Sam Waterston, Jack Warden et Denholm Elliott) qui font ce qu'ils doivent, c'est-à-dire assez pâle figure.

Finalement, on rit ? Un peu, parfois, comme dans la vie. Art Tatum a le dernier mot.

DANIÈLE HEYMANN.

Personnages en quête d'acteurs

Mia Farrow possède dans le Connecticut une maison en pleine campagne qui, pense-t-elle, ferait un joli cadre pour une pièce russe entre Tourgueniev et Tchekhov. Woody Allen a horreur de la nature, mais rêve d'un « film de chambre » avec un petit groupe d'acteurs rassemblés dans un décor unique. Finalement, lorsqu'il achève son scénario, plus question de le tourner dans le Connecticut. L'hiver approche, il fait trop froid, les arbres perdent leur feuilles, rien ne va plus.

Avec son chef décorateur Santo Loquasto et son directeur de la photo Carlo Di Palma, Woody Allen reconstruit une résidence d'été dans les studios Astoria. Il est libre et autonome tant qu'il demeure dans les limites de son budget, et il paie de sa poche les dépassements. Il prévoit toujours de tourner une première tranche, puis s'accorde le droit, au vu d'un prémontage, de modifier deux fois, trois fois, autant qu'il le faudra.

Ainsi, dans un premier temps, les rôles de Mia Farrow et de Dianne Wiest ne changent pas. Mais Maureen O'Sullivan devait jouer la mère, Denholm Elliott le mari physicien, Charles Durning le voisin et Christopher Walken l'écrivain velléitaire. Depuis *Annie Hall*, Woody Allen et lui souhaitent retravailler ensemble. Mais cette fois, ils ne se sentent *pas synchrones*. Ils se séparent à l'amiable. Sam Shepard reprend le rôle.

Dix semaines plus tard, fin du tournage. Woody Allen se fait projeter le bout à bout et décide de réécrire le tout. Seulement, quand il s'agit de reprendre le tournage, Maureen O'Sullivan est clouée au lit avec une pneumonie, Sam Shepard et Charles Durning sont sur d'autres films. Attendre aurait immobilisé le plateau trop longtemps. Woody Allen efface tout et recommence. C'est ainsi que Denholm Elliott quitte le rôle du mari pour celui du voisin. Elaine Stritch remplace Maureen O'Sullivan, et Sam Waterston, Sam Shepard. *D'où* une substantielle et nouvelle réécriture.

En attendant la sortie de *September*, Woody Allen, profitant de la grossesse de Mia Farrow (elle a eu un fils), a écrit un film et en a tourné un autre sur la maternité.

HENRI BEHAR.

ARTS

Bernard Frize et « Construction-Image » à l'ARC

Les petits-fils de Marcel D.

Un académisme est né, celui des néo-conceptuels, nihilistes par esprit d'imitation ou de système.

Il fut un temps, qui a duré jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, où un artiste n'avait pas honte de se réclamer de son maître. Le culte de la rupture, de la révolution à tout coup et de l'originalité obligatoire a périmé ces usages. Un élève, c'était nécessairement un attardé. Un disciple ne pouvait être qu'un pasticheur sans génie. L'art moderne n'avait plus besoin des académies et des écoles.

L'on observe avec d'autant plus d'intérêt l'actuelle floraison des néo-dadaïstes et néo-conceptuels. Dans leurs manifestations – puisqu'il ne saurait être question d'œuvre dans leur logique de l'anti-art, – ceux-ci, et leurs préfaciers, ne cessent d'invoquer l'ancêtre Marcel, le vénérable Duchamp, grand maître dont l'on discute le moindre adage et recommence le moindre assemblage. Gérard Collin-Thiébaut superpose quelques tabourets, il intitule le résultat *Marcel Brancusi*, au cas où le spectateur n'aurait pas compris l'allusion à la *Colonne sans fin* de l'un et à la *Roue de bicyclette* de l'autre. Les autres membres de « construction-Image » glosent semblablement, tantôt sur le fondateur, tantôt sur ses premiers héritiers, artistes pop ou minimalistes. Photos de vedettes comme chez Rauschenberg, l'élaboration picturale en moins, faux meubles démesurés à la façon d'Artschwager, la nouveauté en moins, monochromes bleus à la Klein, inscriptions aux murs et néons : *il n'y a rien là-dedans qui ne* soit déclinaison de réminiscences ou variation sur un air connu.

Cela s'appelle un académisme, et qu'il se prétende destructeur ou irrévencieux n'y change rien. Voici venu le temps des doublures, celui des petits-fils sans imagination. Il y a désormais des duchampiens, ou duchampistes, comme il y eut des davidiens et des ingristes. Seule différence : les uns avaient le grand mérite d'avoir appris un métier pictural qui leur permettrait de donner à voir et, *quelquefois*, à penser, alors que les autres n'ont pour tout viatique que la monomanie de la dérision qui ne donne rien à voir et très peu à penser.

Les peintures de Bernard Frize, acryliques et « dispersions » sur toile, qui sont associées à ce festival d'installations, relèvent exactement du même parti pris. Elles se réduisent à des surfaces enduites de matières colorantes figées en ondes ou en carrés, ce qui fait écrire à leur auteur que son œuvre se veut *« la trace de (son) retrait »*. Si telle est son ambition, il l'accomplit assurément à merveille.

PHILIPPE DAGEN.

★ ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, jusqu'au 10 avril.

« Journal d'un vieux fou » de Lili Rademakers

Triviale poursuite

Un vieillard distingué paie des sommes folles le droit de sucer furtivement le gros orteil de sa jeune belle-fille, qui monnaye – au mieux de ses intérêts et en tenant compte de la déflation saisonnière et irrévocable du monsieur – chaque centimètre carré de sa précieuse personne. Cela faisait un beau roman chez Junichiro Tanizaki, un classique de la passion. Entre les mains de la cinéaste hollandaise Lili Rademakers, c'est un petit film *soft* assez consternant.

Le vieux (Ralph Michael) lèche les mollets dodus de la cruelle Simone (Beatie Edney) et laisse son épouse (Suzanne Flon) trépasser devant un réfrigérateur. Il fait creuser une piscine pour le corps tant aimé de la jeunesse, se pose des problèmes de minerve (ça le coince) et de dentier (avec ou sans ? sans, c'est mieux), trébuche sous la douche, prend des empreintes des pieds fatals de sa chérie. La vieillesse est-elle un naufrage (pour lui), un fromage (pour elle) ?

Sur un sujet beau et désespéré, *digne de Bunuel, Lili Rademakers* a fait une œuvre comique ni très jolie ni très drôle. On peut lire tout cela au troisième degré, mais par les temps qui courent est-ce bien nécessaire ? Mme Rademakers a produit ce second long métrage à cinquante-huit ans. Attendons avec indulgence les œuvres de la maturité.

MICHEL BRAUDEAU.

THÉATRE

Trois spectacles à Lyon

Des jeux et des songes

Shakespeare et Comme il vous plaira *par Ariel Garcia-Valdès au TNP ; Calderon et* La vie est un songe *par Gilles Chavassieux aux Ateliers ; Heiner Müller et* Quartett *par Jean-Louis Martinelli au Théâtre de Lyon : trois créations simultanées pour jouer avec l'illusion.*

« Le monde entier est un théâtre », dit Jacques, seigneur de la Mélancolie, au deuxième acte de *Comme il vous plaira*. *« La pièce qu'on y joue est illusion »*, lui répond en écho le prince Sigismond dans *La vie est un songe*. Bien qu'une trentaine d'années (le premier tiers du dix-septième siècle) se soient écoulées entre ces deux sentences, la comédie de Shakespeare et celle de Calderon expriment à peu de choses près la même vision de l'aventure humaine. A les voir mises en scène en même temps, l'une par Ariel Garcia-Valdès au TNP, à Villeurbanne, l'autre par Gilles Chavassieux, aux Ateliers, à Lyon, le public est gratifié d'un jeu de reflets non prémédité.

Les deux « contes de fées » dispensent leurs morales parallèles à travers le plus inépuisable des thèmes dramatico-romanesques : l'initiation d'un jeune homme. Comme dans les rites primitifs, la « nature sauvage » – désert de Calderon ou forêt de Shakespeare – est le lieu magique où se conquiert la maîtrise. On doit être un peu « bête » à l'origine, pour se policer *ensuite supérieurement*. Et comme l'épreuve de la confusion aide à accéder au sens de l'ordre, la nature *inverse les valeurs et jusqu'aux* sexes, puisque la découverte de la femme passe par la rencontre d'une *vierge travestie en garçon. Autant* de prodiges qui, cela va sans dire, sont abondamment commentés par *un personnage capital chez* l'Anglais et chez l'Espagnol : le bouffon.

Cela étant, les mises en scène proposées au TNP et aux Ateliers divergent radicalement, tant par le traitement de l'espace que par les choix de distribution et la direction des acteurs.

Gilles Chavassieux a monté *La vie est un songe* dans un décor-volume de Philippe Arland qui emplit le cadre de scène et déborde dans la salle, avec plateau incliné s'ouvrant comme une boîte et cordes-balançoires tombant des cintres – un souvenir peut-être du *Songe d'une nuit d'été* de Peter Brook. L'usage acrobatique de cette verticalité traduit les élans héroïques des personnages, surtout quand Rosaura (campée avec une belle ardeur par Louise Anne Monod) raconte ses combats d'honneur en faisant du trapèze au-dessus des têtes des spectateurs. La mise en scène, alors, se dynamise, plus efficace en ces envols que dans le registre de la dérision. Et la fougue ascendante de cette Rosaura contraste positivement avec la pesanteur d'un Sigismond (Ahmed Belhachir) empêtré dans la gangue de sa « sauvagerie ».

Ariel Garcia-Valdès a préféré la mise à plat de l'imagerie. Entre les fûts gigantesques de la forêt d'Ardenne se perdent et se retrouvent des Petits Poucets joliment dessinés, avec des grâces décadentes de miniatures d'Hilliard recopiées par *Beardsley. Des éclairages vaporeux* donnent d'ailleurs un charme préraphaélite à cette élisabéthaine rêverie.

Par pudeur ou humour pervers, le metteur en scène n'a pas voulu traiter au premier degré l'histoire d'amour de Rosalinde et Orlando, prince gringalet (Eric Elmosnino) et princesse crapaudine en cours de métamorphose (Hélène Lapiower, *malgré tout assez attachante dans ce* contre-emploi). En fait, les deux personnages les plus marquants du spectacle sont le bouffon de Marc Betton et le seigneur mélancolique de Gilles Arbona : par la résonance très actuelle de leurs philosophies désabusées.

Couple des décombres

Loin de ces enchantements, une troisième création lyonnaise, la plus importante certainement, parle d'illusion théâtrale et de chair, de sang, de sexe, dans une langue qui ne se soucie pas de rhétorique. Jean-Louis Martinelli a mis en scène *Quartett* de Heiner Müller au Théâtre de Lyon, avec Evelyne Didi et Yann Collette en Merteuil et Valmont. Dans un décor de catacombes bétonnées de Paul Hickin, décombres de la « troisième guerre mondiale » évoquée par l'auteur, les deux comédiens jouent magnifiquement cette guerre amoureuse *qu'imagina Choderlos* de Laclos et dont Heiner Müller, disciple profanateur, démultiplie la cruauté.

Plutôt que de s'enfermer dans un style d'interprétation, ils instaurent *dans leur affrontement une* permanente instabilité. Evelyne Didi est tour à tour érotique et clownesque, avec des cocasseries de gamine et des rugissements de tragédienne, exprimant de toutes les manières le va-tout d'une séductrice vaincue pour qui le théâtre est l'ultime pouvoir. A ses assauts, Yann Colette oppose la distance suprêmement élégante de l'ironie, la passion froide travaillée *par une violence contenue*, renvoyant par instants au corps désirant de Merteuil l'image meurtrière *d'une extase féminine simulée*.

Ainsi mettent-ils en œuvre l'énergie sacrilège du texte. Toute la préciosité du dix-huitième siècle prérévolutionnaire est là, somptueusement *célébrées, mais des accents* de barbarie l'ébranlent, signes d'un imminent effondrement, comme si *les convulsions du couple* annonçaient celles de la civilisation.

BERNADETTE BOST.

★ *Comme il vous plaira*, *La vie est un songe* et *Quartett* sont joués respectivement jusqu'aux 24, 31 et 19 mars.

Le « Conte d'hiver » de Shakespeare à Nanterre

La tentation de la folie

Une affaire de jalousie, une féerie désespérée, l'avant-dernière pièce du grand Will avec Michel Piccoli.

Il y avait deux rois très amis, celui de Sicile, Leontes (Michel Piccoli) et celui de Bohême, Polixenes (Bernard Ballet). Ils avaient en commun leur passé, et se voyaient souvent. Et puis un jour, leur belle amitié – et avec elle toute idée de bonheur – a été détruite sur un soupçon qui a traversé l'esprit de Leontes quant aux relations de sa femme Hermione (Bulle Ogier) et de Polixenes. Un soupçon d'autant plus brûlant que totalement injustifié. La jalousie ne se nourrit pas de preuves, elle les fabrique. Voir Othello.

Mais là, dans le *Conte d'hiver* – que présente le Théâtre des Amandiers à Nanterre, dans l'adaptation limpide de Bernard Marie Koltès et la mise en scène de Luc Bondy, – le jaloux n'a pas même besoin des perfidies vengeresses d'un Iago. Il a été frappé d'un coup de folie, emporté ailleurs. La pièce bascule avec lui dans l'irrationnel, dans une suite de péripéties extravagantes, où l'on voit Leontes condamner Hermione, ordonner de tuer l'enfant qu'elle *porte, une fillette finalement confiée* à un vieux berger (André Julien), lequel l'élèvera comme son enfant. *Et la beauté de la jeune fille* (Laura Benson) séduira un paysan (Marc Citti) qui n'est autre que le fils de Polixenes...

On peut prendre l'histoire comme un super-feuilleton ou comme un trajet ésotérique – un peu à la *manière de la Flûte enchantée*, – ce que suggère le décor de Richard Peduzzi, plancher sur lequel les brusques changements de lumière de Daniel Delannoy dessinent des signes menaçants, panneaux de bois coulissants qui se referment, forment une boîte close, se creusent de trappes, ou bien s'ouvrent sur des paysages de peintre. Tout est factice dans ce monde étouffant, où se reflète seulement le cauchemar somnambulique d'un roi, un pauvre homme, un Lear jeune encore mais soudainement dépossédé de sa virilité et donc de son pouvoir, isolé dans son obsession.

Grandiose et dérisoire roi de cartes, Michel Piccoli domine la scène, hurle l'inexprimable, l'inexplicable *souffrance qui le dévore* et ne s'apaise qu'au moment où arrive l'âge de l'abandon. Les autres personnages semblent des images, les fantômes créés par son imagination maladive. Avec aussi Nada Strancar, sorte de pythie forte en gueule, il existe. Il parvient même à surmonter la lourde laideur des costumes – culottes bouffantes façon Renaissance, manteaux drapés façon péplum et qui semblent fabriqués dans des rideaux poussiéreux.

Shakespeare a écrit le *Conte d'hiver à la fin de sa vie. On y* retrouve beaucoup de son théâtre, et surtout, l'obsession de l'amour impossible, la tentation de la *folie*, et cette désespérance qui baigne le spectacle de Luc Bondy.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre des Amandiers, Nanterre, 20 h 30.

« Le Discours aux animaux » à la Bastille

Marcon, Novarina : variations

Il est le bouffon, le prédicateur, le tragédien, l'animal qui s'étonne du bonheur et de la malédiction d'être doué de parole. Danseur au-dessus de la terre, où il retournera si elle veut bien de lui, il dit la litanie des épitaphes, balade son « je » entre *géographie, histoire et météorologie*. Matador dans l'arène nue, il lance des œillades à la solitude, au public, pare les coups les plus rudes, prend les mots à bras le corps. André Marcon rejoue, pour quelques soirs, la grande polyphonie biblique et prosaïque de Valère Novarina.

C'est un match *rare* entre un acteur et une langue qui tient du sermon et du discours de foire. On se demande qui va l'emporter sur l'autre. On applaudit les deux, et leur art de *« refaire publiquement l'esprit sortir du corps »*. C'est une seconde « période » du *Discours aux animaux* qui était programmée au théâtre de la Bastille. Faute de temps, André Marcon rejoue la première, celle qui a déjà beaucoup voyagé, des Bouffes du Nord à Avignon et dans la France entière. Mais *Marcon/Novarina, c'est comme une* *Partita* de Bach : on peut se le remettre « en oreilles », sans se lasser.

O. Qt.

★ Théâtre de la Bastille. Tél. : 43-57-42-14.

« Le Réveil », de Pascal Rambert

Le gel du désir

A l'aube des années 90 et d'un dimanche citadin, le réveil de deux jeunes couples. Pascal Rambert, vingt-quatre ans, assène des électrochocs à l'utopie individualiste de sa génération.

Il a l'allure d'un grand chat un peu sauvage, efflanqué. Il est le chef d'une bande – dont Nilou et Narme Kaveh, Fabien Duvi et Jean-Louis Loca, ses comédiens ,– toujours la même depuis ses débuts en 1980. A l'époque, il montait Marivaux. Aujourd'hui, il écrit et met en scène ses propres pièces : *le Réveil* est la quatrième. Pascal Rambert (1) a pour lui la jeunesse (vingt-quatre ans) et la révolte. Il porte sur sa génération (celle des jeunes couples branchés, des copains-copains), un regard d'ethnologue sans illusion, féroce et désespéré.

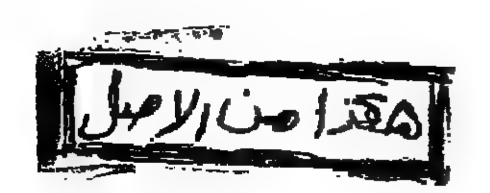
Il imagine ses héros sans gloire au saut du lit, en 1991, dans deux lofts petits, mais *« super sympas »* (c'est leur langage), meublés de réfrigérateurs récupérés. D'une chambre à l'autre, c'est du pareil au même : on vit ensemble, on fait l'amour pour se tenir chaud, avoir moins peur, mais le désir est mort. Comme est mort Dieu – on en parle vite – et toutes valeurs : l'amitié elle-même est entachée *d'intérêts cyniques. Ce no future* n'est pas nouveau. Mais le ton l'est, et ça se corse avec l'arrivée d'un drôle de lutin omniscient, messager livreur de coke, s'exprimant en une langue chatiée qui tranche avec celle des « réveillés ».

Pour dire notre ère de glaciation, où le virus pourrit pourtant les corps, Pascal Rambert triture la vraisemblance, la langue et le théâtre. L'auteur est attachant, le metteur en scène moins convaincant. Il *met en scène* la grande *misère* du « look », du paraître quand on ne sait plus être, sans en maîtriser totalement *les effets*. Son spectacle, malgré le taux de décibels, reste le plus souvent gentillet. Il faut attendre la dernière scène, quand il attroupe ses personnages devant une barrière, face au public, quand il les affuble de costumes affectés à outrance pour que nous soyions près à partir. Le « j'ai-peur » de grands enfants d'une Europe nombriliste, lancé comme un cri au-delà du pathos, *fait alors mal*...

ODILE QUIROT.

★ Paris-Villette (coproducteur du spectacle). Tél. : 42-02-02-68.

(1) *Le Réveil*, de Pascal Rambert, est paru aux éditions Papiers/Actes Sud.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEUAX

PIERE PECHIN. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09). 21 h ; dimanche 15 h.

PARIS-NORD. Théâtre ouvert. Jardin d'Hiver (42-62-59-49). Samedi à 18 h 30.

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ. *Comédie-Française* (40-15-00-15). Salle Richelieu. Samedi et dimanche à 14 h.

LA TRAVERSÉE DE L'EMPIRE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60). Samedi 15 h.

VIIIe FESTIVAL DES CONTEURS DE CHEVILLY-LARUE. (39-14-23-77). Samedi de 14 h à 23 h ; dimanche de 15 h à 18 h.

LE CROCODILE. Théâtre de la Ville d'Alésia (46-64-89-09). Samedi 21 h, dimanche 15 h 30.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Petit Dictateur : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h. dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Conte d'hiver : 20 h 30, dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30, dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. L'Indien cherche le Bronx : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Les samedis qui chantent : 16 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h, dim. 15 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Orgie : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Songe d'une nuit d'été : 14 h. dim. (représentation ouverte) 14 h, lun. 20 h 30. La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti : 15 h, dim. 14 h et 17 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Transsexuel : 22 h, dim. 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La Nuit du vérificateur : 20 h 30, dim. 17 h. Salle II. L'empereur panique : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors Limite : 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Le Discours aux animaux : 19 h 45, dim. (dernière) 17 h. Palais mascotte : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h, dim. 15 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Relâche (l'Etonnante Famille Brontë) : 21 h, dim. 16 h 30.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 18 h et 21 h, dim. (dernière) 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30, sam. (dern).

MARIE STUART (45-08-17-80). Rêves d'ombres ou de balais : 18 h 30. L'Ile des chèvres : 20 h 30. Line ou le premier : 22 h 15.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 18 h 30 et 21 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h, dim. 15 h 30.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). De la maison des morts : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Petite salle. Show Chiche : les blancs jouent et gagnent : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Réveil : 21 h, dim. 16 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h, dim. 15 h 30. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Opéra-Valise : 19 h 45. Le Misanthrope (en alternance) : 21 h, dim. 17 h 30. ▷ Dim. Phèdre (en alternance) : 14 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La valse à mille ans : 18 h 30. Mistero Boufo : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30 et 22 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45, dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Annonce faite à Marie : 20 h 45, dim. 17 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30. Flagrant Délire : 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). La Légende dorée : 21 h, dim. (dernière) 15 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Pinpin point Monrez : 18 h 30, dim. 18 h 30, mar. 22 h. Salle I. L'Etranger : 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : 22 h, dim. 17 h. Salle II. Les Bonnes : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30, dim. 17 h.

Samedi 12 - Dimanche 13 mars

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). Le Crocodile : 21 h, dim. 15 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Il faut passer par les nuages : 20 h 45, dim. 14 h 30.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). La Passion : 17 h, dim. 15 h.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). Monte Cristo : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). Der Freischutz : 20 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 15 h, mer., jeu., ven., mar. 14 h 30, jeu., ven., mar. 10 h. Grand Théâtre. Anacaona : 20 h 30. Théâtre Gémier. La Princesse Maleine : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h. ▷ Dim. Le Misanthrope : 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'Empire : 15 h et 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 15 h 30 et 21 h.

THÉATRE OUVERT- JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord : 18 h 30, sam. L'Etalon or : 21 h, sam.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. Le Dialogue dans le marécage : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Bruno Coppens : 20 h. Il était temps que j'arrive : 21 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Dieu des mouches : 20 h 30. Le Détour : 21 h 30. Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15, sam.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Sombre Crépuscule (1985, v.o.s.t.f.), de Shun-ya Ito, 15 h ; Histoire de Jiro (1987, v.o.s.t.f.), de Tokihisa Morikawa, 17 h 15 ; Toujours vingt ans *(1935, v.o.), de Victor* Saville, 19 h 30 ; Forever England (1935, v.o.), de Walter Forde et Anthony Asquith, 21 h 15.

DIMANCHE

Le Tunnel (1933), de Kurt Bernhardt, 15 h ; la Rivière aux lucioles (1987, v.o.s.t.f.), d'Eizo Sugawa, 17 h ; The Tunnel (1935, v.o.), de Maurice Elvey, 19 h 15 ; *Tudor Rose (1936, v.o.), de* Robert Stevenson, 21 h 15.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-35-57)

SAMEDI

Rencontres d'Epinay-sur-Seine, 15 h ; Rencontres d'Epinay-sur-Seine, 17 h ; le Bataillon (1937, v.o.), de Miroslav Cikan, 19 h ; la Sirène (1947, v.o.s.t.f.), de Karel Stekly, 21 h.

DIMANCHE

Rencontres d'Epinay-sur-Seine, 15 h ; Rencontres d'Epinay-sur-Seine, 17 h ; Tanière de loup (1948, v.o.s.t.f.), de Palo Bielik, 19 h ; la Barricade muette (1949), de Otakar Vavra, 21 h.

SALLE GARANCE.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Cinéma du Réel : Hommage à Henri Storck, 14 h 30 ; Czy Slyszysz Jak placza ziemia ? (v.o.), de Tamara Soloniewicz, Hotel (v.o.s.t.f.), de Stefan Jarl, *17 h 30* ; Palmarès, 20 h ; Film surprise, 20 h 30 ; *Petite Salle* : *Halkanza* (v.o.s.t.f.), de Yanna Triandafylli, Uhepuulootsik (v.o.s.t.f.), de Mark Soosaar, Yukon Journal (v.o.), de David Parry, 13 h ; Martyries, 15 h ; Ms Rhymney Valley, 17 h ; Baka (v.o.), de Phil Agland, 21 h ; Salle Jean Renoir : Chroniques sud-africaines, 13 h ; *Petrochimika I Kathedrikes tis erimou*, Entos ton Teikhon, Santorin, 15 h ; Rencontre avec P. Watkins, 17 h 30.

DIMANCHE

Cinéma du Réel : Films primés, 14 h 30 ; Dorfliebe, 17 h 30 ; Missile, 20 h 30 ; Petite Salle : Films primés, 15 h ; Films primés, 17 h ; Films primés, 19 h.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Anticipation : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; l'Homme du futur : *Atmosphère* (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, Bande annonce : le Couple témoin (1975) de William Klein, 14 h 30 ; Après la bombe : la Tendresse du maudit (1980) de J.M. Costa, Partie gratuite (1984) de Y. Dombale, Zoo Zéro *(1978)* de A Fleischer, 17 h ; *Politique fiction* : 2084 (1984) de Chris Marker, le Couple témoin (1975) de William Klein, Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : l'Affaire des division Morituri *(1984)* de F.J. Ossang, 18 h ; Big Brother : Actua Tilt (1961) de J Herman, Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, 20 h ; l'Homme du futur : Atmosphère (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Paradis pour tous *(1982) d'Alain Jessua*, Bande annonce : le Couple témoin (1975) de William Klein, 21 h.

DIMANCHE

Anticipation : Après la bombe : la Tendresse du maudit (1980) de J.M. Costa, Partie gratuite (1984) de Y. Dombale, Zoo Zéro (1978) de A Fleischer, 14 h 30 ; Politique fiction : 2084 (1984) de Chris Marker, *le Couple témoin (1975) de William* Klein, Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : l'Affaire des division Morituri (1984) de F.J. Ossang, 17 h ; Big Brother : Actua Tilt (1961) de J Herman, Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, 18 h ; l'Homme du futur : Atmosphère (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, Bande annonce : le Couple témoin (1975) de William Klein, 20 h ; Politique fiction : 2084 (1984) de Chris Marker, le Couple témoin *(1975) de William Klein*, Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : l'Affaire des division Morituri (1984) de F.J. Ossang, 21 h.

Les exclusivités

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08) ; Le* Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; *14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD *(Fr.)* : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BARFLY (A., v.o.) : *Cinoches, 6e* (46-33-10-82).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; *Napoléon*, 17e (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BRADDOCK (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, *1er* (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINEMAGICA (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CINGLÉE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, *8e (45-62-45-76)*.

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : *Elysées Lincoln*, 8e (43-59-36-14).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, *1er* (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EL SUR (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES ENFANTS DE SALEM (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : *Hollywood Boulevard*, 9e (47-70-10-41).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LES INNOCENTS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e* (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : *Rex*, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06)*.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine *Odéon, 6e (43-26-19-68)*.

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont *Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MORT D'IVAN ILLITCH (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA PASSERELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PILOTE D'ESSAI (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES POSSÉDÉS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RIO ZONE (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, *6e (46-33-79-38)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SUSPECT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, *13e* (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83)* ; *Pathé Hautefeuille, 6e* (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, *18e (45-22-46-01)* ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57)* ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC *Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES NOUVEAUX FILMS

LA BOHÈME. *Film français de Luigi* Comencini, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

BROADCAST NEWS. Film américain de James L. Brooks, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette *Bis, 13e* (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. *Film* français de Luc Moullet : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JOURNAL D'UN VIEUX FOU. Film hollandais de Lili Rademakers, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

KUNG FU MASTER. Film français d'Agnès Varda : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-80-25) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS. Film tchèque de Karel Kachyna, v.o. : *Saint-Michel, 5e* (43-26-79-17).

PREUVE D'AMOUR. *Film français* de Miguel Courtois : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, *18e (45-22-46-01)*.

PRINCESS BRIDE. Film américain de Rob Reiner, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Images, 18e* (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEPTEMBER. Film américain de Woody Allen, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Pathé* Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

URGENCES. *Film français de* Raymond Depardon : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE. (*) Film italien de Mauro Bolognini, v.o. : *Forum Orient Express, 1er* (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

LUNDI 14 MARS

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Picasso dans l'hôtel Salé », 10 h 30, 5, rue de Thorigny (Mathilde Hager).

« Le Musée Picasso », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« Le Musée de céramique de Sèvres », 14 h 15, entrée (Paris passion).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle Haulier).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 14 h 30, entrée de la crypte, parvis (E. Romann).

« L'Egypte au Louvre : le temps des conquêtes », 14 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Arcus).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« *Hôtels* et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine, *sortie* Trois-Quartiers (Les Flâneries).

« Le siège du comité central du Parti communiste », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (Pierre-Yves Jaslet).

« Les rois maudits au château de Vincennes », *14 h 45*, entrée (Tourisme culturel).

« *L'hôtel* de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arts et curiosités).

« La Sorbonne », 15 heures, entrée rue des Ecoles (Paris et son histoire).

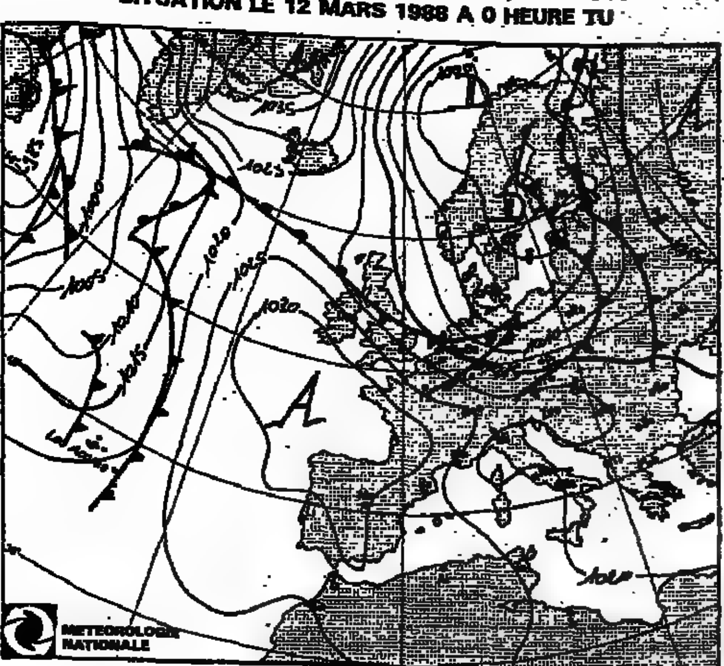
CONFÉRENCES

Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 45 : « Churchill, une vie » (diapositives), par Claude Boulanger (Age d'or de France).

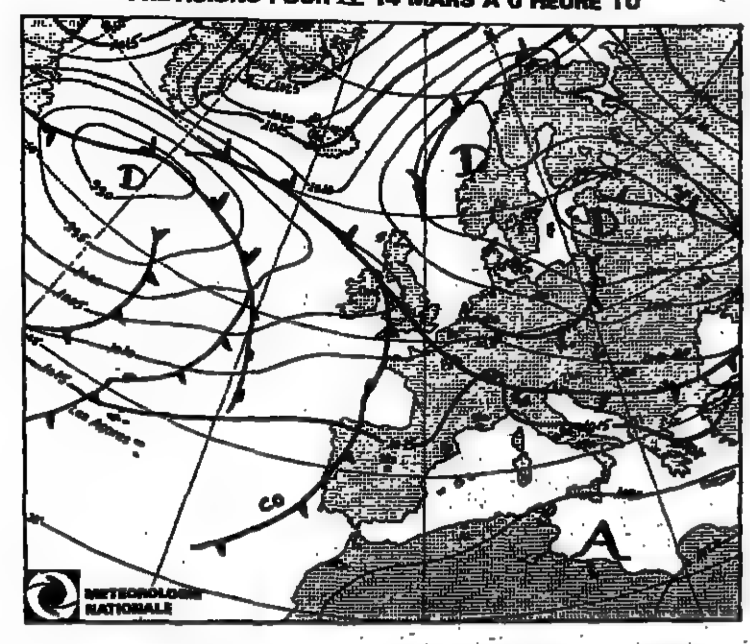
3, rue Rousselet, 19 heures : « Degas, les années de formation » (Arcus).

Météorologie

SITUATION LE 12 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 mars à 0 h TU et le dimanche 13 mars à 24 h TU.

Les hautes pressions vont s'affaisser progressivement sur notre pays. Mais, dimanche, le courant perturbé n'affectera encore que les régions du Nord et de l'Est.

Dimanche : temps calme et doux.

Sur le Nord, les Ardennes, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, le ciel sera gris et il tombera quelques gouttes de pluie çà et là. Mais, à partir de 600 mètres environ, sur les Vosges et le Jura, ce seront alors des flocons de neige.

Sur la Normandie, l'Ile-de-France, le Centre, la Bourgogne, l'Auvergne et la région Rhône-Alpes, les nuages seront abondants. Au mieux, on aura droit à un coin de ciel bleu de temps à autre.

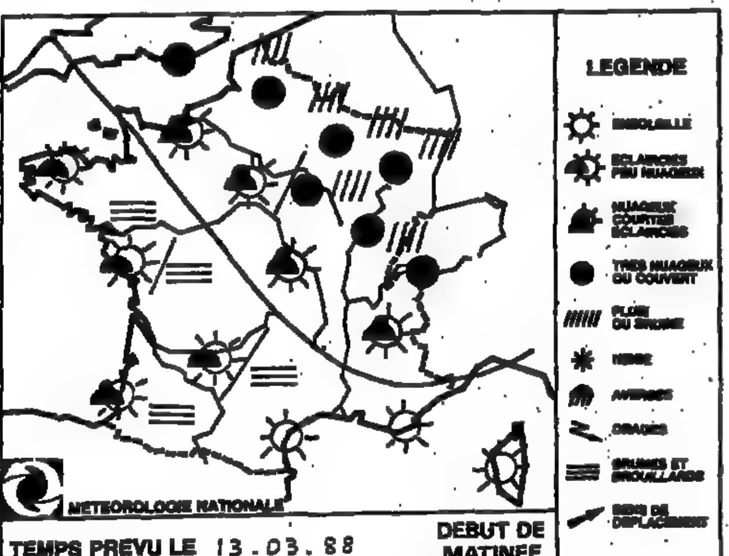
Des régions s'étendant de la Bretagne au Sud-Ouest, les nuages bas ou les brouillards matinaux laisseront place, petit à petit, au soleil. Il faudra donc être patient.

Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, le soleil brillera dès son lever.

Côté thermomètre : au cours de la nuit, les températures descendront légèrement en dessous de 0 degré sur le Massif Central et les Alpes. Sur les autres régions de l'intérieur, il fera entre 1 et 5 degrés, et, sur le littoral, on aura entre 5 et 7 degrés.

Dans l'après-midi, les températures varieront entre 6 et 16 degrés du nord au sud du pays.

Les vents d'ouest seront modérés sur les régions septentrionales, faibles ailleurs.





TEMPS PREVU LE 13.03.88 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-3-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-3-1988 à 6 heures TU et le 12-3-1988 à 6 heures TU*

FRANCE			
AJACCIO	13	1	N
BIARRITZ	12	7	C
BORDEAUX	14	3	C
BOURGES	8	4	C
BREST	9	7	A
CAEN	10	8	C
CHERBOURG	9	7	C
CLERMONT-FERR.	10	5	C
DIJON	10	5	C
GRENOBLE St-M-H	12	2	D
LILLE	9	7	P
LIMOGES	8	2	P
LYON	10	3	C
MARSEILLE-MAR.	13	6	D
NANCY	7	5	P
NANTES	9	7	C
NICE	14	6	N
PARIS-MONTS.	10	7	C
PAU	13	3	C
PERPIGNAN	16	8	D
RENNES	10	8	C
ST-ÉTIENNE	8	2	C
STRASBOURG	7	5	P
TOURS	9	6	P
TOULOUSE	12	4	C
POINTE-A-PITRE	30	19	A

ÉTRANGER			
ALGER	15	1	D
AMSTERDAM	7	4	P
ATHÈNES	13	5	C
BANGKOK	37	25	C
BARCELONE	17	5	D
BELGRADE	5	−1	D
BERLIN	7	1	*
BRUXELLES	7	7	P
LE CAIRE	19	11	D
COPENHAGUE	6	−1	A
DAKAR	25	17	D
DELHI	25	17	N
DJERBA	16	9	D
GENÈVE	8	4	C
HONGKONG	20	10	B
ISTANBUL	5	2	N
JÉRUSALEM	9	1	D
LISBONNE	19	9	D
LONDRES	12	8	C
LOS ANGELES	21	9	D
LUXEMBOURG	5	4	P
MADRID	19	−3	D
MARRAKECH	21	7	D
MEXICO	23	10	B
MILAN	17	1	D
MONTRÉAL	−9	−12	D
MOSCOU	1	−7	A
NAIROBI	30	18	D
NEW-YORK	11	1	D
OSLO	5	−7	D
PALMA-DE-MAJ.	16	0	N
PÉKIN	18	1	D
RIO-DE-JANEIRO	26	24	D
ROME	14	0	D
SINGAPOUR	30	24	N
STOCKHOLM	3	−5	*
SYDNEY	24	16	D
TOKYO	17	8	N
TUNIS	14	5	D
VARSOVIE	2	−2	N
VENISE	11	−1	D
VIENNE	6	1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Communication

Radio Classique étend son réseau

La conquête de la province par Radio Classique, la station musicale parisienne, détenue à 25 % par RTL et à 75 % par la société immobilière Lucia, va commencer par le Nord. Le réseau régional Viva, dirigé par Pascal Defrance et autorisé sur quatre fréquences, a en effet passé un accord avec Radio Classique lui permettant de recevoir de Paris par lignes spécialisées l'ensemble de ses programmes, les stations du Nord s'engageant à fabriquer de leur côté 25 % de programmes propres liés à l'actualité musicale de leur région.

Des négociations sont, d'autre part, en cours entre Radio Classique et Radio-Monte-Carlo, cette dernière étant intéressée par les programmes de la radio parisienne pour alimenter son antenne de musique classique installée à Monaco et diffusant sur la Côte-d'Azur.

La CNCL autorise 168 radios FM dans la région Nord-Picardie

La Commission nationale de la communication et des libertés vient d'autoriser 168 radios FM de la région Nord-Picardie. Une décision attendue depuis plusieurs mois par les 261 candidats issus des départements du Nord, de l'Aisne, de la Somme et du Pas-de-Calais, où l'on compte 93 stations indépendantes, 38 stations membres de réseaux régionaux, 37 stations membres de réseaux nationaux.

Ce fut un travail long, complexe et périlleux. Et les hésitations et retards de la CNCL avaient fini par laisser croire que la Commission répugnait à prendre ainsi des risques de contestation, d'agitation avant le mois de mai. Au terme de longues séances et de nombreuses négociations, la CNCL a finalement choisi un plan susceptible d'accueillir un maximum de radios (193 fréquences dégagées), quitte à limiter sévèrement les puissances accordées ; elle a opté aussi pour une sorte d'équilibre entre les différents types de radio.

D'abord, les radios locales indépendantes. Il en est des commerciales et des associatives, des prospères (rares) et des pauvres (beaucoup). Elles mobilisent plusieurs centaines de personnes, jeunes salariés, TUC et bénévoles. C'est *dans cette catégorie que certaines* absences paraissent injustifiées et cruelles, et c'est le cas notamment de Radio Mona, qui animait avec fidélité depuis 1981 la petite ville d'Armentières.

Ensuite, les réseaux régionaux. C'est la première fois que la CNCL a l'occasion de les reconnaître officiellement. On y retrouve Metropolys, Septentrion, Contact (liée à Aventure FM) et RVN, le réseau lié à *la Voix du Nord*.

Enfin, les réseaux nationaux (NRJ, FUN, KISS, Skyrock, Nostalgie). Ni exclus ni privilégiés, ils estimeront sûrement leur part trop réduite. *Les tentatives de certains de* s'installer en pirates n'ont pas joué en leur faveur, la CNCL privilégiant, semble-t-il, les démarches de partenariat avec des radios locales et refusant, dit-elle, *« de favoriser l'essaimage systématique en province de radios parisiennes »*.

La Commission souligne qu'elle a *« veillé au pluralisme des courants d'expression socio-culturels »*. Pluralisme qui fut, avouent certains membres, un véritable casse-tête, la sensibilité de bon nombre de stations du Nord se révélant traditionnellement plus proche de l'opposition que de la majorité.

« Le choix semble correct », commentait vendredi M. Réveillon, directeur de développement de *la Voix du Nord*, qui dispose désormais de sept points de diffusion et dont la radio se retrouve à Lille encadrée par Europe 1 et RTL. *« La CNCL a visiblement essayé de satisfaire le plus grand nombre*, continuait-il. *Félicitons-nous que la dimension régionale soit enfin reconnue. »*

ANNICK COJEAN.

EN BREF

● **La CNCL accuse TF 1 de promouvoir le tabac.** – La CNCL a *demandé des explications à TF 1* après avoir constaté qu'au cours de l'émission « Sacrée soirée » du 9 mars, l'animateur Jean-Pierre Foucault a présenté à l'antenne un paquet géant de cigarettes Gitanes contenant cinq cents paquets de cigarettes qui ont été offertes à l'invité de l'émission. *« Cette présentation, avec les commentaires qui l'ont accompagné est en contravention manifeste avec les dispositions de l'article 2 de la loi 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme, qui interdit la publicité du tabac à la télévision »*, indique la CNCL dans un communiqué.

● **Antenne 2 aura l'exclusivité du Tour de France.** – M. Claude Contamine, PDG d'Antenne 2, et M. Philippe Amaury, président du *conseil de gérance de la Société du* Tour de France, ont signé, vendredi 11 mars, un contrat d'une durée de trois ans (jusqu'en 1991) donnant à Antenne 2 *l'exclusivité de la retransmission* du Tour de France.

● **Médiamétrie choisit Télécontrol *comme deuxième opérateur* de l'audimétrie individuelle.** – Après Secodip, partenaire de longue date, Médiamétrie vient de désigner *les sociétés françaises ISL et* Démoscopie comme second opérateur technique du système d'audimètries à bouton-poussoir qu'elle met *en place à raison de huit cents foyers* dès juillet, mille sept cents foyers en novembre (date de mise en service commercial) et deux mille foyers en *janvier 1989*.

Pour ce contrat de 13 millions de francs, ISL et Démoscopie exploitent le procédé suisse Télécontrol, déjà implanté *en Suisse, en RFA et en Belgique*. Ce procédé avait été classé second au plan technique par le CESP, organisme interprofessionnel *qui a dû renoncer* à son ambition de financer son propre système d'audimétrie *(le Monde* daté 6-7 mars).

Médiamétrie a donc éliminé l'anglais AGB (classé premier par le CESP, mais manquant d'expérience en France) et le duo SOFRES Nielsen. Ce dernier, qui a déjà implanté deux cents audimètres à bouton-poussoir, va poursuivre la mise en place pour parvenir à un système concurrent de cinq cents, puis de mille audimètres en juillet.

Le Carnet du Monde

Naissances

– *Elisabeth* et *Alain MAUROY*,
Stéphanie, Sylvain et Victor
sont heureux d'annoncer la naissance de

Edouard,

le 18 février 1988.

Préfecture de la Vendée,
85000 La Roche-sur-Yon.

– Le docteur Brigitte FOUCAULT
et
Paul LOURADOUR,
Cédric, Tiphaine, Othilie et Laure
LOURADOUR,

sont heureux de faire part de la naissance de

Pauline,

le 9 mars 1988.

Mariages

– Mme Sylvie LEROY
et
Nicolas BARACHIN,

ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré le samedi 12 mars, à la mairie du 20e arrondissement.

Décès

– M. Raymond BRONCHY,
membre honoraire
de l'éducation nationale,

est décédé dans sa soixante et unième année.

De la part de
M. et Mme Didier Bronchy,
ses enfants,
Mme Madeleine Bronchy,
sa mère,
Et de tous ses amis.

La levée du corps aura lieu civilement le lundi 14 mars, à 14 h 30, à la maison mortuaire, 11, rue Champaslp, Neuilly.

89113 Fleury-la-Vallée.

– Mme Falgarone,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice FALGARONE,
ingénieur ECP,
titulaire de la croix de guerre
1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 11 mars 1988, dans sa quatre-vingt-dixième année.

68, rue Desnouettes,
75015 Paris.

– Le conseil d'administration,
Le président,
Le directeur général,
Et le personnel de l'Office public d'aménagement et de construction du Val-de-Marne,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le jeudi 10 mars 1988, de

M. Joseph FRANCESCHI,
administrateur de l'Office public
d'aménagement et de construction
du Val-de-Marne,
député, maire d'Alfortville,
vice-président du conseil général,
ancien ministre.

(Le Monde du 11 mars.)

– Marie-Christine Hugues,
Edouard Hugues,
font part du décès de

Mme Simone Henri RHEIN,

leur mère et belle-mère.

Les obsèques religieuses seront célébrées en la chapelle de l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e, le lundi 14 mars, à 10 h 30.

Selon la volonté de la défunte, il n'y aura ni fleurs ni couronnes.

7, rue Rosa-Bonheur,
75015 Paris.
7, rue des Feyssines,
06250 Mougins.

Remerciements

– Rouen (Seine-Maritime).

M. et Mme Jean-Robert Ragache, très sensibles à vos témoignages de sympathie exprimés lors du décès de

M. Robert RAGACHE,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a un an

Lucien BARAILLER

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Une messe aura lieu le 20 mars, à 10 heures, en l'église d'Eybens.

– Il y a vingt ans, le

docteur Jean-Louis DEMETZ,

disparaissait subitement à Montréal.

Son souvenir est rappelé à ses amis.

Bourguignon-sous-Montbavin,
02000 Laon.

– Il y a vingt ans, le

général
Pierre DUNOYER DE SEGONZAC

disparaissait.

Les hommes et les femmes de l'Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV) gardent son souvenir vivant dans leur cœur. Ils souhaitent que tous ceux qui l'ont connu, qui ont été marqués par sa personnalité et son action, s'associent par la pensée à l'hommage qu'ils rendent à sa mémoire.

Soutenances de thèses

– Université de Reims : mercredi 16 mars, à 14 h 30, salle du conseil de l'UFR des sciences économiques et de gestion de Reims, M. Alain Rallet : « La théorie économique contemporaine et les disparités régionales ».

– Université Paris-I : jeudi 17 mars, à 16 heures, salle C 2204 au centre P. Mendès France, Mlle Giselda Akaishi : « Les relations économiques entre le Brésil et les pays de l'Est ».

– Université Paris-IV : vendredi 18 mars, à 14 h 30, salle 407, escalier G, 3e étage, Mlle Michèle Finck : « Le « simple » et le « sens » dans l'œuvre poétique d'Yves Bonnefoy ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Mots croisés

PROBLÈME N° 4698

HORIZONTALEMENT

I. N'est jamais trop chargée quand il y a un bon directeur. N'est pas un homme de parole. – II. Qu'on peut trouver en librairie. Une vague connaissance. – III. Noir, à Attigny. Soutirer. Un joli bouquet. – IV. On en faisait des pains. Pas contestables. Un mot repoussant. – V. La vitesse, quand le moteur est coupé. Est parfois sous le bonnet. On le prend en se promenant. – VI. Les transports risquent de l'abîmer. – VII. Un homme qui ne prend pas assez soin de ses pieds. – VIII. Faire un travail en bas. Un bruit inquiétant. – IX. Qui a des raisons de se plaindre. Fragment de valse. Faire du repassage. – X. Pas démodé. Qui ont donc besoin de repos. Mot qui peut faire venir le berger. – XI. Sa coquille est recouverte d'un épiderme corné. Sans raison apparente. – XII. Nom de famille. Dans l'alternative. – XIII. Un danger pour les poires. Peuvent courir dans les prés. Un vieux fiancé. – XIV. Le long de la Volga. Sont parfois faites à l'envers. Un peu d'espoir. – XV. Sorte de cartouche. Peut rester cloué sur un fauteuil.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II						■									■
III			■						■	■					
IV						■						■			
V					■				■		■				■
VI		■		■		■		■							
VII											■		■		■
VIII	■										■				
IX					■			■							
X			■							■				■	
XI							■		■						
XII		■	■							■	■		■		
XIII						■				■					
XIV		■			■								■		
XV								■		■					■

VERTICALEMENT

1. Ce n'est évidemment pas le principal. N'a pas la grosse tête. – 2. Ne s'attache pas à l'argent. Son fils fut vraiment aveuglé par elle. – 3. Conjonction. Des actions vraiment condamnables. Est vraiment collante. – 4. Mesure pour le charme. Qui ont reçu une bonne correction. – 5. Pas révélé. Sur une côte bretonne. Est généralement froid en été. – 6. Qui n'ont donc pas de barbes. Ville de Norvège. – 7. Ne passeront donc pas. Pays. – 8. Père de nombreuses filles. Article étranger. Une petite difficulté. – 9. Adverbe. *Dans le Var.* Sur le Doubs ou sur la Sorgue. – 10. La moitié de rien. Peut se fixer au mur. – 11. On peut y taper. Dont on ne donnerait pas cher. Fournit un fil très solide. – 12. Bon à cueillir. Une femme qui compte sans dépenser. – 13. Doit être maniée avec prudence pour éviter les blessures. Mineure, au sud de la mer Noire. – 14. Qui mérite d'être conservé. Fais preuve d'attachement. – 15. Préposition. N'attendent pour se glisser qu'un moment d'inattention.

Solution du problème n° 4697

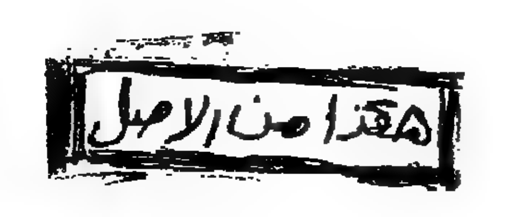
Horizontalement

I. Affluence. – II. Douille. – III. Mur. Urne. – IV. Océan. Fa. – V. Nat. Essor. – VI. Idéale. Su. – VII. Teutons. – VIII. Roméo. – IX. Or. Ub. Cru. – X. Nestor. Ur. – XI. Saussaies.

Verticalement

1. Admonitions. – 2. Foucade. Réa. – 3. Fureteur. Su. – 4. Li. Atouts. – 5. Ul. Nélombos. – 6. Elu. Séné. Râ. – 7. Nerfs. Soc. – 8. Naos. Rue. – 9. Eté. Rumeurs.

GUY BROUTY.



Chronologie

Février 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois.
Les chiffres entre parenthèses indiquent
la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – POLOGNE : Une hausse massive des prix de détail (40 % en moyenne) intervient sans que de graves incidents *soient à signaler* (2, 3, 4, 9 et 23).

2. – LIBAN : Jacques Merrin, un agent secret français, est assassiné *dans le secteur chrétien* de Beyrouth (du 3 au 8).

3. – ÉTATS-UNIS : La Chambre des représentants, en *refusant*, par 219 *voix contre* 211, d'accorder de nouveaux crédits aux rebelles nicaraguayens de la Contra, inflige un sévère échec au président Reagan (2, 4, 5 et 6).

4. – BELGIQUE : Le groupe financier français Suez annonce qu'il a acquis 10 % de la Société générale de Belgique, convoitée par M. Carlo De Benedetti. La bataille boursière fait rage et, à la *fin du mois, Suez et ses alliés* franco-belges affirment détenir 52 % de la SGB et M. De Benedetti 47 % (du 4 au 22 et du 24 au 29).

4. – *URSS* : *La Cour suprême* décide la réhabilitation judiciaire de dix condamnés à mort du procès stalinien de mars 1938, dont Nikolaï *Boukharine* et Alexeï Rykov (6, 7-8 et 9).

4-6. – LIBYE-TUNISIE : La visite à Tunis du colonel Kadhafi *consacre la réconciliation tuniso*-libyenne. Un sommet tripartite avec le président algérien Chadli a lieu le 8 dans le village tunisien de *Sakiet-Sidi-Youssef* (5, 6, 9 et 10).

8. – AFGHANISTAN : M. Mikhaïl Gorbatchev annonce dans une allocution télévisée que *les troupes soviétiques se retireront* d'Afghanistan, en dix mois à partir du 15 mai, à condition que les négociations pakistano-afghanes, qui *reprennent* le *2 mars* à *Genève sous* l'égide de l'ONU, aboutissent à un accord avant le 15 mars. Ces propositions sont accueillies plutôt *favorablement*, *mais* Islamabad demande qu'un gouvernement intérimaire soit mis en place à Kaboul avant le retrait soviétique (du 9 au 15 et du 18 au 29).

8. – AUTRICHE : La commission internationale d'historiens remet au gouvernement autrichien le *rapport* qu'il *lui a demandé sur* le passé militaire de M. Kurt Waldheim. Les silences et les mensonges du chef de l'Etat y sont mis *en cause*, *même si aucune* responsabilité directe dans des crimes de guerre ne lui est attribuée. Malgré la relance de la polémique provoquée par le *rapport*. M. *Waldheim*, le 15, dans une allocution télévisée, exclut toute idée de démission (du 3 au 18, 20, 23 et 27).

11-12. – CEE : Au conseil européen extraordinaire de Bruxelles, les Douze parviennent, après vingt-six heures de négociations, *à un accord sur la réforme* du financement de la Communauté. Le compromis obtenu sur la limitation des dépenses agricoles ouvre la *voie au grand marché unique prévu* pour la fin de 1992 (2, 3, 4 et du 11 au 17).

13-28. – CANADA : Les XVe *Jeux olympiques* d'hiver ont lieu à Calgary. L'URSS obtient vingt-neuf médailles, dont onze d'or, la RDA vingt-cinq, dont neuf d'or, et la Suisse quinze, dont cinq d'or. La France remporte deux médailles, l'une d'or et l'autre de *bronze, toutes deux gagnées par le* skieur Franck Piccard (4, 6, 10 et du 13/II au 2/III).

14. – CHYPRE : Trois cadres militaires du Fath sont tués dans l'explosion de leur voiture à Limassol. Le 15, le ferry *Sol-Phryne*, qui avait été affrété par l'OLP pour ramener vers Israël cent trente et *un Palestiniens expulsés*, est saboté dans le port de Limassol. Après ces deux attentats, M. Yasser Arafat menace Israël de représailles (7-8, 9, 12, 13 et du 16 au 20).

15. – FINLANDE : M. Mauno Koïvisto est réélu président de la République pour un nouveau mandat de six ans (31/I-1er/II, 3 et 17).

15-18. – FRANCE-CENTRAFRIQUE : Le général André Kolingba, chef de l'Etat centrafricain, se rend en visite officielle en France (16, 17 et 19).

16. – ÉTATS-UNIS : M. George Bush, vice-président, pour les républicains, et M. Michael Dukakis, gouverneur du Massachusetts, pour les démocrates, arrivent en tête des « primaires » du New-Hampshire, considérées comme un test dans la course à l'*investiture* pour l'élection présidentielle (9, 10, 13, 16, 18, 19, 20 et 25).

17. – LIBAN : Un officier américain *travaillant pour l'ONU*, le lieutenant-colonel Richard Higgins, est enlevé au sud de Tyr. Deux fonctionnaires de l'Agence *des Nations unies pour les réfugiés* palestiniens (UNRWA), un Norvégien et un Suédois, qui avaient été enlevés le 5 à Saïda, sont relâchés *le 1er mars à Beyrouth-Ouest* (6, 7-8, 9, du 19 au 24 et 28-29/II, 3/III).

18. – URSS : M. Mikhaïl Gorbatchev fait devant le comité central le bilan des difficultés rencontrées par la « perestroïka » et s'inquiète de la « *confusion* » *qu'elle a parfois entraînée* (19 et 20).

19. – NAMIBIE : Un attentat contre une banque fait vingt morts à Oshakati. Des raids de représailles *sont lancés le* 20 par l'aviation sud-africaine contre des bases de la SWAPO dans le sud-est de l'Angola (21-22 et 23).

19. – VATICAN : *La septième* encyclique de Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis* (Intérêt actif pour la question sociale), est *consacrée à la question du dévelop*pement et de la solidarité internationale (20 et 27).

21. – CHYPRE : M. Georges Vassiliou, candidat indépendant soutenu par le Parti communiste (AKEL), remporte l'élection présidentielle avec 51,63 % des voix. Il succède le 28 à M. Spyros Kyprianou, chef de l'Etat depuis 1977, éliminé le 14 dès le premier tour (6, 13, 16, 20 et 23/II, 1er/III).

21.-22. – ÉTATS-UNIS – URSS : MM. George Shultz et Edouard Chevardnadze se rencontrent à Moscou pour préparer le prochain sommet de Moscou. Les *entretiens portent surtout sur* la réduction des armements stratégiques et l'Afghanistan (du 20 au 25 et 27/II, 2/III).

24. – AFRIQUE DU SUD : Les activités politiques de dix-sept organisations anti-apartheid, dont le Front démocratique uni (UDF) et la COSATU, *la plus grande* centrale syndicale noire, sont interdites par le gouvernement (25 et 27/II, 3/III).

24. – ESPACE : *Le satellite de* télévision directe ouest-allemand TV-SAT 1, lancé par la fusée Ariane le 20 novembre 1987, est déclaré hors d'usage *sans avoir* jamais fonctionné (20 et 27).

24-26. – BALKANS : Les ministres des *affaires étrangères* des six pays balkaniques (Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie) se réunissent pour la *première fois* à Belgrade (du 24 au 29).

25. – ISRAËL : M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, *commence* à Jérusalem une tournée au Proche-Orient alors que la révolte des Palestiniens se poursuit dans les territoires occupés. Fin février, le bilan officiel de la répression menée par l'armée israélienne s'élève à soixante-quatorze morts depuis le 9 décembre (à partir du 2).

25-26. – FRANCE-RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : M. François Mitterrand effectue *en Irlande la première visite* d'Etat d'un président français (27 et 28-29).

26. – PANAMA : Le président *panaméen* Eric Delvalle est destitué par l'Assemblée nationale, sous la pression du général Manuel Antonio Noriega, homme fort du Panama, que M. Delvalle avait tenté de limoger le 25 avec l'approbation de Washington (du 6 au 10, 17, 24 et à partir du 27).

26. – RFA : *Un accord est* conclu entre le patronat et le syndicat de la métallurgie afin de ramener de trente-huit à trente-six *heures et demie la semaine de tra*vail (28-29).

26. – URSS : Un apppel au calme lancé par M. Gorbatchev *met fin aux manifestations* nationalistes en Arménie. Des centaines *de milliers de personnes* étaient rassemblées depuis une semaine à Erevan pour demander le rattachement à l'Arménie du Nagorny-Karabakh, région autonome d'Azerbaïdjan peuplée à 80 % d'Arméniens. Mais des rumeurs de *brutalités commises par* des Arméniens contre des Azeris provoquent des représailles contre les Arméniens dans les grandes villes de l'*Azerbaïdjan* : à *Soumgait le* 28, des massacres font officiellement trente-deux morts (23, 25 et à partir du 27).

27. – IRAN-IRAK : La « guerre *des villes* » *reprend sur l'initiative* de l'Irak. De nombreux missiles sol-sol atteignent Téhéran et Bagdad (à partir du 1er/III).

28. – SÉNÉGAL : Le président Abdou *Diouf remporte l'élection* présidentielle avec 73 % des voix. Mais le 29, après des troubles, l'état d'urgence est proclamé à *Dakar*, et M. *Abdoulaye* Wade, chef de l'opposition, qui a obtenu 25 % des voix, est arrêté (21-22, 23 et à partir du 27).

29. – CAMBODGE : Le prince *Sihanouk reprend la tête de la* résistance après le refus de Hanoï de négocier directement avec lui (6, 12, 18 et 23/II, 2/III).

29. – CENTRAFRIQUE : Le *président* Kolingba *commue* la peine de mort infligée à l'ex-empereur Bokassa en travaux forcés à perpétuité (19/II et 2/III).

La vague d'OPA



CULTURE

1er. – Quatre cent soixante-quatre œuvres de Marc Chagall, dont quarante-six peintures, sont *remises à l'Etat par les héritiers* du peintre en paiement des droits de succession (3).

5. – La première grande exposition de peintures du Musée d'Orsay est consacrée au *séjour* parisien (1886-1888) de Vincent Van Gogh (4).

7. – Ouverture de la Vidéothèque de Paris *dans* le *Forum* des Halles (4).

9. – Marcel Maréchal met en scène *l'Ecole des femmes* de Molière au *Théâtre national* de la Criée à Marseille, avec Aurelle Doazan dans le rôle d'Agnès (17).

11. – *Sayd Bahodine Majrouh*, poète afghan, est assassiné à Peshawar (Pakistan), où il vivait en exil (13, 14-15 et 19).

13. – Près de trois cents œuvres d'Edgar Degas sont réunies au Grand Palais pour la plus importante rétrospective consacrée au peintre (13).

16. – M. Jacques Chirac, inaugurant l'exposition consacrée par le Centre Georges-Pompidou au « dernier Picasso » (1953-1973), annonce « *l'élargissement et la modernisation* » du Centre (17 et 18).

18. – *Katia Kabanova*, de Léos Janacek, est mis en scène à l'Opéra de Paris par Götz Friedrich avec Karan Armstrong et Léonie Rysanek (18 et 21-22).

19. – Mort de René Char, poète (21-22 et 27).

23. – Création de la Vieille *maison*, opéra de Marcel Landowski, au 4e Festival international de chœurs d'enfants de Nantes (27).

UN CHOIX D'ENQUÊTES ET DE REPORTAGES

MÉDECINE : L'ère de la thérapie génétique (3).
CAMPUS : Les métiers de la psychologie (4).
FRANCE : Redistribution des cartes dans la FM (4 et 5).
AFFAIRES : Les patrons boudent le patronat (6).
RFA : Les rigidités de la cogestion (9).
FRANCE : Un si doux hiver (10).
FRANCE : La justice face au conflit néo-calédonien (11).
FRANCE : L'Opéra de la Bastille (11).
NIGÉRIA : Divisions internes et baisse des revenus pétroliers (18).
FRANCE : L'obsession télévisuelle des candidats à l'Elysée (18).
ÉCONOMIE : Les circuits financiers après le krach (23).
URSS : Pratiques religieuses et « *transparence* » (24).
FRANCE : Les Franco-Maghrébins et l'élection présidentielle (25).
FRANCE : Les retombées de l'*affaire* de la COGEMA (27).

FRANCE

1er. – La famille Firino-Martell accepte de vendre les cognacs *Martell* au *groupe* canadien Seagram, après la bataille boursière de six semaines entre Seagram et le groupe britannique *Grand Metropolitan*. A la Bourse de Paris, les projets et les rumeurs d'acquisition ou d'OPA provoquent une hausse des cours : l'*indice* CAC gagne plus de 20 % en un mois (du 2 au 8, 14-15, 20, 21-22 et 28-29).

1er-5. – La Fédération de l'éducation *nationale* (FEN), réunie en congrès à La Rochelle, envisage un syndicalisme nouveau pour « *l'école de l'an 2000* » (30/1, du 2 au 8 et 16).

2. – Un jeune homme, Christian Dovero, fils d'un chauffeur de taxi, est tué par un gardien de la paix en civil, Jean-Pierre Aveline, sur un parking de Marseille. L'intervention de la chancellerie, le 3, pour s'opposer à l'inculpation du policier suscite un vif émoi. Mais, le 5, Jean-Pierre Aveline est inculpé et écroué (du 4 au 9, 11, 18, 23 et 28-29).

4. – Schneider lance une *offre publique d'achat* (OPA) *sur* Télémécanique, société spécialisée dans les automatismes industriels. La direction et le personnel de Télémécanique *tentent* de s'opposer à l'offensive de Schneider. Une « contre-OPA amicale » est lancée le 16 par Framatome (à partir du 5).

8. – M. *Raymond* Barre annonce à Lyon sa candidature à l'élection présidentielle : après avoir estimé que, « *pendant le septennat qui s'achève, la France a reculé* », il affirme qu'« *il est temps de mettre fin aux faux-semblants [...], de prendre un nouveau départ* » (du 4 au 13).

8-9. – M. François Mitterrand, en voyage officiel à la Réunion, lance un appel « *à l'unité, à l'égalité, à la justice* ». M. Bernard Pons a refusé de l'accompagner (du 7 au 12).

10. – M. Georges Marchais déclare, après la réunion, le 9, du comité central du PCF : « *Votez Lajoinie au premier tour, et si vous voulez voter Mitterrand au second tour, eh bien, faites-le !* » Mais il affirme, le 22, que le soutien apporté par le PS à la candidature de M. Juquin « *ne sera pas sans lourdes conséquences* » (10, 11, 12, 23 et 24).

11. – Mort de Pierre Charpy, ancien directeur politique de *la Lettre de la Nation*, organe du RPR (13 et 17).

12. – Le tribunal correctionnel de Paris inflige des peines *sévères aux membres* ou complices d'Action directe qui ont comparu devant lui en janvier. Du 17 au 26, trois nouveaux procès ont lieu devant la cour d'assises spéciale de Paris : Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, qui, comme Joëlle Aubron et Georges Cipriani, observent depuis le 1er décembre une grève de la faim, apparaissent d'une faiblesse extrême, mais M. Chalandon confirme que « *le gouvernement ne cédera sûrement pas au chantage* » (9, 11, 13, 14-15 et du 17 au 29).

13. – M. Barre reçoit le soutien du conseil *national* élargi de l'UDF réuni au Palais des congrès, à Paris. Le 14, invité de « Questions à domicile » sur TF 1, *il refuse de critiquer* M. Chirac et sa gestion, *mais* tente d'affirmer sa différence (14-15, 16, 19, 21-22, 23 et 27/II, 1er/III).

14. – Mort du Père Joseph Wresinski, fondateur de l'association Aide à toute détresse (16 et 17).

15. – Le Groupe de la Cité, numéro deux, derrière Hachette, avec 20 % du marché français de l'édition, est créé à partir du rapprochement entre la Générale occidentale, filiale de la CGE, et CEP Communication, filiale d'Havas (du 16 au 20).

15. – *Le procès dit des* « médecins de Poitiers » s'ouvre devant la cour d'assises de la Vienne. Les docteurs Diallo et Archambeau et le professeur Mériel *sont jugés* après le décès, le 30 octobre 1984, d'une jeune femme lors d'une opération, qui aurait été dû à un sabotage du respirateur. La révélation, le 23, qu'une expérimentation a été effectuée sur un homme en *état de coma dépassé suscite de* vives polémiques. Le responsable de l'expérience, le professeur Alain Milhaud, chef de service au CHU d'Amiens, est suspendu par Mme Barzach de ses fonctions de médecin hospitalier (13 et à partir du 16).

16. – M. Jacques Chirac, en conclusion de son « bilan gouvernemental », après avoir affirmé que « *le redressement est amorcé* », estime que « *la France a maintenant besoin de stabilité politique et de continuité dans l'effort* » (2, 3, 6, 7-8, 9, 11, 18 et 19).

16. – Mort d'Hélène Gordon-Lazareff, fondatrice en 1945 de *Elle* (18).

17. – Mort d'Alain Savary, ancien ministre socialiste, compagnon de la Libération (18, 19 et 25).

18. – M. Lionel Jospin, invité de « Questions à domicile » sur TF1, annonce qu'il quittera la direction du PS après l'élection présidentielle (4, 13, du 19 au 23 et 27).

19. – M. Mitterrand, en visite officielle dans la Drôme, ironise sur les promesses électorales de M. Chirac : « *Ça tombe de tous côtés, comme d'un jackpot où l'on gagnerait à tous les coups (...) Cessons d'entretenir ces tristes illusions* » (du 19 au 23).

19. – Le gouvernement, choisissant une évaluation minimale, *fixe à 7 milliards* de francs le prix de la Caisse nationale du Crédit agricole, qui va être vendue aux caisses régionales (13, 21-22 et 23).

20. – Cinq dirigeants du mouvement séparatiste basque Iparretarrak, dont son chef présumé, Philippe Bidart, sont arrêtés au Boucau, dans les Pyrénées-Atlantiques (du 21 au 24 et 27).

24. – M. Michel Rocard, invité de « *L'heure de vérité* » sur A2, indique qu'il ne prendra pas le « *risque d'affaiblir* » les chances de la gauche « *pour des raisons personnelles* » (13, 19, 20, 25 et 27).

25. – Les deux lois sur le financement de la vie politique sont définitivement votées par le Parlement. Le PS, qui s'était abstenu en première lecture, et le PC votent contre (du 3 au 6, 13, 18, 19, 25, 27 et 28-29).

25. – *Lors d'une conférence* agricole extraordinaire, M. Chirac annonce que 3 milliards de francs vont être alloués aux *agriculteurs : 1 milliard pour* les exploitants les plus défavorisés et 2 milliards, provenant de la vente du Crédit agricole, pour un fonds d'allégement de la dette agricole (23 et 27).

25. – En janvier, le nombre des chômeurs ainsi que les prix de détail ont augmenté de 0,2 % (19, 27 et 28-29/II, 3/III).

27. – Quatre membres présumés de l'ex-FLNC, dont Jean-André Orsoni, recherché par voie d'affiches depuis juin 1987, sont arrêtés près d'Ajaccio (28-29/II, 1er et 3/III).

29. – M. Mitterrand intervient dans le débat sur la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN en Europe : il affirme, dans deux interviews, que l'urgence n'est pas de moderniser mais de réduire les armements au plus bas niveau possible. M. Chirac s'exprime sur le même sujet le 1er mars : refusant d'engager une « *polémique* », il prône la « *vigilance* » à l'égard de l'Union soviétique (18, 19 et 28-29/II, 1er et 2/III).

Retour au calme sur le franc

Le marché des changes à Paris était redevenu *« calme et serein »* à la veille du week-end, selon les opérateurs, après l'accès de faiblesse dont a été victime le franc le jeudi 10 mars. Le cours du mark, qui était passé, brutalement, de 3,3880 F à 3,4150 F jeudi après-midi et vendredi matin, retombait un peu en dessous de 3,40 F vendredi en fin d'après-midi.

La Banque de France, on le sait (*le Monde* du 12 mai), s'était refusée à toute intervention, qu'elle estimait injustifiée compte tenu de l'état de l'économie française, jugé satisfaisant par le gouvernement.

« Je suis confiant », déclarait vendredi M. Edouard Balladur, *ministre des finances*, lors d'une visite à Arras, dans le Pas-de-Calais. Pour le ministre d'Etat, *« la position des monnaies européennes les unes par rapport aux autres est bonne (...). Il n'y a aucune raison ni immédiate ni lointaine d'y toucher »*.

M. Balladur a cependant rappelé qu'il considérait que le régime de changes flottants était *« mauvais »*. *« Il faut donc sortir de ce système dans lequel on s'aperçoit que lorsqu'il y a une spéculation sur une monnaie, en l'espèce la livre sterling, cela a des répercussions sur d'autres monnaies. »*

Interrogé sur l'influence que le climat électoral pouvait avoir sur le franc, M. Balladur a répondu qu'il ne souhaitait pas que *« le franc soit un objet de campagne électorale »*.

Sur le marché des changes, les opérateurs estiment, toutefois, que le franc est entré en période de *« turbulence »*, la hausse rapide de la livre sterling ayant puissamment contribué à déstabiliser la situation depuis une dizaine de jours.

Le programme Eurêka

La moitié des projets de recherche européens impliquent des sociétés françaises

Sur les quelque 160 projets de recherches scientifiques, technologiques et industrielles aujourd'hui recensés au titre du programme Eurêka, 82 impliquent la participation d'entreprises françaises, soit de grands groupes, soit, de plus en plus, de PME innovatrices.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Lors de la prochaine réunion à Copenhague, *le 15 juin, des ministres* des dix-neuf pays européens (auxquels s'ajoute la Commission de la CEE) qui apportent leur appui à Eurêka, une vingtaine au moins de nouveaux projets à participation française seront approuvés et admis dans le club. Ils devraient, pour l'essentiel, concerner les domaines, jusqu'alors insuffisamment explorés, du génie médical, des biotechnologies *et, ultérieurement*, de la communication et de l'audiovisuel.

Ces indications ont été fournies, le 11 mars à Toulouse, par MM. Jacques Valade, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et Yves Sillard, coordinateur pour la France des programmes Eurêka, à l'occasion de l'inauguration d'un laboratoire de la Lyonnaise des eaux dans cette capitale de la technologie (sept mille chercheurs, trois cents laboratoires publics), qui a mis au point un procédé de traitement de l'eau potable par membranes.

Le groupe que préside M. Jérôme Monod s'est associé dans ce programme à la firme danoise DDS (*De Danske Sukker Fabrikker*) et, le 11 mars, un accord a été signé entre les deux partenaires d'origine et un troisième, la société canadienne *Zénon* installée dans l'Ontario. De la sorte, cette firme est une des rares sociétés non européennes à participer à Eurêka. Beaucoup songent du reste, dans la foulée, à associer le Canada en tant qu'Etat aux dix-neuf membres de l'Europe occidentale. Mais la question relève d'une décision de l'ensemble des ministres concernés.

Le programme engagé par la *Lyonnaise des eaux représente* quelque 270 millions de francs de recherche sur quatre ou cinq ans, avec la quasi-certitude de déboucher sur des applications industrielles (1). Déjà, la filiale du groupe aux Etats-Unis, Aquachem, a signé avec le ministère américain de la défense un contrat pour la fourniture de stations mobiles, voire aéroportées, de traitement des eaux.

Dans quelques mois, deux usines seront mises en service en France, en Haute-Saône et dans la Nièvre, selon ce procédé, et la décision vient d'être prise d'en construire une troisième *dans* le *Sud-Ouest*. Quant au laboratoire de Toulouse, placé sous la responsabilité d'un directeur de recherches du CNRS, il sera prochainement flanqué d'un atelier de fabrication des membranes elles-mêmes.

Un écho enthousiaste

Lancé au début de l'été 1985 par M. Mitterrand, le programme Eurêka a reçu un écho enthousiaste dans la *majorité des milieux* industriels et universitaires, et il a fait l'objet d'un soutien actif de la part du gouvernement de M. Chirac depuis deux ans. L'Etat et les organismes publics ont dégagé 300 millions de francs en 1986 pour Eurêka, 400 en 1987, et 790 millions sont prévus cette année. Insistant sur le rôle de plus en plus essentiel des collectivités locales dans l'économie, M. Valade *n'a pas caché que* les régions, voire les départements, pourraient judicieusement apporter, eux aussi, leur pierre au programme *Eurêka. Mais, après avoir relevé que* les entreprises étaient allées, en 1987, pour leurs efforts d'innovation, bien au-delà de ce que prévoyait le budget de l'Etat au titre du « crédit d'impôt recherche » (1,4 milliard au lieu de 1,1), M. Valade a mis en garde contre une inflation de projets : *« Il faut que, régulièrement, des procédures d'évaluation de la crédibilité des programmes soient mises en œuvre, et cela dans un souci de gestion rigoureuse des crédits publics »*, a déclaré le ministre.

A ce jour, 5 % seulement des projets échouent en cours de route et ne débouchent pas sur des résultats commerciaux concrets.

La France, pour sa part, est engagée dans dix-huit opérations de robotique (par exemple, pour le nettoyage des façades des immeubles de grande hauteur), douze d'informatique, dix d'utilisation des matériaux, quatre concernant les transports (et notamment le projet *Promethéus, qui réunit l'ensemble* des constructeurs automobiles européens et qui vise, avec un budget colossal de 4,5 milliards de francs à améliorer la sécurité routière par l'électronique), deux dans l'océanologie (mis au point entre la France, l'Espagne et l'Islande d'un nouveau chalutier). Ce ne sont là que des exemples. Mais la question est maintenant de savoir si les clients et les consommateurs, c'est-à-dire les forces du marché, rendront un hommage conforme aux efforts qui ont été faits en amont dans les labora*toires, c'est-à-dire dans la recherche.*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Cent soixante programmes aujourd'hui recensés mobilisent des sommes avoisinant 30 milliards de francs groupant, des fonds à la fois publics et privés.

En RFA

Le projet de réforme fiscale prévoit un prélèvement à la source sur les revenus du capital

Les experts des partis de la coalition au pouvoir à Bonn (Unions chrétiennes CDU et CSU et Parti libéral FDP) ont annoncé qu'ils avaient bouclé le projet gouvernemental de réforme fiscale, qui prévoit un allégement net d'impôts de quelque 20 milliards de DM en 1990 (1).

Le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, présentera ce projet – qui a fait l'objet d'âpres négociations depuis plusieurs mois entre les trois partis gouvernementaux – le 22 mars à l'approbation du conseil des ministres.

Le texte de M. Stoltenberg a été violemment *critiqué à l'intérieur* même de la majorité dans la mesure où, à côté d'allégements d'impôts d'un volume total de 39 milliards de DM, il prévoit 19 milliards de DM de ressources fiscales nouvelles, souvent obtenues par la suppression de privilèges fiscaux. Les milieux financiers se sont notamment émus de l'instauration d'un prélèvement à la source de 10 % sur les revenus du capital.

Autre sujet de controverse : les rabais obtenus par les salariés de l'automobile *lors de l'achat* d'une voiture neuve de leur firme seront imposés. L'impôt jouera sur la base du prix catalogue moins 3 %. Cette mesure touche particulièrement les travailleurs de Daimler-Benz qui accorde à ses salariés des rabais sur l'achat de Mercedes allant jusqu'à 22 % du prix du véhicule. – *(AFP.)*

(1) 1 DM = 3,40 F environ.

REPÈRES

Prix de gros

Baisse de 0,2 % aux Etats-Unis en février

Les prix de gros aux Etats-Unis ont baissé de 0,2 % en février après avoir augmenté de 0,4 % en janvier, ce qui reflète, apparemment, un ralentissement de l'inflation.

Cette baisse des prix de gros, qui a surpris de nombreux analystes tablant sur une légère reprise de l'inflation, est due principalement aux prix alimentaires et des produits énergétiques qui ont, respectivement, diminué de 1,1 % et de 0,8 % le mois dernier.

En rythme annuel sur les deux premiers mois de l'année, les prix de gros ont progressé de 1,1 %.

Balance des paiements courants

La France déficitaire de 27,2 milliards de francs en 1987

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 2,3 milliards de francs en décembre après 5,3 milliards en novembre. Sur l'ensemble de l'année dernière, les transactions courantes ont été déficitaires de 27,2 milliards de francs alors qu'elles avaient été excédentaires *de 20,2 milliards de francs en* 1986.

Marché automobile français

Bon début d'année confirmé

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, le mois *de février confirme les bons résultats* enregistrés par le marché automobile français depuis plus d'un an. Avec 160660 immatriculations le mois dernier (soit une progression de 4,2 % sur février 1987), ce début d'année marque une croissance de *10,2 % (à 321 304 immatriculations)* sur la période correspondante de 1987.

Les étrangers améliorent leurs performances avec une part de marché de 36,4 % sur deux mois (soit une progression de 12,3 %) contre 36,1 % sur l'ensemble de l'année 1987.

Le groupe Volkswagen se classe premier importateur (8,2 % du marché) devant le groupe Fiat (7 %) et Ford (6,3 %).

Le groupe PSA consolide son avance sur Renault avec une progression de 9,5 % en février et une part *de marché de 35,1 % (contre 33,4 %* pour 1987).

Renault recule de 2,7 % pour le *même mois et voit sa part ramenée à* 29,2 % (contre 30,5 %).

Fuel domestique

– 22 % en janvier et février

L'hiver très clément a eu pour conséquence une diminution importante des quantités de fuel consommées en France aux mois de janvier et de février. Au cours de ces deux mois, les livraisons de fuel domestique sont tombées à 3,96 millions de tonnes, soit 22,2 % de moins que durant les deux mois correspondants de 1987.

La baisse des livraisons de fuel lourd a été de 32 %, notamment parce que les centrales thermiques *ont consommé 66 % de fuel lourd en* moins.

AFFAIRES

Franchissant le seuil des 20 %

Le Koweït accroît sa participation dans BP

Le Koweït a augmenté sa participation dans BP, en la portant à 21,25 %, contre 19,24 % il y a un mois. Le Koweit Investment Office (KIO) a annoncé qu'il souhaite l'accroître encore jusqu'à 22,5 %.

C'est à la faveur du krach boursier et de l'échec de la privatisation de la tranche de 31,5 % détenue *encore par le gouvernement britan*nique que les Koweïtiens ont pu, l'automne dernier, acquérir une part importante du capital de BP.

Alors que les marchés financiers internationaux s'effondraient, le grand public n'avait pas été intéressé *et KIO a pu se procurer des* actions BP à un prix jugé modeste.

En portant sa participation au-dessus de 20 %, KIO franchit un seuil jugé critique voire inquiétant, non seulement par les dirigeants de la compagnie pétrolière, mais également par les pouvoirs publics britanniques.

On s'interroge maintenant à Londres sur les intentions de la Société nationale koweïtienne. Selon un de ses responsables, il s'agit là d'un simple investissement à long terme. Mais on ne sait toujours pas à quel *niveau de participation les Koweï*tiens vont s'arrêter. Il est vrai que KIO peut porter celle-ci jusqu'à 29,9 % sans être obligé de lancer officiellement une OPA.

Les responsables de BP redoutent que KIO ne se contente pas d'un *simple placement financier*, mais exige également une place dans la gestion de la compagnie. Comme elle vient de le faire dans Explosinos Rio Tinto... (*le Monde Affaires* du 12 mars).

La Chapelle-Darblay confiée aux groupes Pinault et Cascades

Selon un communiqué de la *Franco-Canadienne* des papiers, qui réunit le groupe canadien Cascades et le groupe français Pinault, ces derniers ont reçu, le vendredi 11 mars, l'accord du tribunal de commerce de Nanterre pour mettre en œuvre leur plan de continuation d'activité du groupe papetier Chapelle-Darblay.

Ce plan, qui prévoit l'injection de 900 millions de francs mais aussi la *suppression d'environ 300 emplois* sans licenciement sec, avait été proposé fin 1987 après le dépôt de bilan de Chapelle-Darblay intervenu en novembre. Le plan de continuation prévoit l'apport de 300 millions de *francs par la Franco-Canadienne* des papiers, auxquels doivent s'ajouter 250 millions de francs de prêts bancaires à moyen et long terme et 350 millions de francs à court terme.

Le Crédit lyonnais a, pour sa part, décidé de prendre 15 % du capital de la Franco-Canadienne des papiers *via* sa filiale Clinvest à la faveur d'une augmentation de capital, qui est porté de 300 à 350 mil*lions de francs. Cette dernière entité* reprendra les actifs des vingt-trois sociétés composant le groupe Chapelle-Darblay, qui occupe 1 300 salariés.

EN BREF

● **Bricorama, unique enseigne « bricolage » d'Euromarché.** – Tous les magasins de bricolage dépendant du groupe Euromarché passeront le 22 mars sous l'enseigne unique Bricorama. En novembre 1986, Euromarché avait acquis dix-neuf magasins à cette enseigne, puis, en mai 1987, deux magasins Bricodis à Toulouse, et enfin, tout récemment, avait pris une participation dans la chaîne Vetter, gérant de *douze magasins. Le groupe* Bricorama, avec plus de 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires, comptera donc soixante-six magasins (dont vingt-quatre *Euroloisirs*).

● **Signature de l'accord sur *l'intéressement chez Renault.*** – Quatre syndicats (FO, CGC, CFTC et CSL) ont signé l'accord sur l'intéressement aux bénéfices proposé par la direction (*le Monde* du 25 février). La somme distribués représentera 5 % du résultat net consolidé du groupe (et non 10 % comme nous l'avions indiqué), déduction faite du versement prévu au titre d'un accord sur la participation à la Régie. Les mêmes syndicats ont *signé aussi l'accord sur* les salaire,s qui prévoit notamment la transformation des primes exceptionnelles de mars et septembre en allocations « conventionnelles » (relevées chaque année comme les salaires). L'ensemble des mesures salariales *prévues* pour 1988 devrait représenter, selon la direction, une augmentation en masse de 2,54 % pour une hausse des prix prévue de 2,5 % : 0,58 % *pour les deux augmentations* générales de 0,5 % en février et octobre, 0,7 % pour les autres mesures collectives, 1,1 % pour les augmentations individuelles et 0,16 % de report de 1987.

● ***Grève des postiers parisiens* les 24 et 28 mars.** – Le syndicat CFDT des services postaux de Paris-ville a appelé les 20 000 postiers de la capitale à faire grève le 28 mars pour revendiquer l'embauche de 500 agents. L'objectif est *de « donner un coup d'arrêt à la dérive »* de la qualité du service, qui, selon la CFDT, annonce *« un grand délabrement dans les mois à venir si la politique actuelle se poursuit »*. Après la suppression des pneumatiques, la réduction de la distribution des télégrammes, la CFDT dénonce *« les attentes au guichet, le fait que certains quartiers ne reçoivent leur courrier qu'une fois ou deux par semaine »*, ou encore les projets de suppression de la deuxième distribution du courrier le matin. De son côté, le syndicat CGT a lancé un mot d'ordre d'arrêt de travail pour le 24 mars.

● **Grève chez Gringoire-Brossard.** – Pour des questions de salaires, la quasi-totalité des ouvriers de l'usine Gringoire-Brossard à Pithiviers (Loiret) est en grève depuis le 10 janvier. Les négociations engagées entre la direction et les syndicats CGT (majoritaire) et CFDT n'ont *pas permis d'aboutir* à un accord. Troisième fabricant de pâtisserie industrielle en France, la société Gringoire-Brossard appartient au groupe américain Pillsbury. Elle est dirigée par M. Victor Scherrer, auteur du livre *la France paresseuse*.

● **VVF et Nouvelles Frontières candidats à la reprise du Point-Mulhouse.** – Deux offres de reprise sont *parvenues à l'administrateur* provisoire de l'association de tourisme Le Point-Mulhouse en redressement judiciaire depuis le 1er mars. Il s'agit de Villages-Vacances-Familles (VVF), filiale de la Caisse des dépôts et consignations, et du voyagiste *Nouvelles Frontières*. Le tribunal de grande instance de Mulhouse a repoussé au 30 mars sa décision sur une éventuelle reprise ou sur une *liquidation pure et simple*.

● **ERRATUM.** – Le décret simplifiant les conditions d'accès des consommateurs à la justice, dont nous parlions dans un article paru dans nos éditions du 11 mars sous le titre « L'accès à la justice va être simplifié pour les consommateurs », est paru au *Journal officiel* du 5 mars (no 88-209 du 4 mars 1988) et non du 7 mars, *comme nous l'avons indiqué par erreur*.

Sur le front des OPA

M. Balladur envisage de nouvelles règles

Lors d'une visite à Arras (Pas-de-Calais), le vendredi 11 mars, le ministre de l'économie, M. Balladur, a réagi à la vague actuelle d'offres publiques d'achat (OPA) en annonçant qu'il proposerait *« un certain nombre de modifications aux pratiques habituelles »*. Il a notamment réaffirmé qu'il souhaitait que *« l'auteur d'une OPA soit obligé de dévoiler ses intentions et de les expliquer »* et que *« l'entreprise objet d'une OPA ait la possibilité de tenir une assemblée générale extraordinaire pour augmenter son capital, ce qui est une façon de se défendre »*.

Le ministre a précisé qu'il n'appartiendrait pas à l'administration de prendre ces mesures, mais *« à des organismes tels que la Chambre syndicale des agents de change ou à la Commisson des opérations de Bourse »*. *« Je ne crois pas que l'on puisse faire de l'Etat le juge des bonnes ou des moins bonnes OPA »*, a conclu le ministre.

Feu vert implicite à l'offre de BP sur Lear Petroleum

Le gouvernement britannique a donné un feu vert implicite à l'OPA de 250 millions de dollars de British Petroleum sur le groupe américain Lear Petroleum, puisque le ministre britannique du commerce et de *l'industrie, lord Young, a décidé* de ne pas la déférer à la Commisson des monopoles et fusions. Lear Petroleum, dont le *siège est à Dallas (Texas)*, possède un réseau de collecte et de distribution de gaz naturel dans plusieurs Etats du sud et du sud-ouest des Etats-Unis.

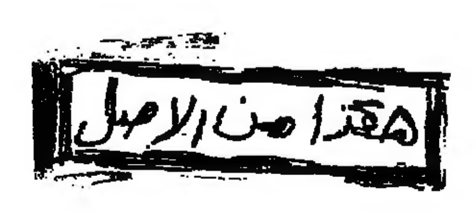
Farmers Group rejette la nouvelle offre de BAT Industries

Le groupe d'assurances américain Farmers Group a annoncé que son conseil d'administration *avait rejeté la nouvelle* OPA de 4,5 milliards de dollars lancée par la filiale américaine du groupe britannique BAT Industries (tabacs et services financiers). L'offre initiale, de 60 dollars par action, avait été portée à 63 dollars. Farmers Group précise qu'il étudie actuellement plusieurs formules pour contrer les ambitions de BAT Industries.

La SEPR (groupe Saint-Gobain) a réussi son opération sur le britannique TSL

La Société européenne des produits réfractaires (SEPR), du *groupe Saint-Gobain, a* annoncé, vendredi 11 mars, que sa filiale Quartz et Silice a réussi son OPA sur le groupe britannique TSL, spécialisé dans la fabrication de silice pure fondue (utilisée dans la chimie, l'optique, l'électronique et l'aéronautique), avec un chiffre d'affaires de 18,9 millions de livres (environ 190 millions de *francs) en 1987*.

Quartz et Silice a déjà acquis 26,8 % des titres et *« obtenu des acceptations définitives »* correspondant à 63,3 % du capital de cette société cotée à Londres. La SEPR a donc *décidé de donner suite à son* offre (1,35 livre par action, soit une valeur totale de 12,7 millions de livres pour TSL), lancée *le 8 février dernier et close le* 11 mars, et de proposer aux autres actionnaires d'acheter leurs titres pour obtenir finalement 100 % du capital.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 7 au 11 mars

Eaux troubles

« *NOUS entrons dans des eaux troubles et il faudra avant tout évoluer avec prudence.* » Cette mise en garde d'un agent de change, vendredi, à un groupe de visiteurs n'était pas la seule. Sur le parquet, les discussions abondaient sur ce thème car les séances écoulées incitent à la méfiance. Si la semaine se termine par un léger recul de près de 1 %, nettement inférieur à celui de 2,4 % enregistré au terme des premiers jours de mars, certaines séances ont été très contrastées.

Après deux journées sans tendance précise, l'annonce, mercredi, d'un résultat équilibré du commerce extérieur français pour janvier a entraîné une hausse subite de 2,2 %. Il faut dire que le report de plusieurs jours de cette publication avait jeté un certain trouble. Certains avaient envisagé une aggravation du résultat alors que les pouvoirs publics invoquaient des difficultés de mise en place de la nouvelle nomenclature... D'où l'euphorie, après l'inquiétude. L'embellie fut de courte durée. La faiblesse de Wall Street jeudi et surtout le décrochage subit dans l'après-midi du franc par rapport au mark faisaient plonger vendredi les valeurs françaises qui perdaient en moyenne 2 %. Le tout cependant avec un volume d'activités très modéré. Ce dernier n'aura jamais dépassé le milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

La prudence est donc de mise et le sera d'autant plus à mesure qu'approchera l'échéance électorale. Les institutionnels et les étrangers attendent que l'horizon s'éclaircisse pour revenir sur le marché. Déjà l'incertitude sur la candidature ou la non-candidature de M. François Mitterrand alourdit l'atmosphère. A cela s'ajoute à présent la perspective, jeudi 17 mars, du déficit commercial américain de janvier. La publication de ce chiffre qui a provoqué la crise d'octobre est à la fois crainte et attendue. De son montant dépendra l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux.

Ce suspens et ces incertitudes ajoutent à l'opacité de la situation. « *Quand nous avons une visibilité de deux jours, nous nous estimons satisfaits* », déclare une négociatrice de titres. Les analystes, eux, se réfugient dans le décryptage de leurs graphiques. L'indice CAC de la Compagnie des agents de change a terminé la semaine en dessous de 300 à 294,8. S'il franchit le seuil des 280, la chute sera alors violente. En revanche s'il parvient à « casser » la barre de 310 une période de progression s'ouvre devant lui. Autant dire donc que fondamentalement pour les professionnels la tendance est plutôt orientée à la baisse.

De plus pour la première fois depuis la mi-janvier aucune nouvelle OPA n'est venue stimuler le mouvement. Au contraire, ces offres d'achats semblent troubler plus d'un opérateur. L'exemple de la Télémécanique va-t-il inspirer d'autres salariés de firmes convoitées et retarder le déroulement des opérations ? Apparemment oui, et la tentative de prise de contrôle de Rhin-Rhône par Bolloré Technologies semble rencontrer les mêmes difficultés. En fin de semaine, les modalités de l'OPA n'étaient toujours pas présentées officiellement. Mais de nombreuses rumeurs faisaient état d'une offre à 1 100 F par titre soit près du triple du dernier cours coté (406 F). Les cotations de Bolloré et de sa filiale Sofical qui réalisera l'opération étaient suspendues dès mardi.

En revanche, annoncée le même jour que l'OPA sur Rhin-Rhône, l'offre du Printemps pour acquérir la majorité du capital de La Redoute a été nettement mieux acceptée. Le conseil d'administration de la firme roubaisienne de vente par correspondance a approuvé jeudi ce projet. Reste à présent à connaître les parités d'échange. La Compagnie du Midi a rendu officielles les dernières modalités de son plan de défense contre les prédateurs qui passe par l'absorption de ses filiales. Il sera proposé une action Midi pour trois Sifa et deux Midi contre trois Brasseries et Glacières Internationales (BGI).

Dans le cadre du renforcement de l'actionnariat stable de DMC, Textile Investissement, du groupe Crédit lyonnais, possède à présent 16,37 % de cette firme. Toujours en vue de se protéger d'un éventuel « raid » mais également pour augmenter la rentabilité de ses titres, Pernod-Ricard a procédé comme il l'avait annoncé en janvier à une réduction et à une annulation d'une partie de ses actions.

Les introductions sur le second marché se poursuivent à un rythme moins soutenu puisqu'une seule firme y est entrée contre trois, la semaine précédente. Le Crédit agricole de la Loire, coté depuis lundi à Lyon, est la huitième société à accéder depuis le début de l'année sur ce jeune marché. Il est également le troisième établissement de la « Banque verte » à ouvrir ses portes au public par ce biais.

Un rapport sans surprise

Alors que les rumeurs d'opérations frauduleuses effectuées par des remisiers auprès de leur clientèle et que les pratiques de certaines charges d'agents de change sont montrées du doigt, la commission Brac de La Perrière, chargée de réfléchir sur la déontologie de cette profession, a dévoilé les grands principes définis dans son rapport qui sera remis à la Commission des opérations de Bourse avant la fin du mois. Aucune véritable surprise n'apparaît. Sont rappelés, dans cette réflexion, des principes évidents comme le respect de la primauté des clients et de l'intégrité du marché. Ces mesures d'autodiscipline seront-elles vraiment entendues et mises en œuvre s'il n'y a aucun contrôle ?

Un rapport en appelant un autre, les conclusions de M. Deguen sur les conséquences du krach d'octobre et l'évolution des marchés financiers seront présentées dès lundi.

D'autre part, les décrets d'applications de la loi de réforme de la Bourse devraient être publiés très prochainement. L'une de ses dispositions prévoit la suppression des courtages fixes perçus par les agents de change dès le 30 juin 1989. Sera alors instaurée une libre négociation sur tous les ordres afin de développer la concurrence entre les établissements.

Egalement, dans le cadre de la modernisation de la place parisienne, le développement du marché continu nécessite un traitement spécial pour les petits porteurs. Les différents organismes concernés sont arrivés à un accord qui prendra effet à la fin du mois de mars *(voir encadré)*. Enfin, l'entrée des banques dans le capital des charges nécessite une certaine harmonisation des statuts des personnels bancaires et boursiers. Les négociations en cours depuis de longs mois inquiètent certains commis qui craignent de voir disparaître une partie de leurs privilèges, notamment financiers. D'où plusieurs mouvements d'humeur qui restent pour l'instant isolés. Déboucheront-ils sur un conflit ouvert ? L'hypothèse est envisageable, mais, dans ce cas, le grand public ne risque vraiment pas de s'émouvoir.

DOMINIQUE GALLOIS.

Bogart à la croisée des chemins

M. Jacques Konckier n'a pas *tout à fait gagné son pari*. Jacques Bogart, la firme de parfums pour homme à l'enseigne du célèbre acteur disparu, créée par ses soins en 1975, et dont il est le PDG, n'a pas réussi, comme prévu, à redresser la barre en 1987. Si le chiffre d'affaires du groupe (composé de Bogart, Balenciaga et Ted Lapidus) a continué de croître rapidement pour atteindre 208,6 millions de francs, en revanche, le bénéfice net consolidé, déjà malmené l'année précédente (6,5 millions de francs contre 18 millions), s'est réduit comme une peau de chagrin : 0,4 million de francs seulement.

« *La comparaison avec les résultats de 1986 n'a pas de sens* », assure M. Konckier, en soulignant que, il y a un an, les comptes de Balenciaga, racheté en 1986 au chimiste allemand Hoechst, n'avaient été consolidés que le dernier trimestre. Sans doute. Mais c'est en bonne partie à Balenciaga, tout de même, que le groupe Bogart doit la fuite de ses profits. Lourdement déficitaire en 1986 (27,5 millions de francs), la célèbre maison de couture et de parfums se porte mieux. Pour remettre l'affaire sur les rails, il a fallu réduire les frais pléthoriques, multiplier par trois les ventes à l'exportation, mettre fin à dix-huit accords de licences à l'étranger, en signer de nouveaux. Mais ces derniers ne deviendront pas profitables avant au moins un an et demi.

En attendant de devenir le fleuron du groupe, comme M. Konckier le souhaite, Balenciaga a de nouveau été déficitaire de 3,5 millions de francs.

Mais Balenciaga n'est pas responsable de tous les maux. Avec la baisse du dollar, et le lancement tardif d'une ligne pour homme, les résultats de Ted Lapidus n'ont pas été à la hauteur des espoirs nourris. Bogart, lui-même, a souffert, avec un chiffre d'affaires de 82 millions de francs (– 5,7 %) érodé par le recul des ventes au Moyen-Orient. La firme a, en outre, perdu 8 millions de francs en Amérique du Sud. Bref, Bogart n'a dégagé que 3,3 millions de francs de bénéfice net. Enfin, la filiale américaine reste une source d'ennuis.

D'une façon générale, le groupe Bogart donne l'impression d'être à un tournant de son histoire. Ce que confirme M. Konckier en précisant que l'exercice écoulé a dû prendre en compte des frais non récurrents de structures, notamment pour l'informatisation de différents services.

La situation devrait s'améliorer pour 1988. Sur la base d'un dollar à 5 francs, les ventes de Bogart pourraient atteindre 110 millions de francs. Elles seraient de 94 millions pour Ted Lapidus et de 78 millions pour Balenciaga, dont 13,5 millions provenant des licences et 5 millions de la boutique. Le chiffre d'affaires du groupe s'élèverait, lui, à 280 millions de francs. Il approcherait 300 millions en incluant les ventes de la filiale américaine. Quant au bénéfice net consolidé il remonterait en flèche : 24 ou 25 millions de francs. Tout dépendra en définitive du dollar.

A. D.

Matériel électrique services publics

	11-3-88	Diff.
Alcatel	1 840	– 100
Alsthom	245	– 0,10
CGE	228,50	inch.
Crouzet	180	inch.
Générale des Eaux	1 038	– 22
IBM (1)	650	– 13
Intertechnique	920	– 7
ITT	261	– 15,20
Legrand	2 408	– 12
Lyonnaise des Eaux	1 240	– 10
Matra	136	– 3,50
Merlin-Gérin	1 675	– 45
Moteurs Leroy-Somer	539	– 48
Moulinex	54	+ 3,60
PM Labinal	623	– 27
Radiotechnique	877	+ 14
Schlumberger	199	+ 4
SEB	654	+ 4
Siemens	1 276	+ 6
Signaux	487	+ 21,90
Thomson-CSF	159,50	– 6,50

(1) Coupon de 5 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	11-3-88	Diff.
Bail Equipement	290	– 15
Bancaire (Cie)	424,10	– 5,90
Cetelem	679	– 9
Chargeurs SA	793	– 14
CFF	901	– 10
CFI	396	– 3
Eurafrance	1 245	– 5
Hénin (La)	415	– 35
Imm. Pl.-Monceau	340	– 32
Locafrance	410	– 42
Locindus	902	– 3
Midi	1 230	– 69
Midland Bank	180,80	– 11,20
O F P	900	– 65
Paris. de réesc	362	+ 0,50
Prétabail	1 140	+ 9
Schneider	262,10	– 26,90
Suez (Cie Fin.)	239,50	– 12,50
UCB	188	– 1

Produits chimiques

	11-3-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 250	– 50
Labo. Bell.	1 100	inch.
Roussel UC	810	+ 15
BASF	825	– 4
Bayer	880	inch.
Hoechst	871	+ 25
Imp. Chemic.	114,50	– 1,30
Norsk Hydro	163,50	+ 8,30

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	11-3-88	Diff.
10,30 % 1975	101,80	inch.
PME 10,6 % 1976	102,45	+ 0,05
8,80 % 1977	127,80	+ 1,70
10 % 1978	102,40	+ 0,45
9,80 % 1978	100,90	– 0,20
9 % 1979	99,80	– 0,57
10,80 % 1979	103,60	– 0,50
16,20 % 1982	112,59	– 0,60
16 % 1982	114,60	– 0,68
15,75 % 1982	109,71	– 0,64
CNE 3 %	3 880	inch.
CNB bq. 5 000 F	102,38	+ 0,03
CNB Paribas 5 000 F	102,40	inch.
CNB Suez 5 000 F	102,40	inch.
CNI 5 000 F	102,42	+ 0,07

Alimentation

	11-3-88	Diff.
Béghin-Say	394,20	+ 23,20
Bongrain	2 005	+ 5
BSN	3 985	– 115
Carrefour	2 095	– 130
Casino	121,10	+ 1,90
Euromarché	2 290	+ 5
Guyenne et Gasc.	490	– 22
Lesieur	1 733	– 63
Moët-Hennessy	1 795	+ 6
Nestlé	34 650	–1 100
Occidentale (Gle)	725	+ 50
Olida-Caby	199	+ 11
Pernod-Ricard	710	– 23
Promodès	1 310	– 70
St-Louis-Bouchon	1 017	– 8
Source Perrier	591	– 8

Valeurs diverses

	11-3-88	Diff.
Accor	355,10	+ 0,10
Agence Havas	515	– 1
Arjomari	1 988	+ 60
Bic	555	+ 4
Bis	1 010	+ 1
CGIP	840	– 1
Club Méditerranée	424	+ 15,50
Essilor	2 319	– 31
Europe 1	414	– 6
Hachette	1 700	– 70
L'Air liquide	465,10	– 14,90
L'Oréal	2 800	– 30
Navigation Mixte	837	– 3
Nord-Est	93,10	– 5
Presses Cité	2 450	– 160
Saint-Gobain	414	– 10
Sanofi	544	– 16
Skis Rossignol	752	– 28

Métallurgie construction mécanique

	11-3-88	Diff.
Alspi	229	– 6
Avions Dassault-B.	615	– 35
De Dietrich	1 425	– 7
FACOM	797	+ 167
Fives Li	83	– 1,50
Marine Wendel	237	– 10
Penhoët	275	– 15
Peugeot SA	918	– 15
Sagem	1 431	– 19
Saulnes-Châtillon	33	– 0,60
Strafor	415	+ 6
Valéo	389,80	+ 61,30
Vallourec	67	+ 16

Mines, caoutchouc, outre-mer

	11-3-88	Diff.
Géophysique	340	inch.
Imétal	155	+ 5
Michelin	180	+ 1
Min. Penarroya	35	– 3,50
RTZ	37,70	+ 0,60
ZCI	1,41	+ 0,02

Filatures, textiles, magasins

	11-3-88	Diff.
André Roudière	190	inch.
Agache (Fin.)	1 470	inch.
BHV	326	+ 31
CFAO	1 238	– 8
Damart-Serviposte	1 931	+ 61
Darty	326,90	+ 6,90
DMC	451	– 39
Galeries Lafayette	785	– 70
Nouvelles Galeries	369,50	+ 9,50
Printemps	400	– 15
SCOA	39,95	– 1,65

Les ordres des petits porteurs bénéficieront d'un traitement spécifique

Les banquiers, le Trésor, la Commission des opérations de Bourse (COB) et la Chambre syndicale des agents de change sont arrivés à un consensus pour le traitement des ordres « au mieux » sur le marché continu, a annoncé le président de l'AFB (Association française des banques), M. Dominique Chatillon.

Le lancement du marché continu en 1986 et sa généralisation à l'ensemble des valeurs du marché à règlement mensuel avant la fin de cette année, qui permet la négociation des actions durant une grande partie de la journée, ont déconcerté bon nombre de petits porteurs. Ces derniers sont généralement surpris par la disparition du cours de référence (fixing).

La nouvelle procédure prévoit que tous les ordres d'une qualité inférieure à 30 000 F pour les actions et 50 000 F pour les obligations seront regroupés et traités au premier cours de la séance. Toutefois, cette procédure ne revêt aucun caractère obligatoire. Les passeurs d'ordres inférieurs aux quotités pourront toujours demander à être exécutés aux conditions du marché. Dans le cas de la nouvelle formule qui entrera en vigueur fin mars, les ordres arrivant après la cotation du premier cours seront traités à la séance suivante.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Vallourec	+ 28,8	SFIM	– 19,7
Facom	+ 25,8	Als. de Superm.	– 11,5
Eurotunnel	+ 18,3	Schneider	– 10,5
Majorette	+ 14,5	C.I. CIP	– 9,9
Penarroya	+ 13,6	Fichet-Bauche	– 9,7
BHV	+ 12,9	Gascogne	– 9,5
Mines Salsigne	+ 12,1	Imm. Monceau	– 8,6
Esso	+ 10,8	Leroy-Sommer	– 8,1
VIC	+ 6,1	DMC	– 8
Olida	+ 5,9	Compt. Entr.	– 7,8
Club Méditerr.	+ 5,2	Locafrance	– 7,7
Signaux	+ 5,1	Luchaire	– 7,6
CAP Gemini S.	+ 4,9	G. Lafay.	– 7,4
Amrép	+ 4	OFP	– 6,7

Guinness : lord Spens remis en liberté

Un tribunal londonien a libéré, le vendredi 11 mars, sous caution lord Spens, ancien directeur de la Banque Henry Ansbacher, arrêté la veille et inculpé dans le cadre de l'affaire Guinness. Il est accusé d'avoir contribué à l'attribution d'un prêt sans intérêt de 7,6 millions de livres à la brasserie Guinness, ayant permis à celle-ci des opérations boursières illégales au moment de son OPA de 2,6 milliards de livres sur le fabricant de whisky Distillers. Lord Spens comparaîtra, le 12 avril, en justice en compagnie de l'ancien président de Guinness, M. Ernest Saunders.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 mars 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	102,70	101,15	100,50	99,85
+ bas	101,95	100,30	99,90	99,75
Dernier	102,65	101,05	100,50	100
Compensation	102,65	101,05	100,50	100

Nombre de contrats : 53 000.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	7 mars	8 mars	9 mars	10 mars	11 mars
RM	807 820	860 691	1 106 269	919 738	–
Comptant					
R. et obl.	5 642 185	8 094 826	7 244 105	13 396 234	–
Actions	89 922	107 456	100 615	87 542	–
Total	6 539 926	9 062 973	8 450 989	14 403 514	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	105,1	104,6	106,4	106,3	–
Étrangères	107,4	107,4	109,1	109,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	106,8	106,1	108,8	108,5	106,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	298	296,1	298,2	301	294,8

BONS DU TRÉSOR

Séance du 11-3-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 88	92,44	92,30	92,44	– 0,28
Juin 88	91,95	91,90	91,92	– 0,22
Sept. 88	91,83	91,80	91,80	– 0,09
Déc. 88	N/T	N/T	91,70	–

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	145 445	184 845 550
Peugeot	194 239	180 706 672
SFIM	96 045	165 868 814
Gén. des Eaux	146 446	157 294 841
Eurotunnel	4 172 813	139 804 879
Michelin	707 731	128 811 612
Carrefour	33 708	93 610 164
Elf Aquit.	346 429	91 115 539
CGE	382 415	88 913 140
LVMH	48 824	88 195 484
Thomson CSF	527 375	86 696 712
Société Génér.	261 451	82 824 397
Lafarge	69 662	82 162 282
Imm. Marceau	204 246	74 527 598

(*) Quatre séances seulement, du 4 au 10 mars inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4 mars	Cours 11 mars
Or fin (kilo en barre)	78 350	80 800
— (kilo en lingot)	79 700	81 150
● Pièce française (20 fr.)	523	521
Pièce française (10 fr.)	365	380
Pièce suisse (20 fr.)	534	548
Pièce latine (20 fr.)	471	471
● Pièce tunisienne (20 fr.)	460	462
Souverain	586	606
● Souverain Elizabeth II	577	599
● Demi-souverain	380	372
Pièce de 20 dollars	3 030	3 030
— 10 dollars	1 470	1 475
● — 5 dollars	840	840
— 50 pesos	3 195	3 225
● — 20 marks	619	625
— 10 florins	474	487
● — 5 roubles	306	320

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Pause

Wall Street a marqué une pause. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui avait atteint mardi son plus haut niveau d'après le krach, a terminé la semaine en retrait de 22,8 points par rapport à la clôture précédente. Le baromètre de la Bourse new-yorkaise a fini vendredi 11 mars à 2 034,98. Après avoir débuté sur une note de fermeté, une demande sélective étant stimulée par la confiance croissante des milieux boursiers et l'économie demeurant saine cinq mois après la crise d'octobre, la tendance a commencé à s'effriter mercredi devant la résistance rencontrée par l'indice à l'approche de la barre des 2 100. Une forte remontée des cours de l'or et du pétrole a accentué les prises de bénéfice jeudi en ravivant la crainte d'une relance de l'inflation, et la chute de l'indice a été précipitée par les programmes informatiques, qui se sont automatiquement déclenchés lorsque l'indice est tombé à 2 050.

	Cours 4 mars	Cours 11 mars
Alcoa	46 1/8	44 5/8
Allegis (ex-UAL)	78 1/2	77 3/4
ATT	29	27 7/8
Boeing	47	47 1/2
Chase Man. Bank	25 3/4	25 5/8
Du Pont de Nemours	86 3/8	85 3/4
Eastman Kodak	43 1/4	41 7/8
Exxon	42 1/8	42
Ford	46 1/4	44 3/8
General Electric	44 1/8	43 5/8
General Motors	71 1/2	71 3/4
Goodyear	61 3/4	59 7/8
IBM	116 7/8	115 1/4
ITT	46 7/8	46 3/8
Mobil Oil	43 5/8	43 5/8
Pfizer	55 1/8	54 5/8
Schlumberger	34 1/8	35 1/2
Texaco	45 1/4	45 1/4
Union Carbide	24 3/8	24 5/8
USX	33 1/2	32 1/8
Westinghouse	51 1/8	51
Xerox Corp	58 7/8	57 5/8

LONDRES

Influencé par la livre

Le marché a évolué irrégulièrement à la baisse sous l'influence de la poussée de la livre au-dessus de 3 DM. Cette forte progression, qui demeure un danger pour les exportations britanniques, a inquiété le marché. Car Mme Thatcher a indiqué qu'une baisse des taux pour enrayer la flambée de la monnaie serait inflationniste et donc contraire aux intentions du gouvernement. La plupart des valeurs dirigées vers les ventes à l'étranger étaient orientées à la baisse, alors que certaines résistaient mieux à l'annonce de résultats annuels encourageants.

Aux OPA on notait des gains importants pour Rank Organisation après son rachat de la société américaine Ahmert Entreprises.

Indice « FT » du 11 mars : industrielles, 1 449,9 (contre 1 478,7) ; Fonds d'Etat, 90,47 (contre 90,24) et mines d'or, 248,6 (contre 239,7).

	Cours 4 mars	Cours 11 mars
Beecham	479	475
Bowater	383	387
Brit. Petroleum	250	274
Charter	315	318
Courtaulds	329	318
De Beers (*)	9 7/8	10 3/8
Free Gold (*)	10 3/8	11 3/8
Glaxo	10 27/32	10 9/16
Gt. Univ. Stores	16 3/4	16 5/8
Imp. Chemical	11 11/64	10 11/32
Shell	10 7/32	10 31/64
Unilever	494	484
Vickers	165 1/2	172 1/2
War Loan	38 15/16	39 9/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Inchangé

La pause amorcée dès les premiers jours de mars s'est prolongée du fait de la prudence des opérateurs. Le volume des transactions sur les huit places boursières d'Allemagne fédérale n'a atteint que 10,67 milliards de DM contre 12,08 la semaine précédente.

Indice de la Commerzbank le 11 mars : 1 392 (contre 1 388,7).

	Cours 4 mars	Cours 11 mars
AEG	225	237
BASF	242,50	241,50
Bayer	263,50	262,20
Commerzbank	227,50	231
Deutschebank	426,80	424
Hoechst	253,50	258,70
Karstadt	421,50	416,50
Mannesman	118,80	120
Siemens	377,50	378,30
Volkswagen	246	233,50

TOKYO

Première baisse

Après six semaines de hausse, la Bourse de Tokyo a enregistré sa première période de baisse dans un marché particulièrement actif. Le volume quotidien des transactions est resté très élevé avec 1,08 milliard de titres échangés contre 1,07 milliard la semaine précédente. Le chiffre d'affaires moyen s'est élevé à 1 090 milliards de yens (45 millions de francs) contre 1 240 milliards la semaine précédente.

Indices du 11 mars : Nikkei 25 543,73 (contre 25 627,57), général 2 091,42 (contre 2 109,48).

	Cours 4 mars	Cours 11 mars
Akaï	538	597
Bridgestone	1 410	1 310
Canon	1 180	1 130
Fuji Bank	3 490	3 420
Honda Motors	1 590	1 680
Matsushita Electric	2 420	2 550
Mitsubishi Heavy	633	663
Sony Corp.	5 180	5 190
Toyota Motors	2 300	2 380

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

L'activité se concentre sur les monnaies fortes

Confronté à la remontée sensible des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui a suivi la publication des statistiques du chômage dans ce pays en février, et dans l'attente des résultats du commerce extérieur américain qui devraient être publiés le jeudi 17 mars, le marché international des capitaux a réagi comme il le fait en toute période de lourde incertitude. L'activité primaire s'est concentrée sur les monnaies fortes de notre continent, deutschemark et franc suisse. Un réveil d'intérêt pour le mark a réduit l'attrait de l'ECU et secoué le secteur du franc français, ce qui a eu pour conséquence de décevoir les attentes d'une réouverture du compartiment de l'eurofranc.

L'évolution heurtée de la livre sterling, à quelques jours de la présentation du budget britannique, a ravivé des inquiétudes à plus long terme. On redoute déjà le déferlement d'une large vague de prises de bénéfices dont aura tôt ou tard à souffrir la livre. Son ampleur sera à la mesure des fonds qui depuis un an se sont dirigés sur la monnaie britannique, en grande partie en provenance du mark et pour des raisons spéculatives : le Dr Brendan Brown, l'économiste de County Natwest, les estime à quelque 25 milliards de dollars.

Les incertitudes ambiantes ont été bien illustrées par toutes une série de rumeurs concernant l'attitude d'EDF, que beaucoup considéraient, la semaine passée, comme un des derniers emprunteurs français à solliciter le marché euro-obligataire sous la garantie de la République avant l'élection présidentielle. Electricité de France était, disait-on, à la recherche de devises fortes de notre continent. Elle se les serait procurées par le biais d'un swap. Au début de la semaine, la transaction semblait s'annoncer en ECU, et elle aurait pu partiellement au moins déboucher sur du franc belge. Jeudi 10 mars, on évoquait une opération en dollars. Et vendredi il apparaissait clairement qu'un emprunteur de ce calibre, ayant réalisé une importante partie de son programme d'emprunt pour l'année, n'allait certainement pas se risquer dans un marché aussi difficile.

La Compagnie financière de crédit industriel et commercial, qui coiffe le groupe CIC, est la seconde banque française à lancer sur le marché de l'euromark un emprunt subordonné. Techniquement, la formule retenue est celle avec laquelle le Crédit lyonnais s'était assuré d'un succès immédiat il y a deux semaines.

Offert en souscription publique au prix de 100, 625 %, le nouvel emprunt de 300 millions de deutschemarks est assorti de coupons de 6,25 % sur dix ans. Les commissions totales (y compris celles relatives à l'introduction des titres en Bourse) se montent à 3 %. En raison d'un net engorgement dans le secteur des emprunts à dix ans, le placement pourrait prendre quelque temps, mais, vu la maîtrise avec laquelle l'opération est menée, on ne saurait mettre en doute un bon accueil. Morgan Stanley GmbH, qui dirige l'émission, s'est également chargé du swap sous-jacent grâce auquel l'emprunteur obtient des fonds en dollars à taux variable à une marge de 40 à 50 points de base au-dessus du Libor.

Une autre banque française est attendue sous peu sur le marché du mark, mais sa transaction ne devrait pas être subordonnée.

Concurrence acharnée

De tous les grands emprunteurs de la semaine passée, c'est le Royaume de Belgique qui a mis à profit de la façon la plus évidente la concurrence acharnée à laquelle se livrent les banques pour l'obtention de mandats. Il a confié à deux établissements différents, deux banques étrangères en Suisse, la direction de deux emprunts de 100 millions de francs suisses chacun, qui sont sortis en parallèle mardi dernier au risque de se gêner l'un l'autre, car les deux opérations lancées dans la même monnaie s'adressent à un même type de clientèle.

Une telle pratique est extrêmement rare sur les marchés internationaux des capitaux, à moins que, dès le départ, les principaux intéressés en soient convenus dans le cadre d'un exercice concerté, ce qui n'a apparemment pas été le cas. En raison de sa formidable capacité d'absorption, le compartiment du franc suisse est de plus en plus utilisé comme un champ d'expérimentation sur le plan international. Aussi certains redoutent-ils que l'exemple du Trésor bruxellois ne soit suivi dans d'autres secteurs plus vulnérables, en particulier dans l'euromarché proprement dit. A trop jouer un chef de file contre l'autre, les émetteurs peuvent aisément contribuer à déstabiliser un marché.

Des deux transactions, l'une, dirigée par la belge Kredietbank, est de type classique, sur cinq ans *in fine*, offerte à un prix de 101 %, son taux d'intérêt facial étant de 4 %. La seconde, dirigée par l'américaine Shearson Lehman, est offerte à 101,25 %, et son coupon sera de 4 % également pour une période de cinq ans ; l'investisseur aura à ce moment la possibilité de prolonger son placement pour une période supplémentaire de cinq ans pour laquelle il sera rémunéré au taux de 5 % l'an. C'est la première fois qu'une telle formule est employée dans le marché suisse. Les commissions (1,50 %) en ont été fixées selon le barème applicable aux transactions de cinq ans de durée, puisque la seconde période de l'emprunt n'est encore qu'hypothétique.

Il est intéressant de noter à cet égard que, en justifiant le niveau des commissions retenues, le chef de file de l'opération, Shearson Lehman, relève, certes, qu'il a procédé ainsi pour de précédentes opérations du même genre en eurodollars, mais prend bien soin de préciser que son intention n'est assurément pas d'imposer en Suisse les usages en cours sur l'euromarché. On sait que, techniquement, il n'y a pas d'euro-obligations en francs suisses. Le compartiment des emprunts étrangers libellés dans cette monnaie n'est qu'un secteur du marché national helvétique.

Il y a quelques années, certains établissements d'origine américaine avaient considéré cette situation avec condescendance. Leur foi dans les innovations financières qu'ils maîtrisaient sur le plan international, et qui trop souvent étaient alors méconnues des banques locales, leur donnait l'impression qu'une évolution inexorable allait, grâce à eux, rapprocher les secteurs domestiques de ce qui se faisait au cœur même de l'euromarché. C'était faire bien peu de cas de la référence à l'investisseur, qui est la marque même des marchés ancrés sur un sol national.

Les choses ont bien changé depuis. Les nouveautés ne réussissent à s'imposer que si elles sont vraiment nécessaires, et le retour à plus de sobriété que l'on constate partout depuis le choc boursier du 19 octobre 1987 a mis en évidence l'inanité de bien des structures mises en place à Londres en des temps d'euphorie.

Si maintenant le respect des usages locaux apparaît si important, c'est peut-être en fonction de l'extraordinaire succès des marchés domestiques. La répartition de l'activité primaire dans l'ensemble du marché international des capitaux depuis le début de l'année en témoigne largement : le franc suisse figure en deuxième place (pour un peu plus de 8 milliards de dollars), après la devise américaine elle-même (pour près de 13,7 milliards de dollars), dans la liste des monnaies les plus utilisées pour des emprunts obligataires. Le mark suit (pour plus de 6,5 milliards de dollars). Ensemble, les deux monnaies fortes européennes ont désormais une part nettement supérieure à celle du dollar.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Le franc victime de la livre

« C'est la faute à l'Angleterre ! » Tel était le commentaire ironique des opérateurs sur les marchés des changes à l'issue d'une semaine mouvementée, marquée d'abord par une accélération de la hausse de la livre sterling, puis par un accès de *faiblesse brutal et inattendu* du franc à la veille du week-end.

La livre sterling, d'abord. Déjà très ferme la semaine précédente, elle s'envolait dès le début de la semaine sous revue, franchissant au pas de charge la « barre » implicite des 3 marks, que les opérateurs s'étaient habitués à considérer comme un plafond, fixé et défendu par les autorités monétaires britanniques, au besoin par une baisse des taux d'intérêt. Le mardi 8 mars, cette belle conviction volait en éclats sous les coups de Mme Thatcher qui, devant les Communes, déclarait crûment que l'envolée de la livre sterling ne serait freinée ni par des interventions de la Banque d'Angleterre sur les marchés des changes, ni par une diminution des taux d'intérêt en Grande-Bretagne, tout à fait contre-indiquée, malgré leur niveau élevé, au moment où l'économie du pays est en nette surchauffe.

Priorité à la lutte contre l'inflation ! Ce message fut reçu cinq sur cinq par les marchés des changes où la livre bondit à nouveau, atteignant 3,80 DM, 1,85 dollar et 10,45 F à la veille du week-end, contre, respectivement, 2,99 DM, 1,77 dollar et 10,14 F huit jours auparavant. Aggravation du déficit commercial et de la balance des paiements britanniques, chute des prix du pétrole, malgré une légère remontée ces jours derniers, rien n'y a fait. Seul a compté le niveau très élevé des taux d'intérêt outre-Manche, qui, à près de 9 % sur trois mois, sont supérieurs de 5,5 % aux taux allemands et de près de 1 % aux taux français.

La conséquence a été un gonflement des achats de livres sterling contre toutes monnaies, surtout le mark, et aussi le franc français qui s'est trouvé déséquilibré. Mardi, en début d'après-midi, il a suffi de quelques « gros » ordres de vente de francs, émanant d'Allemagne et de Suisse (et non d'un établissement français, comme la rumeur en a circulé) pour que, aussitôt, le franc *« décroche »* par rapport au mark, dont le cours bondissait de 3,3870 F à plus de 3,41 F. S'y ajoutait la rumeur, non contrôlée, d'une déclaration éventuelle de candidature par le président Mitterrand, en visite officielle le même jour dans sa bonne ville de Château-Chinon.

Face à ce brutal accès de faiblesse, inattendu après les résultats satisfaisants de l'indice des prix et du commerce extérieur français en janvier, la Banque de France décidait de ne pas intervenir et de laisser filer le franc jusqu'à 3,4150 F en pointe vendredi, sans même relever ses taux d'intervention. Elle estimait que, à l'approche de l'élection présidentielle, de tels mouvements pouvaient se produire à court terme, mais que les données fondamentales sur l'économie française, notamment le retour à 1,7 point de l'écart d'inflation avec l'Allemagne et la baisse des coûts de production en France, ne justifiaient pas un mouvement de défiance à l'égard de notre monnaie.

Une telle attitude, assez habile puisqu'elle évitait de coûteuses sorties de devises, s'avérait payante *puisque, vendredi après-midi, le* calme se rétablisssait, le cours du mark revenant, à Paris, de 3,4150 F à moins de 3,40 F, 3,3950 F à certains moments. L'avertissement a toutefois été net : *« le franc est entré en période électorale »*, estiment les opérateurs qui le voient évoluer entre 3,3950 et 3,42 F pour un mark, 3,42 F étant considéré comme un cours d'« intervention » à l'approche du cours-plafond de 3,4305 F.

Ailleurs, la lire italienne a été déprimée par la crainte d'une chute du gouvernement Goria, qui s'est effectivement produite, et sa position se dégrade encore au sein du système monétaire européen. Quant au dollar, il a glissé par rapport à toutes les devises, non seulement la livre mais aussi le mark. Le maintien à un niveau élevé de la consommation aux Etats-Unis inquiète dans la mesure où il freine l'indispensable diminution du déficit commercial américain.

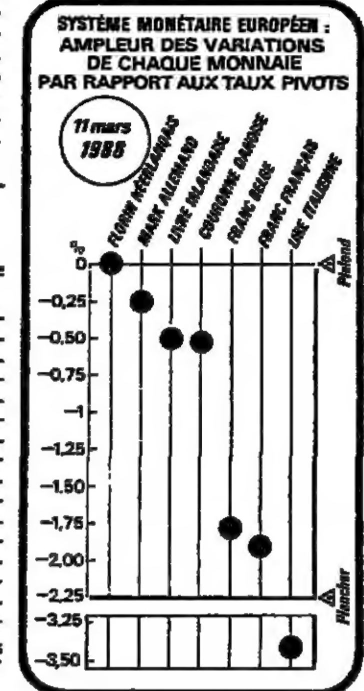
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 7 AU 11 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,8510	–	17,6835	72,8332	60,1866	2,8736	53,5189	0,0810
	1,7700	–	17,4581	71,3266	59,0519	2,8256	52,5763	0,0801
Paris	10,4674	5,6558	–	411,87	340,35	16,2500	302,65	4,5826
	10,1386	5,7280	–	408,56	338,13	16,1854	301,16	4,5897
Zurich	2,5414	1,3730	24,2795	–	82,6362	3,9454	73,4814	1,1126
	2,4815	1,4020	24,4763	–	82,7627	3,9616	73,7119	1,1234
Francfort ...	3,0754	1,6615	29,3815	121,01	–	4,7744	88,9216	1,3464
	2,9984	1,6940	29,5740	120,93	–	4,7866	88,8640	1,3574
Bruxelles ...	64,4148	34,80	6,1538	25,3460	209,45	–	18,6245	2,8280
	62,6403	35,39	6,1784	25,2425	208,91	–	18,6067	2,8357
Amsterdam ..	3,4585	1,8685	33,0415	136,09	112,46	5,3692	–	1,5142
	3,3665	1,9020	33,2053	135,66	112,28	5,3744	–	1,5240
Milan	2284,13	1234	218,22	898,76	742,70	35,4598	660,42	–
	2208,96	1248	217,88	898,16	736,72	35,2642	656,15	–
Tokyo	235,82	127,40	22,5286	92,7895	76,6777	3,6689	68,1830	0,1032
	228,33	129	22,5289	92,0114	76,1511	3,6451	67,9233	0,1034

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 11 mars, 4,4388 F contre 4,4403 F le vendredi 4 mars.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une déception amère

Plongé dans une douce euphorie la semaine précédente, le marché financier français a éprouvé une amère déception cette semaine, l'ensemble des taux d'intérêt amorçant une nette remontée, avec, pour contrepartie, une baisse des cours des obligations. Pour situer les choses, le cours de l'échéance juin sur le MATIF est revenu de 102,65 à 101,40 après avoir chuté vendredi 11 mars, en milieu de journée, à 100,30, soit presque un demi-point de variation en taux. Le cours de l'échéance de mars, qui n'est plus vraiment significatif, est retombé de 104 à 102,80, après un plus bas de 101,95.

Il faut dire que les nouvelles défavorables se sont succédé sur un marché déjà un peu moins euphorique à la fin de la semaine précédente. Tout d'abord, les rendements des bons du Trésor américains ont poussé une pointe, celui du « trente ans » montant jusqu'à 8,60 % jeudi soir et vendredi matin (à Tokyo), contre 8,35 % huit jours auparavant, sur la crainte de la persistance d'une forte activité aux Etats-Unis, de nature à maintenir un important déficit commercial.

Ensuite, et surtout, le brusque accès de faiblesse du franc dans la seconde partie de la semaine a fait renaître les craintes d'un relèvement de son taux d'intervention par la Banque de France et, immédiatement, déprimé le marché : vendredi 11 mars, dans l'après-midi, néanmoins, de « bonnes » nouvelles en provenance d'Amérique (baisse de 0,2 % des prix de gros et progression de 0,6 % des ventes au détail au début, alors qu'on redoutait une augmentation de 0,9 %) ont ramené à 8,49 % le rendement du « trente ans » américain. En même temps, le retour à un certain calme sur le franc, après son vif recul par rapport au mark, apaisait quelque peu les appréhensions. Mais l'optimisme récent des opérateurs en a été « douché », d'autant que les incertitudes de la période préélectorale risquent de provoquer des turbulences.

Sur le front des émissions, l'événement de la semaine a été le très vif succès de l'emprunt de la BFCE, qui a pu le porter de 2 milliards de francs à 2,5 milliards, grâce à un taux d'intérêt nominal de 9,10 %, un taux réel de 9,40 %, une durée de treize ans et une « vie » moyenne de douze ans et demi, ce qui est apprécié par les souscripteurs. Cette émission, simple et *« carrée »*, a été très recherchée par le public, qui, il y a quinze jours, exigeait encore 10 % de rendement, mais, maintenant, doit se contenter d'un peu plus de 9 %, et par les investisseurs institutionnels.

En revanche, l'emprunt de 1 milliard de francs de la Compagnie bancaire, au taux nominal de 9 % et réel de 9,10 %, avec bons de souscription d'obligations à rendement dégressif d'ici à octobre 1989, a reçu un accueil nettement moins favorable. Il a été jugé trop compliqué et trop lourd à gérer par beaucoup de souscripteurs, mis à part les gestionnaires de portefeuilles dans les banques et les organismes de retraite.

Sur le front des SICAV court terme, dites de trésorerie, un record a été battu au mois de février 1988, selon les statistiques de TGF, avec un bond de l'encours de 42,7 milliards de francs (+ 9 %) qui atteint maintenant 517,6 milliards. Ce bond, le plus important jamais enregistré, fait suite à une augmentation de 33,5 milliards de francs en janvier. Sur douze mois, la progression de l'encours atteint 52,1 %, pas moins.

Sur des souscriptions nettes de 37,1 milliards de francs en février, en tenant compte d'une progression de 4,8 milliards de francs des valeurs liquidatrices (cours de Bourse) des 111 SICAV monétaires, celles qui détiennent en permanence plus de 75 % de leurs actifs en valeurs monétaires à court terme (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt, etc.) se sont, comme d'habitude depuis une quinzaine de mois, taillé la part du lion : 31,3 milliards de francs de souscriptions nettes.

Mais, pour la première fois depuis août 1986, date à laquelle leur encours avait culminé à 123 milliards de francs pour revenir à 50,1 milliards de francs en janvier 1988, les SICAV sensibles ont légèrement progressé (+ 1,2 milliard de francs en brut et + 0,4 milliard de francs en souscriptions nettes).

Les trésoriers d'entreprise se sont réfugiés sur les SICAV « monétaires », dépourvues de risque puisque investies en instruments à vie brève. Par ailleurs, les investisseurs institutionnels (caisses de retraite, compagnies d'assurance, etc.) qui ne peuvent accéder au marché monétaire, devenu marché uniquement interbancaire, sont obligés de se tourner soit vers les instruments à court terme (bons du Trésor, certificats négociables, etc.) soit vers les SICAV court terme, qu'ils vont même jusqu'à créer pour leur propre usage. Pour tous ces intervenants, au surplus, la comptabilisation des résultats de ces SICAV est simple, sans « surprise » : c'est le triomphe de la « sicavisation ».

Quand aux particuliers, rebutés par la Bourse ils continuent à souscrire des SICAV court terme aux guichets de leurs banques, comme semble l'indiquer, par exemple, la vive progression (9 milliards de francs en février) de l'encours des SICAV du Crédit agricole, plus tourné vers les ménages.

Signalons, enfin, qu'après l'emprunt 7 % 1973 indexé depuis 1976 sur le cours du lingot d'or de 1 kilo et remboursé en janvier 1988 pour un montant global de 55 milliards de francs, l'emprunt de 4,5 % 1973, indexé sur le cours de la pièce d'or française de 20 francs, va également être remboursé. Il est vrai qu'il n'en restait plus en circulation que l'équivalent de 2,7 milliards de francs, dont les deux tiers devaient faire l'objet d'un amortissement normal en juin prochain et que le marché en serait devenu fort étroit ultérieurement.

On se rappelle que l'emprunt en question, émis en 1952 et 1958 sous les auspices de M. Antoine Pinay, au taux de 3,5 %, était exonéré de droits de mutation et de succession et que cet avantage fiscal, jugé exorbitant, lui avait été retiré en 1973 par M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances, qui offrait le choix entre le remboursement, prévu dans le contrat d'émission, ou la conversion en un emprunt au taux de 4,5 %, toujours indexé sur la pièce d'or de 20 francs, mais sans l'exonération des droits de mutation.

Ainsi disparaîtra le dernier emprunt indexé sur l'or émis par la République française, tiré comme le 4 % 1973, à des époques où son crédit n'était pas toujours très solide auprès de l'épargne. La désinflation a changé tout cela.

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'aluminium intraitable

« Les stocks augmentent et les prix aussi », s'exclamait, le 11 mars, un négociant en aluminium. Depuis le début de l'année, les cours du lingot de métal ont sans cesse progressé, passant sur le comptant de 2 000 à 2 340 dollars la tonne, pendant qu'ils augmentaient de 1 875 à 2 100 dollars la tonne sur l'échéance à trois mois. Jeudi après-midi, cependant, la publication par l'Institut international de l'aluminium de première fusion (IPAI), montrant une hausse de 133 000 tonnes en janvier des stocks mondiaux (hors pays de l'Est), avait interrompu le mouvement. Après avoir frôlé leur record de 1980, ils perdaient sur l'ensemble de la journée 75 dollars.

Une fois passé l'effet de surprise, les professionnels avançaient des explications rassurantes : dans un contexte de bonne consommation et de prix fermes, les transformateurs auraient quelque peu accru leurs stocks – mais insuffisamment – dans un réflexe de protection. L'essentiel de la hausse des réserves constatée par l'IPAI provient en outre d'Océanie. *« Il suffit qu'un ou deux bateaux aient été immobilisés pour que le tonnage qu'ils devaient livrer apparaisse comme un excédent »*, expliquait, en fin de semaine, un spécialiste. Autant d'arguments qui ont sans doute convaincu les opérateurs puisque, le 11 mars, l'aluminium reprenait quelque vigueur et revenait à 2 185 dollars la tonne sur l'échéance à trois mois.

De l'avis des spécialistes, le marché devrait rester tendu pour encore quelques mois. Du côté de la consommation, l'aluminium continue de bénéficier d'un bon courant d'achats. Il tire parti d'une mode favorable au métal dans le bâtiment japonais, consolide sa position dans les foyers européens, en même temps que l'automobile lui assure, de part et d'autre de l'Atlantique, des débouchés appréciables. Or, en dépit de ce mouvement, les consommateurs n'ont pas véritablement reconstitué de stocks importants.

Nombreux sont ceux qui spéculent en réalité sur un retournement du marché et jugent du même coup inutile de se « couvrir » à plus long terme. Les tenants d'une telle hypothèse se livrent à un calcul de cycle qui reste aléatoire : les prix de l'aluminium progressent depuis un an et trois mois. Ils estiment que, après dix-huit mois de fermeté, le « cœur d'alu » s'essoufflera. *« En juin 1980, la tonne de métal valait plus de 2 200 dollars. Qui aurait parié qu'elle se traiterait à 1 000 dollars dix-huit mois plus tard ? »* interroge un professionnel, précisant que tous les excès sont forcément corrigés. *« En 1989, on reverra les 1 000 dollars »*, poursuit-il, comme si tout cela était écrit.

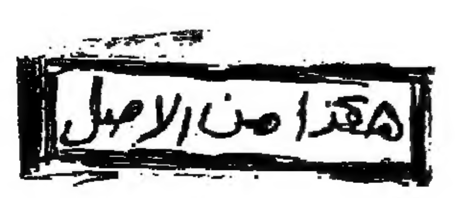
Pour l'heure toutefois, peu de producteurs sont en mesure de livrer du métal, et les tensions sont très fortes sur le court terme. Les grands de l'aluminium vendent en priorité à leurs meilleurs clients. Anticipant une baisse des prix avant la fin de l'année, ils vendent aussi du métal « à découvert », sur les horizons lointains de 1989-1990, espérant à ce moment-là pouvoir se « racheter » moins cher. Une forme de spéculation que pratiquent toutes les firmes, de Pechiney à Alcan, de Kayser à Comalco ou Reynolds.

Ce ne sont pas les tonnages venus d'URSS (10 000 tonnes dernièrement livrées à Rotterdam) ou de Roumanie qui peuvent redonner du « mou » au marché. Le gel récent de 180 000 tonnes d'aluminium dans les cuves du principal producteur espagnol (après un mouvement de grève) n'a rien arrangé. Des contrats triennaux de travail restent à négocier chez Alcoa, avec tous les risques de crise sociale que cette échéance représente. Le calme n'est pas près de revenir et les transformateurs peuvent s'attendre à payer encore cher leur manque de stock.

ÉRIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 11-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1223 (+ 34) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 182 (– 72) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	11 050 (+ 1 150) Dollar/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 299 (– 15) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 135 (– 42) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 612 (+ 29) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	292 (– 11) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	197 (– 2,2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	181,80 (– 2,7) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.



هكذا من الاصل

Le Monde

Des évêques catholiques sud-africains protestent contre la répression

Johannesburg. – Six évêques catholiques sud-africains ont manifesté, le vendredi 11 mars, devant la cathédrale de Johannesburg pour protester contre la répression qui frappe les organisations anti-apartheid.

Pour éviter toute violation des lois qui interdisent les rassemblements dans la rue, les prélats se sont succédé, un à un, devant l'édifice en brandissant une pancarte sur laquelle on pouvait lire : *« Rendez-nous nos droits de l'homme ! »*

La semaine passée, plusieurs dignitaires religieux, dont l'archevêque anglican Desmond Tutu, avaient été brièvement interpellés au Cap au cours d'une manifestation organisée pour protester contre l'interdiction de toute activité politique imposée par les autorités à dix-sept mouvements anti-apartheid et à la principale centrale syndicale noire d'Afrique du Sud, la COSATU. *(Reuter.)*

● **Interdiction du Comité de défense de la démocratie.** – Les autorités sud-africaines ont interdit le samedi 12 mars ale Comité de défense de la démocratie (CDD), formé le 7 mars par l'archevêque Desmond Tutu et ses amis politiques, ainsi que la manifestation de masse que le Comité avait prévue pour dimanche prochain au Cap. Le CDD avait été créé pour combler le vide créé par l'interdiction *de facto*, le 24 février, de dix-sept organisations noires d'opposition, parmi lesquelles le Front démocratique uni (UDF, rassemblement de quelque sept cents organisations). – *(AFP.)*

Les Autrichiens commémorent l'Anschluss dans la dignité et... l'indifférence

VIENNE
de notre envoyé spécial

L'Autriche officielle avait fait de cette journée du vendredi 11 mars le sommet de la commémoration de l'annexion du pays par Hitler. Le gouvernement, les présidents des deux Chambres du Parlement, le chancelier Franz Vranitzky et le vice-chancelier Aloïs Mock ont évoqué tour à tour, dans leurs discours, les victimes, juives ou non juives, du national-socialisme en Autriche, ont salué les rares Autrichiens qui, dès 1939, avaient compris la signification du national-socialisme et s'étaient engagés dans une résistance apparemment sans issue. L'objectif du gouvernement autrichien était, au moment où il sait le regard de l'étranger fixé sur lui, de démontrer que le pays commémorait dignement cet événement.

C'était une gageure, alors que jamais peut-être depuis la naissance de la République d'Autriche l'atmosphère n'avait été aussi délétère. Dans le sillage de l'affaire Waldheim émergent les scandales. Vienne bruit de rumeurs, chacun cherche à tirer son épingle d'un jeu que personne ne semble vraiment maîtriser. Et pourtant, l'espace d'une journée, on a senti qu'une sorte de trêve s'était établie, fondée sur le sentiment qu'un faux pas, un dérapage, un mot mal placé pouvait dégénérer en catastrophe. Au bout du compte, les paroles du chancelier Vranitzky affirmant que, *« pour l'Autriche de l'avenir, la chose la plus évidente et la plus difficile était de construire une société tout à fait normale dans laquelle tout ce qui avait conduit ce pays à l'abîme ne puisse plus trouver sa nourriture »*, sonnaient juste.

La journée de vendredi aura été aussi celle du silence de M. Kurt Waldheim. Son intervention jeudi soir à la télévision *(le Monde* du 12 mars) a été diversement accueillie. Les opposants au président de la République critiquent la forme alambiquée qu'il a employée pour présenter au pays et au monde ses excuses pour les crimes du national-socialisme commis par des Autrichiens. Ses partisans, en revanche, saluent l'évolution de la pensée du président qui semble, selon eux, avoir enfin compris qu'il fallait en finir avec la seule défense crispée de sa propre personne. Le pays légal a donc le sentiment d'avoir « réussi » sa commémoration de l'Anschluss.

Mais, pour qui a vécu ce 11 mars 1988 dans les rues de Vienne, une autre image restera, celle de l'indifférence de la foule à l'égard de toute cette affaire. Le pays tout entier était appelé à cesser ses activités pendant une minute, à 11 h 10 du matin. La circulation devait s'arrêter, les cloches sonner, les sirènes hurler. En fait, dans le centre de Vienne, deux images s'imposaient : celle d'automobilistes furieux, klaxonnant lorsque l'un d'entre eux bloquait la circulation, et celle d'une vieille dame arrêtée seule au milieu de la Kärnter Strasse, à laquelle aucun des passants pressés ne jetait le moindre regard.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire également, en page 2, l'article de Jacques Nobécourt.)

Les ventes d'armes françaises à l'Iran

« Démenti le plus formel » de M. André Giraud

M. André Giraud, ministre de la défense, a opposé, le vendredi 11 mars, dans un communiqué, *« le démenti le plus formel »* aux informations selon lesquelles des armements français auraient été exportés vers l'Iran après mars 1986.

M. Giraud répondait ainsi à l'enquête publiée par *le Nouvel Observateur* du 11 mars, faisant état d'éléments trouvés par un juge d'instruction italien, M. Felice Casson, lors de perquisitions aux sièges des filiales italiennes de la société Luchaire *(le Monde* du 12 mars). *« Une fois de plus, des informations, données sans aucun élément de précision, laissent entendre que des exportations d'armes françaises vers l'Iran seraient intervenues après 1986,* poursuit le communiqué. *Le ministre de la défense apporte le démenti le plus formel à ces allégations qui sont dénuées de fondement. »*

● **Augmentation du nombre des détenus au 1er mars.** – Les prisons françaises comptaient 51 696 détenus au 1er mars 1988 contre 50 917 au 1er février, soit une hausse de 1,52 % en un mois, ont indiqué les services de l'administration pénitentiaire. Sur cette population pénale, on compte 22 047 prévenus, soit 42,7 % du total, et 29 649 condamnés à titre définitif, soit 57,3 % du total. Les hommes constituent l'écrasante majorité de la population pénale (49 466), tandis que les femmes ne sont qu'au nombre de 2 230. Au 1er mars 1987, le nombre des détenus était de 50 243, dont 22 538 en détention provisoire et 27 705 condamnés.

Dans le Val-de-Marne

Un contrôleur du travail inculpé pour avoir informé un salarié

Un contrôleur du travail du Val-de-Marne a été inculpé le 9 mars par un juge d'instruction de Créteil. Son délit ? Avoir informé un salarié, faisant à l'époque office de délégué syndical, qu'un procès-verbal pour diverses infractions au Code du travail avait été dressé à l'encontre de son employeur.

Une plainte contre X... avait été déposée par le chef d'entreprise pour violation du secret professionnel. Le juge d'instruction n'avait pas alors convoqué le contrôleur, mais entendu l'inspecteur du travail responsable de sa section. Puis il avait délivré une ordonnance de non-lieu, en accord avec les réquisitions du parquet. Peu de temps après, le chef d'entreprise faisait appel de l'ordonnance, et la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris demandait un complément d'information. Malgré les réquisitions contraires du parquet, cette fois encore elle annulait l'ordonnance de non-lieu et exigeait l'inculpation du contrôleur du travail. Ce qui vient donc d'être obtenu.

Il semble pourtant que l'employeur n'ait pas toujours eu un profond respect du Code du travail. Plusieurs fois, et depuis 1982, il a été condamné pour des infractions sur le SMIC, pour des entraves, des obstacles ou des outrages. Il lui est arrivé de licencier trente-cinq personnes, puis d'en réembaucher autant quelques mois après, sans respect des dispositions alors existantes. Il licencia un délégué syndical CGT en 1985, dut le réintégrer après une longue procédure, avant d'obtenir son départ de guerre lasse. Son remplaçant, élu délégué du personnel, est celui à qui le contrôleur du travail donna connaissance du procès-verbal à l'origine de l'affaire. Depuis, il n'y a plus de délégués CGT dans l'entreprise et diverses sections de l'inspection du travail sont intervenues pour des problèmes touchant à l'emploi d'étrangers en situation irrégulière ou proche du travail clandestin constatée chez certains de ses sous-traitants habituels.

Rarissime, l'affaire provoque beaucoup d'émoi parmi les inspecteurs du travail à un moment où ceux-ci voient se réduire leurs attributions – notamment depuis la suppression de l'autorisation administratives de licenciement, – et alors que des reproches semblables sont adressés à certains de leurs collègues dans ce même département. Ils s'en inquiètent d'autant plus que l'inculpation semble remettre en cause le principe de transparence attaché à leur intervention et reconnu par les textes.

A. Le.

VIETNAM : la succession de Pham Hung

Un réformateur, M. Vo Van Kiet, est nommé premier ministre par intérim

M. Vo Van Kiet, chaud partisan des réformes économiques, a été nommé premier ministre par intérim à la suite du décès de Pham Hung (*le Monde* du 12 mars), a rapporté, le samedi 12 mars, Radio-Hanoï. Agé de soixante-cinq ans, M. Kiet était premier, vice-premier ministre et numéro cinq du bureau politique du PC vietnamien.

La nomination de Pham Hung, le 18 juin 1987, avait été accueillie comme un compromis entre la « vieille garde » du PC, dont il était le dernier représentant au sein du bureau politique, et les partisans de l'ouverture du pays. Malade, il faisait ainsi figure d'homme de transition. Les neuf mois qu'il a passés à la tête du gouvernement ont, cependant, été l'occasion d'une accélération des réformes réclamées par le sixième congrès du PC, réuni en décembre 1986 : poursuite de l'ouverture sur l'Ouest, amorce de la négociation du conflit cambodgien, adoption d'un code des investissements étrangers et libération de la plupart des anciens collaborateurs du régime de Saigon après plus de douze ans de détention dans des *« camps de rééducation »*.

La promotion de M. Vo Van Kiet – sous réserve que l'Assemblée nationale la confirme en juin prochain – devrait accélérer les réformes souhaitées par M. Nguyen Van Linh, secrétaire général du PC depuis le sixième congrès. En tout cas, elle renforce ceux qui souhaitent que le Vietnam sorte de son isolement, notamment en retirant ses troupes du Cambodge et en amorçant une coopération avec les pays occidentaux et les organismes de crédit internationaux.

On ne doit pas s'attendre, pour autant, à des changements importants à court terme. Les éléments communistes les plus durs ont conservé une influence à l'intérieur d'un parti dont l'immobilisme a été, pourtant, secoué à la fois par la « transparence » en vigueur chez l'allié soviétique et le succès des réformes économiques du voisin et ennemi chinois. Même s'il n'occupe plus que les fonctions de conseiller du comité central du PC, M. Le Duc Tho demeure généralement considéré comme le chef de file de cette tendance « dure ».

Au sein du PC vietnamien, les purges sont extrêmement rares et la pratique veut qu'un consensus se dessine, ce qui peut prendre beaucoup de temps, quand il s'agit de passer aux actes. En outre, la réunification entre le Nord et le Sud étant loin d'être faite, douze ans après avoir été proclamée, toute réforme bénéficie fatalement davantage aux Méridionaux – le Sud est mieux équipé et moins pauvre – qu'aux Septentrionaux, ce qui ne fait pas l'affaire des bureaucrates de Hanoï. M. Nguyen Van Linh aura donc besoin de M. Kiet pour tenter d'ancrer des réformes dont les résultats demeurent limités.

J.-C. POMONTI.

Un nouveau championnat du monde pour les grands constructeurs automobiles

Les grands constructeurs automobiles disposeront à partir de 1990 d'un nouveau championnat du monde ses voitures de production, disputé sur circuit (1). Ces compétition programmées en alternance avec les grands prix de formule 1 pour éviter toute concurrence dans la couverture médiatique, mettront en présence des voitures ayant la silhouette de véhicules de série, construites à vingt-cinq mille exemplaires par an au minimum, mais conçues en fait à quelques unités pour la course.

Si, extérieurement, seules les modifications assurant la stabilité, comme un aileron arrière, sont permises, une grande liberté sera laissée aux ingénieurs en matière technique. Toujours dans le but de favoriser l'investissement des grands constructeurs dans la compétition, le choix du moteur s'est porté sur le 3,5 litres atmosphérique, également utilisé dans les deux autres championnats du monde (formule 1 et sports-prototype).

Le règlement sportif s'inspire largement de celui de la formule 1. Le championnat comprendra chaque année de huit à douze épreuves, dont 40 % disputées hors d'Europe. La durée des courses sera fixée entre cinquante et soixante-dix minutes. Chaque constructeur pourra aligner deux ou trois voitures, mais devra s'engager pour toute la saison.

Trente voitures seront aux essais, calqués sur ceux de la formule 1, et vingt-six au départ des courses. Les pilotes, qui pourraient se recruter en grande partie en formule 1, devront posséder la super-licence.

Douze grands constructeurs ont manifesté leur intérêt pour ce nouveau championnat. Six d'entre eux se sont déjà engagés à signer la convention avec la FISA, mais entendent révéler leur participation au moment opportun. En France, Renault et Peugeot ont mis à l'étude ce projet, qui leur permettrait de renouer avec la compétition dans le cadre d'un championnat du monde.

G. A.

(1) Cette compétition s'inspire du championnat Nascar, qui connaît un grand succès aux Etats-Unis avec trente-huit courses, dotées de 17 millions de dollars de prix.

FOOTBALL : la Coupe de France

Bordeaux et Marseille éliminés

Bordeaux et Marseille, finalistes de la dernière Coupe de France, ont été éliminés d'entrée, le vendredi 11 mars, en trente-deuxièmes de finale de cette même épreuve.

Les Marseillais qui, comme les Bordelais, avaient obtenu de disputer leur match avec un jour d'avance pour mieux préparer leur rencontre de coupe d'Europe, ont été battus (1-0) à Martigues par Bastia, qui évolue en deuxième division. A Lyon, les Girondins se sont inclinés aux coups de pied au but (4-3) contre les Nantais. Le temps réglementaire et la prolongation s'étaient achevés sur les scores respectifs de 0-0 et 1-1.

● **Dopage en coupe d'Europe de football.** – Silvano Fontolan, un défenseur de Vérone, a été convaincu de dopage à l'occasion du match aller des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA qui opposait son club au Werder de Brême, le 2 mars. Les analyses d'urines ont révélé la présence de cropropamide et de crothéthamide, deux stimulants du système nerveux. C'est le premier cas de dopage enregistré par l'Union européenne des associations de football.

● **CYCLISME : Paris-Nice.** – Le Belge Etienne de Wilde a remporté, le vendredi 11 mars, la quatrième étape du Paris-Nice, disputée entre Toulon et Saint-Tropez, en battant au sprint l'Irlandais Sean Kelly. Ce dernier prend la première place du classement général, avec 16 secondes d'avance sur le Français Ronan Pensec.

● **SKI ALPIN : descente de Vail (Colorado).** – Le Suisse Franz Heinzer a remporté, le vendredi 11 mars, la descente de Vail devant le Français Christophe Plé. Ce dernier a réussi la meilleure performance française en Coupe du monde de descente depuis la deuxième place d'Henri Duvillard en 1972 à Kitzbuhel.

● **Un enseignant molesté.** – M. Didier Bardet, enseignant au CES d'Ottmarsheim, près de Mulhouse (Haut-Rhin), a été passé à tabac, le vendredi 11 mars, par deux jeunes gens âgés de dix-sept ans et vingt-deux ans. Extérieurs à l'établissement, ils avaient été appelés à la rescousse par une élève que M. Bardet venait de réprimander. Celui-ci a eu le nez fracturé. Les auteurs de l'agression devaient passer devant le tribunal de Mulhouse le samedi 12 mars.

Dans les « Dossiers et Documents » du mois de mars

Les clivages politiques

Bientôt l'élection présidentielle : il va falloir choisir. Pour des milliers de jeunes nouveaux électeurs, ce sera une première. Pour eux, *Dossiers et Documents* présente la carte de visite des partis politiques et raconte, en raccourci, l'histoire ancienne de la bipolarisation, celle de l'ordre et celle du mouvement.

Dans les années récentes, droite et gauche ne représentent plus dans l'opinion des clivages aussi tranchés qu'auparavant. L'opinion apparaît plus pragmatique, plus indépendante des partis et des factions. Les acteurs sociaux semblent se méfier d'un projet de société fabriqué pour eux. Néanmoins, il faut voter. A ce stade, ce sont les classes moyennes, infidèles et versatiles qui font la différence.

Les déterminants classiques du vote, l'âge, le sexe, la profession, la religion aussi ont la vie dure. Une constatation de poids enfin : les non-inscrits, qui ne s'intéressent donc pas aux élections, sont nombreux : 10 % du corps électoral et, parmi eux, en majorité des jeunes..

Les paysans

Après avoir réussi leur révolution, les paysans sont aux abois, du moins la majorité de cette classe sociale que sont la petite et la moyenne paysannerie. *Dossiers et Documents* explique la mutation en cours, présente différents portraits du monde agricole (revenus disparates, amour du métier, formation des jeunes) et montre comment se profile la crise : consommation solvable stagnante, baisse du prix des terres, liquidation d'exploitations, aberrations génétiques.

La négociation de Genève

Les pourparlers sur l'Afghanistan piétinent

Pakistanais et Afghans ont achevé, le vendredi 11 mars à Genève, leur deuxième semaine de pourparlers « indirects », sur un constat apparent d'échec. Malgré les surenchères habituelles et les ambiguïtés sciemment entretenues, cette situation laisse planer l'incertitude sur l'éventualité d'un accord avant la date-butoir du 15 mars, fixée par M. Gorbatchev.

Le délégué pakistanais, M. Zain Noorani, a cependant déclaré, vendredi, après un entretien avec le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, qu'il avait *« le sentiment que l'on pourrait avoir quelque chose la semaine prochaine »*. Cela ne signifie pas, s'est-il empressé d'ajouter, *« un changement de position »* du Pakistan, qui continue de lier la formation d'un gouvernement intérimaire à Kaboul à un accord sur les conditions d'un retrait militaire soviétique.

De son côté, M. Jean-François Deniau, qui s'est rendu le mois dernier à Moscou, a mis en garde les Soviétiques contre *« le risque d'un nouveau Liban »*, dans un entretien publié par *le Nouvel Observateur*. Estimant que les Soviétiques souhaitaient réellement se retirer d'Afghanistan, M. Deniau, chargé par le gouvernement d'une mission d'évaluation sur le conflit, pense qu'ils ont *« sûrement des arrière-pensées »* ou croient *« à certaines fausses solutions »*.

M. FRANÇOIS LÉOTARD invité du « Grand Jury-RTL-*le Monde* »

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, secrétaire général du Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury-RTL-*le Monde* », dimanche 13 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Fréjus, qui soutient la candidature de M. Raymond Barre, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Menaces sur le Rallye Paris-Dakar

Après avoir entendu M. René Metge, directeur de course du Rallye Paris-Alger-Dakar, le comité exécutif de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) a décidé, le vendredi 11 mars, que la durée totale de ce raid tout terrain ne devra pas excéder quinze jours à l'avenir. Le départ de la prochaine édition devra être donné au plus tard le 27 décembre pour que l'arrivée puisse être jugée le 10 janvier. Afin d'éviter toute concurrence de date, le comité exécutif de la FISA a demandé aux organisateurs du Rallye de Monte-Carlo de repousser la date de leur départ du 12 au 19 janvier 1989.

Gilbert Sabine, l'organisateur du Paris-Alger-Dakar, a violemment réagi à cette décision de la FISA. *« Jean-Marie Balestre veut tuer le Paris-Dakar parce qu'on le gêne*, a-t-il dit sur RTL. *Je vais me battre jusqu'au bout mais si nous n'avons pas satisfaction, le Paris-Dakar sera supprimé. Il est impossible de l'organiser sur quinze jours et Balestre le sait pertinemment. Nous remuerons beaucoup de monde. »*

A B C · E F G H

Le numéro du « Monde » daté 12 mars 1988 a été tiré à 519 039 exemplaires